LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 55—No 47 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 7 MARS 1968 PRIX 10c

"Soyons durs... pour durer", mot d'ordre du 26e congrès général de l'ACFC à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Ce mot d'ordre, lancé par M. l'abbé Jean Papen lors du panel sur les problèmes de l'ACFC, on aurait bien pu l'adopter comme thème du congrès. Puisque c'est sur ce leitmotiv, en somme, que se sont déroulées les assises. Durs... mais dans une attitude d'exigeance envers soi-même, de dépassement de soi; non dans l'esprit qui doit dominer les relations entre les divers groupes au sein de l'ACFC et en dehors d'elle. Il s'agit de s'accepter, et de se faire accepter, dans une attitude de franchise sans mièvreries, de bonne entente sans récriminations, sans confondre, enfin, humilité et humiliation.

"Un de nos défauts à nous Canadiens français, disait plus tôt M. l'abbé Papen, c'est de nous regarder; nous avons l'impression de ne rien accomplir, tout simplement parce que nous ne faisons pas tout ce que nous aimerions faire."

Incontestablement, ce congrès a revêtu un caractère très particulier — M. Dagneau, dans son discours d'adieu, a parlé de travail "concret" dans le vrai sens du mot — en ce sens surtout que les débats portèrent principalement sur la révision des statuts de l'Association. On pourrait, sans crainte d'exagérer, qualifier ce congrès de Conférence constitutionnelle. Car, le fait de réunir une association en Congrès général pour une révision totale des statuts, montre une volonté, un besoin de changement d'orientation, rendu nécessaire par l'évolution, le changement d'attitude du gouvernement provincial et pour ainsi dire du Canada tout entier.

De nouvelles perspectives s'ouvrent pour l'ACFC; il s'agit donc pour elle d'établir un nouveau programme d'action, alors qu'elle entre dans une nouvelle phase d'action, un nouvel essor...

Invités de marque

Parmi les invités qui ont tenu à manifester leur encouragement à l'ACFC en congrès à Prince-Albert en fin de semaine, on doit signaler, de façon particulière, ceux qui sont venus des provinces-soeurs, MM. Henri Moquin, représentant à Edmonton de l'Office national du film, et Maurice Gauthier, représentant à la fois l'AECFM du Manitoba, et la Fédération des Associations de l'Ouest.

Les congressistes, qui ont bénéficié pendant deux jours de l'hospitalité de Prince-Albert, n'ont pas manqué de remercier Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, qui avait été rejoint par Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg. C'est Mgr Morin qui présidait, dimanche midi, à la concélébration de la messe du congrès, à la cathédrale du Sacré-Coeur, et qui prononçait l'homélie de circonstance.

D'autres invités de marque prirent la parole aux diverses assises. Nous étions surtout heureux d'entendre Son Honneur le Juge Allyre Sirois, de Regina, depuis longtemps une des "âmes animatrices" du renouveau de l'ACFC, et qui, en l'occurrence, fit valoir sa maîtrise des détails pointilleux qui échappent au légiste amateur. Aussi, le Dr Olivier Abrioux, également de Regina, un nouvel allié celui-là car il n'est du pays que depuis peu, et qui adressa la parole samedi après-midi, à titre de directeur du Programme bilingue de l'Université de la Saskatchewan, Campus de Regina. Si l'ACFC semble bouger davantage, depuis quelque temps, ce n'est pas exclusivement par l'intérieur, et c'est en grande partie grâce à l'appui et au travail de gens du calibre du Dr Abrioux.

Enfin, à la surprise et, disons-le, à la grande joie des congressistes, nous eûmes le plaisir d'entendre, dans quelques brèves remarques sur la fin du congrès, deux représentants du Gouvernement provincial, M. Steuart, premier ministre adjoint et trésorier provincial, et M. McIsaac, ministre de l'Instruction publique. Ce dernier, en particulier, secoua une assemblée un peu fatiguée après deux jours de délibérations sérieuses, en faisant remarquer combien son ministère et le gouvernement de la province se disaient heureux que l'ACFC ait été si persistante et exigeante dans ses demandes.

M. G.-H. Dagneau

L'invité particulier du congrès, M. Georges-Henri Dagneau, directeur du Service du Canada Français d'outre-frontières, au Ministère des Affaires culturelles de la province de Québec, eut le dernier mot: "Travailler dans le 'concret' alors qu'on est, partout au pays, en pleine évolution et qu'on a à peine le temps d'accrocher nos idées que les événements viennent les bouleverser... c'est un peu le sort d'associations comme la nôtre, mais c'est un organisme qui donne des signes de vie — le nombre des congressistes seul le prouve bien — et qu'il est sensible aux événements. Le jour où l'enfant de la génération montante aura goûté à l'évolution, qu'il aura tiré la leçon que lui imposent les pressions du temps, et qu'il aura trouvé son chemin dans une politique sociale qui refuse d'être un "melting-pot" d'idéologies et de convictions, il reviendra à une culture... celle que vous préconisez aujourd'hui et que vous travaillez à maintenir et à épanouir; il sera le symbole de tous les efforts que vous et vos ancêtres avez faits..."

Nouvel exécutif

Le nouvel exécutif de l'ACFC, élu à la séance du 3 mars du congrès général à Prince-Albert, se compose comme suit: président général, M. Roger Lalonde (St-Victor); vice-président, région Nord, Me Omer Archambault (Prince-Albert); vice-président, région Sud, M. le Dr Raymond Piché (Gravelbourg) présidents régionaux, M. Adélard Parent (North Battleford), M. Louis de Montarnal (Debden), M. Joseph Jeanneau (Prince-Albert) et M. Eugène Vachon (région), M. Alfred Champagne (ville de Saskatoon) et M. Clotaire Denis, fils (région), Mme Gaston Carignan (Ponteix), M. René Couture (Gravelbourg), M. le Dr Rodrigue Taillon (Willow-Bunch), M. le Dr André Lizaire (Regina) et M. Jean Carrière (Bellegarde).

M. Rolland Pinsonneault, président sortant de charge, demeure au sein de l'exécutif jusqu'au prochain congrès, ainsi que le prévoit la constitution. M. René Rottiers demeure au poste de secrétaire général de l'Association, à Regina.



Le Club social du Centre culturel de St-Boniface fut très honoré samedi dernier de recevoir plusieurs visiteurs du Québec, dont M. Laurier Lapierre, que nous voyons au centre de la photo, et M. Robert Cliche, chef québécois du Nouveau Parti Démocrate, deuxième à droite. (Photo Perrin du Manitoba)

Prix exorbitants de certains médicaments

OTTAWA — Certains médicaments se sont vendus au Canada à des majorations atteignant, à la consommation, jusqu'à 52 fois le prix coûtant. D'autres produits pharmaceutiques sont jusqu'à 25 fois plus chers dans notre pays qu'en Grande-Bretagne et, en général, beaucoup plus chers qu'aux Etats-Unis.

C'est ce qu'a affirmé récemment à la Chambre des communes le ministre de la Consommation et des Corporations, M. John Turner, présentant le bill tendant à réduire les prix des médicaments.

M. Turner a présenté à l'appui de son exposé une série de tableaux comparatifs indiquant les prix de certains médicaments dans divers pays.

Certains exemples

Citant le rapport de la Commission d'enquête sur les pratiques restrictives du commerce, M. Turner s'est référé à "des renseignements fournis par le Manitoba à propos d'un appel d'offres pour des médicaments utilisés dans les hôpitaux d'aliénés de cette province. Les offres pour des quantités égales du même genre de médicaments montraient des écarts, entre la plus élevée et la plus basse, de 194%, 221%, 279% et 491%.

On a également déclaré devant la Commission royale d'enquête sur les services de santé "que la prednisone, préparation à base de cortisone utilisée dans les cas d'arthrite et d'asthme, se vendait $17 les 100 unités aux pharmaciens de détail, en Saskatchewan, et $1.95 les 100 unités aux hôpitaux et aux ministères".

Projet de loi

● Ce projet de loi vise à réduire les prix des produits pharmaceutiques à la consommation, en modifiant la loi sur les brevets de manière à stimuler la concurrence. C'est la la deuxième mesure d'un programme en cinq points.

● La première mesure, prise en septembre dernier, abolissait la taxe de vente et abaissait les droits de douane sur les médicaments.

● La deuxième, celle que renferme le bill en question, vise à stimuler la concurrence parmi les vendeurs de médicaments brevetés et désignés sous une marque de commerce, en réduisant la protection contre les importations qui est prévue dans la loi sur les brevets et les marques de commerce.

● La troisième mesure tend à fournir aux médecins des renseignements objectifs pour leur faire connaître les différences de prix entre les divers médicaments disponibles dont la qualité, le caractère inoffensif et l'efficacité sont reconnus.

● Quatrièmement, a dit M. Turner, il est proposé de prendre des mesures "pour raffermir le petit secteur de l'industrie qui fabrique et vend des médicaments d'ordonnance qui coûtent moins cher".

● Cinquièmement, il est prévu des consultations avec les provinces pour étudier la réduction du coût de distribution au détail des médicaments. Il s'agit là, au premier chef, d'une question de compétence provinciale.

"Fait remarquable, a précisé M. Turner, moins de 5 pour cent des brevets accordés par le Canada pour les procédés de fabrication de médicaments sont délivrés à des citoyens du Canada."

Le ministre a expliqué que dans 85 pour cent des cas la fabrication au Canada n'est en somme que la transformation du produit chimique de base que l'on importe sous la forme posologique définitive.

M. Turner a souligné que la question du caractère inoffensif des médicaments continue à relever de la Direction des aliments et drogues. Les changements apportés à la protection conférée par les brevets n'ont rien à voir avec la bénégnité des produits. Toutes les préparations pharmaceutiques, importées ou produites au Canada, sont soumises à des examens sévères du point de vue de leur caractère inoffensif et les amendements à la loi sur les brevets et les marques de commerce ne modifieront en rien ces mesures de prudence.

Pour communiquer avec les aveugles

Grâce à la compagnie IBM Canada, il sera maintenant possible aux voyants de communiquer par écrit avec les aveugles. Une machine à écrire électrique a été inventée qui reproduit les caractères braille. Toute personne connaissant la dactylographie pourra en faire usage et il n'est pas nécessaire de connaître le braille pour utiliser cette machine à écrire.

Air Canada abolit certaines formalités

MONTREAL — Air Canada annonce qu'à compter du 15 mars les passagers ne seront plus tenus de reconfirmer leurs réservations sur ses lignes nord-américaines, sauf dans le cas des vols de Floride en direction du nord.

Cette mesure simplifiera le voyage aérien en supprimant l'obligation de reconfirmer son retour ou une autre étape.

Les formalités de reconfirmation visaient à réduire au minimum le nombre des passagers qui, après avoir réservé leurs places, ne se présentaient pas au moment du départ et empêchaient ainsi d'autres voyageurs de les occuper.

De plus gros avions, des vols plus fréquents et un réseau de réservations à ordinateurs permettent aujourd'hui à Air Canada d'abolir cette pratique.

Cependant, il sera plus important que jamais d'annuler ses réservations, puisque la Société ne le fera plus automatiquement. Jusqu'ici, en effet, elle annulait les réservations et disposait des places à défaut de reconfirmation au moins six heures avant le départ.

On continuera de prendre les appels de reconfirmation jusqu'à ce que des passagers soient au courant de la nouvelle règle. A l'instar de la plupart des lignes aériennes qui desservent cette région, Air Canada prie ses passagers de Floride de reconfirmer leurs réservations au moins 72 heures d'avance dans le cas des vols en direction du nord.

D'après U Thant, la fin des raids conduirait à des négociations

NATIONS UNIES — Revenu de sa mission de quelques semaines à New Delhi, Moscou, Londres et Paris, le secrétaire général des Nations Unies U Thant a réitéré sa conviction que la cessation des bombardements américains au Vietnam-Nord entraînerait à brève échéance des négociations utiles.

"Il est déchirant, a-t-il affirmé, d'assister à l'agonie de civils innocents qui ne peuvent aucunement savoir de quoi il s'agit exactement."

Voici les enseignements que U Thant a retirés de sa mission.

"Les entretiens que j'ai eus dans les diverses capitales ont renforcé la conviction que j'ai exprimée à plusieurs reprises dans mes déclarations publiques sur la question du Vietnam au cours des trois dernières années, à savoir que la question est essentiellement d'ordre politique et ne peut être résolue par l'emploi de la force militaire. Compte tenu des entretiens que j'ai eus, je réaffirme tout ce que j'ai dit par le passé quant à mon évaluation du problème du Vietnam et à la façon dont je l'envisage. Si la question du Vietnam est considérée comme l'affrontement de volontés inflexibles, il ne peut y avoir de solution. Dans le contexte le plus large, il apparaît, en fait, que les Etats-Unis aussi bien que l'Union soviétique sont fermement résolus à empêcher la défaite du camp que chacun d'eux soutient. Si cette tendance se maintient, la conclusion inéluctable est que l'intensification et l'escalade du conflit se poursuivront, aboutissant à des événements imprévisibles aux conséquences désastreuses.

La porte n'est pas fermée

"D'autre part, les contacts que j'ai eus récemment m'ont confirmé dans l'opinion que si des mesures essentielles sont prises, elles déclencheront une chaîne d'événements qui, finalement, pourront amener à une juste solution du problème et qui sauveront et le Vietnam du Sud et le Vietnam du Nord de la dévastation et d'une quasi-destruction et offriront au peuple du Vietnam la possibilité de retrouver le sens de son identité nationale et de reconstruire son pays déchiré par la guerre. Partout, j'ai constaté un désir sincère de mettre un terme à ce conflit tragique. L'intensité accrue des hostilités au cours des dernières semaines ne doit pas nous amener à conclure que la porte est fermée aux négociations. A mon avis, la première mesure indispensable consiste à mettre fin à tous les bombardements et autres actes de guerre contre la République démocratique du Vietnam devrait être prise et pourrait être prise sans entraîner un trop grand risque militaire. Si une telle mesure est prise, je suis plus que jamais convaincu que des entretiens utiles auront lieu beaucoup plus tôt qu'on ne le présume généralement, peut-être même en l'espace de quelques jours. Quant aux questions concernant la conduite des hostilités après la cessation inconditionnelle des bombardements, en particulier dans la zone démilitarisée et à travers les frontières, on peut raisonnablement admettre qu'elles seront abordées de bonne foi. Les parties elles-mêmes devraient résoudre ce problème pour que des négociations plus larges puissent avoir lieu, avec la participation de toutes les parties intéressées, y compris le gouvernement de la République du Vietnam (Vietnam du Sud) et le Front national de libération du Vietnam du Sud.

Sentiment d'angoisse et de dégoût

"La guerre du Vietnam a déjà empoisonné l'atmosphère et tendu les relations internationales. Cette tension est profondément ressentie à l'Organisation des Nations Unies, dont le fonctionnement efficace s'en trouve compromis. Nous voyons de plus en plus les répercussions malheureuses et néfastes qu'a cette guerre dans d'autres régions du monde.

"Dans la mesure où l'Organisation des Nations Unies demeure le principal espoir de paix de l'humanité, il est de mon devoir, quelles que soient les critiques qui puissent être formulées, d'essayer de traduire le sentiment général de l'opinion internationale et l'inquiétude profonde qui s'est exprimé à la tribune de l'Assemblée générale.

"De fait, un sentiment d'angoisse et de dégoût s'empare du monde devant l'intensité et la sauvagerie continues de la guerre. Il est déchirant d'assister à l'agonie de civils innocents qui ne peuvent aucunement savoir de quoi il s'agit véritablement. En outre, le nombre des victimes parmi les troupes ne cesse d'augmenter. L'horreur de la guerre n'a d'égal que son inutilité. Il ne peut y avoir ni victoire ni défaite, rien que des souffrances accrues, des morts et des destructions toujours plus nombreuses. La survie même du Vietnam est en jeu. Il est temps d'arrêter."

Les évêques acceptent une ré-invitation du Comité parlementaire au sujet de l'avortement

OTTAWA — Le mardi 5 mars, les évêques se sont présentés devant le Comité de la Santé et du Bien-être Social au sujet de la loi sur l'avortement.

On sait quelles circonstances avaient amené les évêques à ne pas présenter de mémoire; ils avaient décidé d'émettre plutôt une Déclaration pastorale, précisant leur point de vue sur cet important problème. Cette Déclaration a été publiée le 7 février dernier.

Le Comité parlementaire a par la suite demandé aux évêques de la Conférence Catholique Canadienne de reconsidérer la décision qu'ils avaient prise de ne pas se présenter devant lui; le Comité souhaitait qu'une autre rencontre soit fixée. Les évêques ont accepté d'envoyer leur délégation en précisant, toutefois, qu'ils maintenaient leur décision de ne pas présenter de mémoire. Déjà, le texte de leur Déclaration pastorale est entre les mains des membres du Comité parlementaire, du Sénat et de la Chambre des Communes; cette Déclaration insiste, entre autres, sur les insuffisances de la recherche et propose des solutions et des moyens qui tendent à la promotion du respect de la vie humaine à tous les stades de son développement.

M. Maitland Steinkoff, président de la Commission du Centenaire du Manitoba, fut invité à couronner la Reine du carnaval d'hiver de La Broquerie, le dimanche soir 3 mars.
(voir article p. 9) (Photo Perrin du Manitoba)

"Frappez! Frappez dur!" dit Laurier Lapierre

"Frappez! Frappez dur! Ne vous laissez pas em... par une foule de gens qui se moquent de vous tant au Québec qu'ailleurs!"

C'est sur ce ton que M. Laurier Lapierre, personnalité bien connue pour son franc parler lors de la série télévisée "This Hour Has Seven Days", terminait une interview qu'il accordait vendredi dernier au poste radiophonique CKSB de St-Boniface.

"Ne laissez pas vos droits se déterminer par des législations provinciales", a affirmé M. Lapierre. "Bataillez pour que vos droits soient reconnus partout! Bâtissez-vous un avenir.

"Demandez au Québec que l'aide, dont vous avez besoin, soit en fonction d'un Canada 'd'un océan à l'autre'. N'admettez pas que la nation canadienne-française soit une nation québécoise mais une nation pour tout le Canada!"

Congrès du N.P.D.

Le professeur de sciences politiques de l'Université McGill était venu au Manitoba avec la délégation québécoise pour le Congrès national du Nouveau Parti Démocrate.

Interrogé sur les motifs qui l'avaient poussé à s'adjoindre au N.P.D., M. Lapierre a affirmé que son stage à la télévision lui avait révélé que les vieux partis ne s'intéressaient pas à ce que pense le peuple, alors que, selon lui, le N.P.D. est plus près du peuple.

"J'ai choisi le N.P.D., a-t-il continué, parce que je suis un homme de gauche et que dans une société qui change constamment il faut de la flexibilité politique. Je ne suis pas pour l''Establishment'.

Les minorités canadiennes-françaises

Parlant des minorités canadiennes-françaises, M. Lapierre les considère comme des "new frontiersmen". D'après lui, les minorités constituent l'élément de base qui permet aux Canadiens français du Québec de se sentir chez eux dans le reste du Canada.

Car, remarqua-t-il, la population est très mobile aujourd'hui. "Mes enfants vont déménager", ajouta-t-il.

"A ce moment-là, la minorité hors du Québec constitue un élément de base. Donc, il faut que les Canadiens français soient sauvegardés par des institutions... dans une co-présidence... Les minorités font actuellement le boulot pour le Canada!"

Un peu plus tôt, au cours de l'interview, M. Lapierre avait affirmé que, selon lui, "il ne s'agit pas de confédération à maintenir mais de pays à construire".

Quant à la monarchie, M. Lapierre ne s'est pas gêné de dire qu'il ne l'aime pas, qu'il est républicain, par tempérament et par nature. "Je n'aime pas que mon pays ait une constitution qui s'appelle 'British North America Act'... Je ne veux pas être 'British subject'; je suis canadien d'expression française; je veux être citoyen du Canada!"

La Semaine de l'Education

On parle beaucoup d'éducation aujourd'hui. Les gouvernements municipaux et provinciaux y consacrent même la plus forte tranche de leur budget respectif.

Et ce n'est pas sans raison quand on sait que le progrès et l'épanouissement à tous points de vue de la société humaine dépendent de la formation intégrale qu'elle aura donnée à ses membres.

Nous avons dit formation "intégrale". Car nous entendons ici le mot "éducation" selon toute l'extension que lui donne la langue française. On ne peut pas le limiter au seul enseignement, comme on le fait trop facilement en anglais. L'éducation touche à tout l'homme et non seulement à sa faculté d'absorber des connaissances théoriques ou pratiques. Et c'est justement ce qui en fait une tâche complexe et délicate.

Complexe, car elle s'adresse à un être complexe, qui est à la fois corps et esprit, l'un et l'autre se compénétrant d'une façon telle qu'on ne peut les séparer en zones bien définies. Il en résulte que tout système valable d'éducation doit tenir compte de toute cette réalité, sinon il est simpliste et boiteux.

On ne saura jamais trop se convaincre que toute méthode d'éducation repose sur une conception de la vie humaine. C'est une des principales raisons pour laquelle l'Eglise catholique a toujours préféré établir son propre système d'éducation qu'elle n'est pas prête à abandonner pour n'importe quel motif utilitariste.

C'est pour cette raison aussi que la tâche d'éducateur est des plus délicates. Quand on sait qu'éduquer c'est conduire, modifier un homme dans un sens déterminé, on n'entend pas confier cette tâche à quelqu'un qui n'a pas même établi pour lui-même un système de valeurs solide.

"Le sens moral est plus important que l'intelligence", écrivait le Dr Alexis Carrel. "Ce qu'est le maître est encore plus important que ce qu'il enseigne", disait de son côté K. Menninger. Tirées de leur contexte, ces affirmations peuvent paraître manquer de nuance. On ne veut pas dénier ici l'importance de la préparation scientifique. On veut plutôt souligner que ce qui fait le véritable éducateur et lui donne tout son prestige, ce n'est pas tant l'appareil scientifique dont il peut être équipé que sa personnalité, ses aspirations les plus élevées ainsi que ses convictions les plus profondes qui se communiquent par tout son être et deviennent pour d'autres une source d'inspiration.

De tels éducateurs nous en avons, mais il nous en faudrait encore davantage.

J.-P. A.

"Ne lâche pas . . . choisis!"

Message pour le Semaine d'Education au Canada — 3-9 mars 1968

Ce message s'adresse tout particulièrement à l'élève de l'école supérieure: "Ne lâche pas . . . choisis! . . .". C'est le sujet d'une brochurette qui a été distribuée dans toutes les écoles du pays et qui vaut la peine d'être reproduit ici en raison du trop grand nombre d'élèves qui abandonnent tout avant d'avoir fini leurs études. C'est là en effet un problème angoissant pour les instituteurs et institutrices et qui se présente sans cesse.

"Oui, certains élèves devraient quitter l'école . . . mais êtes-vous sûr que vous êtes l'un de ceux-là?

"Oui, ils le devraient, soit pour entrer dans une école d'un genre différent, soit pour se trouver un emploi quelconque. Certains, en effet, ne sont pas doués (physiquement, intellectuellement . . . voire même au point de vue émotionnel) pour l'éducation qu'ils reçoivent. L'école où ils vont n'est pas celle qui leur convient . . . d'autres ne sont pas aptes à recevoir quelque genre d'instruction que ce soit.

"Ces élèves à vrai dire sont une infime minorité. Quant aux autres, oui, ils devraient continuer à aller à l'école . . . à celle naturellement qui répond à leurs aptitudes.

"Quel est celui d'entre nous qui, à un moment ou l'autre, n'a pas songé à tout lâcher . . . par dégoût, frustration ou pour toute autre raison? Rien de plus normal! Si vous ne réussissez pas à surmonter ce sentiment, c'est que peut-être vous n'êtes pas dans l'école qui vous convient. Rassurez-vous cependant car il y en a une qui vous enseignera les sujets qui vous conviennent, à vous aussi bien qu'à tous ceux qui ne se sentent pas à leur place à l'heure actuelle dans l'école où ils vont. Demandez des informations autour de vous! Voyez un conseiller! Puis, quand vous aurez trouvé la bonne école où vous vous sentirez complètement chez vous, restez-y jusqu'à ce que vous ayez atteint le but que vous vous proposiez.

"Certains de ceux qui ont tout abandonné pour se mettre à faire n'importe quelle sorte de travail peuvent vous paraître satisfaits de leur sort à l'heure actuelle. En sera-t-il de même dans dix ans d'ici? Que feront-ils alors sans l'entraînement spécialisé si nécessaire de nos jours pour arriver à se faire une place dans la vie? . . . où seront-ils? . . . Posez-vous cette question sérieusement.

"Oui, certains devraient quitter l'école mais réfléchissez bien avant de vous dire que vous êtes l'un de ceux-là. Pensez-y bien! car vous avez le temps de prendre une décision qui engagera toute votre vie . . . pas trop de temps toutefois.

"Ne lâchez pas tout! choisissez! . . ."

Les responsables de la Semaine d'Education actuellement en cours aimeraient voir ce message épinglé au mur de la chambre à coucher de tous les étudiants des écoles supérieures. Si l'un d'eux après avoir bien réfléchi, décide de finir ses études au lieu de lâcher tout au beau milieu de l'année scolaire, ils diront avec satisfaction qu'ils n'auront perdu ni leur temps ni leurs efforts. Songez à toutes les belles positions qui sont offertes aux gradués d'université, dans la vie économique, intellectuelle et sociale de notre pays! . . . Songez aussi qu'il n'y a pour ainsi dire aucune position ouverte à l'élève d'école supérieure qui n'a pas voulu ou qui n'a pu finir ses études!

Le Kennedy Round: un pas en avant pour le Canada

Un jour peut-être, les historiens présenteront le Kennedy Round sur l'abaissement des barrières douanières comme l'un des grands jalons de l'histoire du Canada, l'étape décisive dans l'accession de notre pays au rang des premières puissances industrielles du monde, lit-on dans Sélection du Reader's Digest de mars.

En quoi consistait le Kennedy Round? Disons, pour simplifier, qu'il s'est agi d'une série de négociations visant à provoquer une réduction radicale des droits de douane prélevés sur les marchandises importées afin de protéger les producteurs nationaux contre la concurrence étrangère.

Entamées en 1964, les négociations ont pris fin l'été dernier. Cinquante-trois pays, représentant environ 83% du commerce mondial, y ont participé. La première mesure d'abaissement des tarifs douaniers est entrée en vigueur en janvier, et nous devrions en éprouver rapidement les effets: une intensification des échanges internationaux, une progression de l'emploi et des profits, l'apparition dans nos magasins d'une plus grande variété de produits importés à des prix plus avantageux.

En bref, de ces trois années de pourparlers sont sortis un certain nombre de résultats essentiels dont voici les principaux:

1. Des réductions tarifaires devant atteindre en moyenne 35% en quatre ans et concernant quelque 60,000 produits industriels et agricoles, représentant $45 milliards par an.

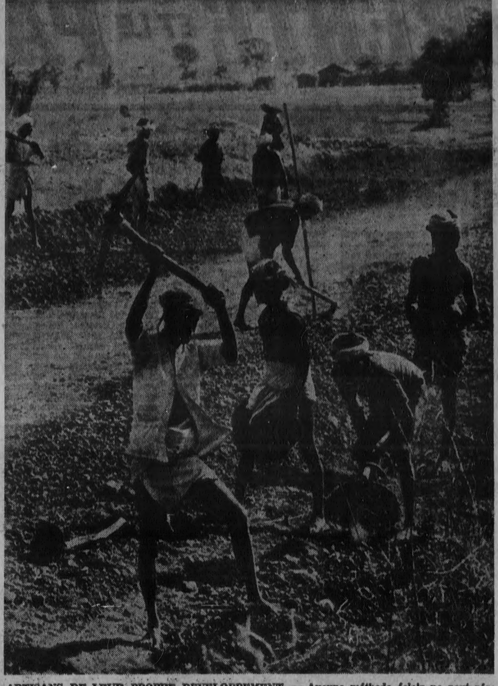
2. Un programme d'aide alimentaire prévoyant la livraison annuelle aux pays sous-développés de 4,500,000 tonnes métriques de blé et autres céréales pendant trois ans. Le Canada doit en fournir 11% — le plus fort contingent après celui des Etats-Unis — ce qui constitue une aubaine pour les producteurs de blé canadiens.

3. Une libéralisation sensible du commerce des fruits, des légumes et de beaucoup de produits agricoles autres que les céréales.

4. La conclusion avec les Etats-Unis — principal partenaire commercial du Canada — d'un accord général prévoyant la réduction radicale, voire la suppression des droits de douane sur des produits canadiens. Les deux tiers environ des articles fabriqués dans notre pays entreront ainsi aux Etats-Unis en franchise de douane.

Le Canada, comme les autres pays, a dû faire des concessions mais les économistes considèrent qu'il a remporté une grande victoire en obtenant de pouvoir livrer pour près de $700 millions de produits manufacturés aux Etats-Unis, au Marché commun et au Japon, avec une réduction de 50% des droits d'entrée.

L'accord conclu ne pouvait naturellement satisfaire tout le monde, lit-on encore dans l'article de Sélection. Mais l'histoire démontre que les avantages à long terme du libre-échange instauré entre un grand nombre de pays dépassent de loin les avantages provisoires que le protectionnisme réserve à certains secteurs d'une économie nationale.



ARTISANS DE LEUR PROPRE DEVELOPPEMENT. — Aucune méthode éclair ne peut réaliser le développement d'un pays; l'aide internationale la plus efficace est celle qui s'attaque aux racines mêmes du mal dont souffrent les régions sous-développées: l'ignorance et le manque d'équipement. Les pays pauvres ne manquent ni de bras ni de courage. Il faut les aider à s'aider.

☆ ☆ ☆

Guerre à la faim dans le monde

"Partager avec les défavorisés pour vaincre la faim dans le monde", tel est l'objectif proposé aux Catholiques canadiens durant le carême 1968. C'est en effet à une véritable guerre au sous-développement et à la misère des 2/3 de l'humanité qu'est conviée la population durant la campagne "Carême de partage 68" menée par l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix à travers tout le pays.

Alors qu'en 1967, les peuples du monde ont consacré au-delà de 200 milliards de dollars aux dépenses militaires et moins de 10 milliards à l'aide au Tiers-Monde, soit 20 fois moins pour l'aide que pour l'armement.

Alors que l'année dernière la seule guerre du Vietnam a absorbé quatre fois le montant total consacré à l'aide, soit plus de 30 milliards de dollars; alors que le fossé s'élargit entre les peuples de la faim et les peuples riches dont nous sommes; alors qu'à l'âge de la fusée, 2 personnes sur 3 souffrent encore de la misère et de la faim, l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix veut fournir aux Canadiens l'occasion de faire leur part dans la seule guerre juste de notre temps: la lutte contre la faim pour le développement.

La présente campagne d'information et de souscription de l'organisme se poursuivra jusqu'au 24 mars. Tous ceux qui voudraient collaborer à cette action d'envergure contre la faim dans le monde peuvent le faire dans leur paroisse ou en envoyant leur don à

l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix, 1452, rue Drummond, Montréal 25, P.Q.

L'Année de la Foi —

Est-il possible de croire aujourd'hui?

Dans notre monde contemporain, dans notre milieu, chez l'homme d'aujourd'hui, la foi n'est-elle pas en veilleuse? N'est-elle pas en grave péril? La foi, dans son expression traditionnelle répond-elle aux interrogations de l'homme de notre temps? Au rythme où vont les choses, n'y a-t-il pas lieu de se demander si le Christ trouvera encore de la foi sur la terre, quand il reviendra.

Dans un monde de techniques . . .

La technique, fruit de la science, fascine de plus en plus nos concitoyens. De cette fascination l'Expo '67 n'aura pas été le moindre facteur. La Technique gonfle d'espoirs terrestres le coeur de l'homme, car avec elle l'existence humaine semble promise aux plus merveilleuses transformations. Elle crée aussi une mentalité, donne une tournure d'esprit qui risque cependant de laisser peu de place à l'élément religieux.

Pour un chrétien adulte . . .

Notre société devient adulte. Grâce aux moyens de communications sociales apportés par la technique, l'homme de notre milieu prend conscience de lui-même. Il n'accepte plus de vérités toute faites; il devient critique; il s'interroge. Pour cet homme-là, la foi devient de plus en plus difficile, si bien que l'Eglise cherche de nouvelles formes à sa mission de salut.

et critique . . .

Le chrétien d'aujourd'hui ouvre les yeux sur l'Eglise et s'inquiète: "les chrétiens ne sont pas meilleurs que les autres . . . l'Eglise est toujours en retard . . . elle ferme les yeux sur les besoins vitaux de l'humanité pour s'attacher à de subtils problèmes de doctrine, certains de ses ministres, autrefois indéfectiblement fidèles, l'abandonnent". Vraiment il y a lieu de se demander s'il restera de la foi dans le monde lors du retour du Christ . . .

dans une Eglise qui change

Chez d'autres chrétiens, l'élan vital de la foi n'est pas entravé, mais il se heurte à l'incertitude quant à la doctrine: croire, oui; mais où est la vérité? Tant de choses ont changé dans l'Eglise! Tant d'opinions sont émises! Tant de "prophètes" ont surgi! Pendant que le Magistère ecclésiastique se prononce en un sens déterminé, tel conférencier, voire tel théologien, émet des opinions différentes! "Gardez-vous des faux prophètes", dit le Seigneur (Matt., 7, 15). Mais comment faire?

"Pour moi, vivre c'est le Christ"

A toutes ces inquiétudes, aux pasteurs comme aux fidèles, l'Année de la Foi doit apporter une réponse. Et cette réponse, c'est le Christ!

Rencontre d'une Personne . . .

"Pour moi, vivre, c'est le Christ", affirme Paul aux Philippiens (1, 21). La foi ne s'arrête pas à des formules; elle n'est pas une étude méticuleuse d'énoncés doctrinaux; elle est d'abord adhésion dans l'Amour à une Personne qui devient l'idéal d'une vie. L'Année de la Foi nous mettra en marche vers une découverte en profondeur de la Personne de Jésus, de sa vie, de sa mort et de sa résurrection. C'est lui qui donne à notre vie son plein sens. C'est lui qui nous transforme.

"... nous avons été ensevelis avec lui par le Baptême en la mort afin que, de même que le Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, **nous aussi nous marchions en nouveauté de vie"** (Rom. 6, 3).

En Eglise . . .

"Vous serez mes témoins jusqu'à la consommation des siècles": voilà la vocation du croyant d'aujourd'hui plongé dans la Mort et la Résurrection de Jésus. Et ce témoignage sera un engagement. Car croire au Christ, c'est s'engager, c'est resplendire de sa lumière et témoigner ainsi de son amour.

Par la charité fraternelle qui les anime, par l'humble service qu'ils veulent assurer auprès des hommes leurs frères, les chrétiens témoigneront de cette Vie nouvelle du Christ ressuscité. L'Eglise, peuple de Dieu, apparaîtra comme le signe de l'amour du Père pour tous les hommes de notre temps.

(Semaine nationale de la Foi Document 3)

Opinions et commentaires

Quand les imbéciles raisonnent . . .

A propos des petites difficultés qui opposent la France et l'Angleterre et des commentaires parfois un peu . . . naïfs qu'elles suscitent dans les journaux, de chaque côté du "Channel", je ne sais qui a rapporté un jugement savoureux du romancier anglais George Meredith.

"Il y a, disait-il, autant d'imbéciles en Angleterre qu'en France. Seulement, ceux de France raisonnent . . .".

Je crois ce jugement assez fondé. L'imbécile anglais — sauf s'il est journaliste, bien entendu — garde le silence ou se borne à des grognements indistincts. Il a l'imbécillité muette ou, du moins, laconique. L'imbécile français montre une sottise éloquente, diserte et il éprouve toujours le besoin de l'étayer par des raisonnements, quelquefois tordus, mais le plus souvent parfaits, hormis, naturellement, le point de départ et le point d'arrivée. Il faut bien faire honneur à Descartes, n'est-ce pas? . . .

C'est probablement pour cette raison qu'il paraît plus facile de recenser les imbéciles en France qu'en Angleterre. D'un homme qui ne dit rien, comment savoir ce qu'il pense? . . . L'homme qui jacasse et qui raisonne comme un tambour, avec le même bruit et la même logique, on voit tout de suite ce qu'il a dans la tête, araignée, grillon ou, tout simplement, rien du tout.

Au cours de mes occupations quotidiennes, ne serait-ce que dans les transports en commun, j'entends pas mal de gens proférer, solennellement ou passionnément, pas mal de bêtises. Je suis frappé par le fait que beaucoup font preuve, dans leur jacassin, d'une logique impeccable. Seulement, ou bien ils partent de prémices farfelues ou bien leur dévidage de raisonnements tend vers une conclusion préfabriquée, laquelle provient de préjugés plus ou moins sots.

Ce qui ne va pas, dans leur esprit, ce n'est pas le raisonnement, mais le jugement — un peu comme ces fous dont Chesterton disait qu'ils ont tout perdu, sauf la raison. Leur machine intellectuelle fonctionne bien, mais elle tourne à vide ou moud des erreurs énormes.

Une question se pose. De l'imbécile muet ou de l'imbécile raisonneur, lequel préférer? Le premier est plus reposant, mais le second plus amusant — au moins quelquefois, car il peut devenir exaspérant. En tout cas, l'un et l'autre se montrent aussi difficiles quand il s'agit de les ramener à la sagesse. L'un s'enfonce dans son mutisme; l'autre se noie dans un flux de paroles, avec beaucoup de: or, et de: donc.

Le mieux, bien sûr, ce serait qu'il n'y eût pas d'imbéciles, ni en France, ni en Angleterre, ni ailleurs, ou, du moins, que leur nombre aille diminuant avec ce qu'on appelait, autrefois, le progrès des lumières.

Hélas! . . . Le sage de l'Ecriture nous disait déjà que le nombre des sots est infini. Il ne semble pas que la situation se soit beaucoup améliorée depuis son temps.

Joseph Folliet
(Vie Catholique Illustrée, '63)

L'assimilation des francophones en Saskatchewan

Monsieur le Rédacteur,

M. Pierre Elliott Trudeau vient de suggérer, entre autres choses, que des francophones de la Saskatchewan devraient se considérer comme adéquatement représentés par M. Thatcher.

D'après lui, ce serait M. Thatcher, plutôt que le premier ministre du Québec, qui serait le représentant légitime des Canadiens français de cette province, ce même M. Thatcher, qui vient de faire passer un amendement à la loi scolaire de sa province (avril 1967), lequel consacre de façon irréfutable le statut de "langue morte" du français en Saskatchewan.

Cette loi n'en a pas moins été saluée comme une victoire de la francophonie! De fait, c'est une réédition du statut quo: on étouffe ce qui reste de culture française, tout en faisant des déclarations francophiles!

N'en déplaise à M. Trudeau, seul, à mon avis, le Québec est compétent pour représenter la nation canadienne française.

Les prix de français que j'ai reçus en Saskatchewan, il y a quarante ans, venaient du Québec. Ceux que j'ai distribués il y a trois ans venaient également du Québec. Les deux tiers des revenus de l'ACFC (Association canadienne-française de la Saskatchewan) viennent encore du Québec. Ne parlons pas des générations d'institutrices québécoises.

Malgré tout cela, il y a belle lurette que le fait français a été liquidé en Saskatchewan. Les anglophones, qui se disent encore Canadiens français rejettent le fait français, du moins tel qu'on le comprend au Québec. Il n'y a même plus de familles franlaises, car la vie familiale en français est pratiquement impossible.

Les franchophones authentiques constituent une microminorité d'adultes, minorité attachante mais impuissante auprès de ses compatriotes assimilés.

Ma femme et moi avions décidé d'élever une famille française. Ce n'est peut-être pas un crime que de s'assimiler en famille, mais nous avions décidé de faire autrement.

Nous étions Canadiens français, nous sommes maintenant Québécois.

Il a fallu choisir entre l'assimilation et le Québec. Nous avons choisi le Québec!

Nouveau Québécois
(La Presse, 14-2-68)

L'agence France-Presse

J'ai eu ce matin un autre mouvement de révolte en apprenant à "Temps présent" que le contrat avec l'agence France-Presse ne serait pas renouvelé par la Canadian Press sous le fallacieux prétexte qu'il comportait une augmentation exagérée. Or, M. Jean Tainturier donnait à ce sujet des précisions et des chiffres qui éclairent les faits d'un jour pour le moins surprenant.

Selon lui l'abonnement à l'AFP coûte $13,000 par année depuis le début du contrat il y a trois ans, et l'augmentation demandée pour les trois prochaines années serait de $2,000 par an, ce qui nous amènerait en 1970 à la somme "énorme" de $19,000 par an pour un service de nouvelles de haute tenue avec des représentants dans tous les coins du monde qui écrivent un français impeccable et qui connaissent leur métier.

Si l'on sait par contre que notre agence canadienne accepte sans sourciller de payer $70,000 par an à l'Associated Press, organisme américain, et que ce dernier augmentera ses tarifs de 20 pour cent, on peut à bon droit se demander si le directeur de la Canadian Press, ce monsieur de Toronto, ne se fout pas de nous au Québec.

Il est clair que cela fait partie de la guerre froide qui se fait contre le Québec et qui n'a cessé de s'accentuer depuis l'été dernier. On veut par tous les moyens nous brimer, nous couper de nos sources françaises dans l'espoir que lassés de lutter, nous nous laisserons submerger par cette vague de "200 millions d'anglophones" qu'on rabat sur nos têtes à chacune de nos revendications . . .

(. . .) Nous du Québec, considérons que ce geste . . . est une injure à notre dignité et à notre droit de savoir ce qui se passe dans le monde autrement que par la propagande américaine. Nous devons protester avec force auprès des journaux de langue française pour qu'ils exigent des sources d'information française, ou tout le moins européennes, plutôt que des nouvelles mal traduites quand elles ne sont pas tendancieuses. Les journaux paient assez cher pour exiger de la matière de qualité.

Nous devons en outre insister auprès du gouvernement du Québec pour qu'il crée lui-même, en collaboration avec des agences européennes chevronnées un Service d'information qui alimentera les journaux et autres média d'information. Ainsi cette partie du Canada qui se veut française pourra-t-elle, en allant au fond des choses, se faire un jugement original et échapper à l'insidieux lavage de cerveau qui s'accomplit chaque jour même à notre insu, à la radio et dans les journaux . . .

P.-L. Bernard, Québec
(L'Information Nationale, février '68)

Vétille, oui, mais . . .

A la dernière Conférence constitutionnelle, nul gouvernement ne s'est présenté plus soucieux de bilinguisme que le gouvernement fédéral. Il transpirait le bilinguisme, pourrait-on dire. Pourtant, chose étrange, très rares étaient les journalistes de langue française qui pouvaient arborer à leur veston une carte d'identité à visage français. Au secrétariat de la presse, en effet, les gentilles demoiselles qui étaient tout sourire, remplissaient d'instinct le côté anglais de la carte de presse, même pour les journalistes à nom français. Preuve de plus que la charte des droits de l'homme ne saurait être qu'un document. Avant tout, elle doit être question d'esprit ou de mentalité.

(Le Droit, 19-2-68)

Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle pourvu qu'elle en entende seulement le nom. — Bossuet



Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415).

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Amérique du Sud: $5.50
Autres pays: $6.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

Club social du Centre Culturel de St-Boniface

"Une soirée du tonnerre"

Samedi soir, 2 mars, ce fut une soirée du tonnerre au Club social du Centre culturel. Comme d'habitude, on a pris une heure au début pour causer, après quoi la talentueuse et jolie Suzanne Jeanson est venue réchauffer l'atmosphère avec ses chansons et sa pétulance qu'elle a su communiquer à tout l'auditoire. Elle fut tout particulièrement appréciée de M. Robert Cliche, homme politique bien connu, qui était en congrès à Winnipeg avec un groupe de Québécois. Dans ce groupe, on remarquait, entre autres, Laurier Lapierre que tous connaissent.

Après le spectacle de Suzanne Jeanson, l'auditoire s'est mis à chanter en choeur sous la direction de Jacques Bernard. Le groupe québecois s'est dit enchanté de la soirée et M. Cliche a déclaré que de se retrouver ainsi au milieu de Canadiens français à 1,500 milles du Québec, ça fait chaud au coeur. Enfin, la soirée terminée, plusieurs se sont retrouvés au restaurant Le Chantier pour un goûter de minuit.

Prochaines activités

Le Club social continue ses activités cette semaine en présentant Georges Paquin en récital le samedi 9 mars à 8 h. 30. Tous connaissent bien Georges qui, de sa belle voix de ténor, saura enchanter l'auditoire. Il donnera son récital en la salle académique du Centre culturel St-Boniface. Les billets sont en vente à la Librairie Lumen et à CKSB au prix de $1.

A l'occasion de ce récital, le Club social ne sera ouvert qu'aux membres à l'intermède et après le récital, et l'entrée au Club sera gratuite. Ceux qui n'ont pas encore leur carte pourront se la procurer alors et profiter des privilèges attachés à l'adhésion au Club social.

Pour le 16 mars, l'artiste invité au Club sera Gérald Lavoie, chansonnier de St-Boniface qui s'est déjà produit à la boite à chansons "100 nons".

En donnant, récemment, les noms des membres du Comité directeur du Club social, on avait oublié celui de Mme Viviane Desaulniers; nous réparons cette erreur aujourd'hui.

☆ ☆ ☆



Mlle Suzanne Jeanson était en vedette à la soirée du Club social du Centre culturel de St-Boniface, samedi dernier.
(Photo Perrin du Manitoba)

Les jeunes P.-C. de St-Boniface forment une association

Un groupe de jeunes progressistes-conservateurs représentant toutes les parties de la nouvelle circonscription électorale fédérale de St-Boniface, se rencontraient aux quartiers généraux du parti, rue Main à Winnipeg, le vendredi 29 février dernier, dans le but de fonder l'Association progressiste-conservatrice des Jeunes de St-Boniface.

Les personnes suivantes furent élues à l'exécutif: M. Fernand Audet, responsable de la comptabilité pour la compagnie Foster Advertising Ltd., président; M. Walter Kleinschmit, de la compagnie Hudson Bay, 1er vice-président; M. Richard Muller, artiste, à la compagnie Foster Advertising, 2e vice-président; Mme Joan Campbell, de Ball Realty & Insurance, secrétaire et M. Robert Mousseau, fonctionnaire fédéral, trésorier.

Caisse populaire du Précieux-Sang

"S'unir pour s'entraider"

C'est sur ce thème que s'ouvrit le 22 février dernier la 11e assemblée annuelle de la Caisse Populaire du Précieux-Sang.

Innovation cette année, un souper froid précède la réunion permettant ainsi à bien des membres présents de faire connaissance.

Après l'ouverture normale de toute réunion de ce genre, le président donne le rapport du Conseil d'Administration aux 67 membres présents et souligne en particulier que la Caisse Populaire du Précieux-Sang, qui fêtera cette année son dixième anniversaire, continue à profiter montrant une augmentation d'actif de $19,000.00 pour l'année fiscale écoulée. Un actif de $200,000.00, rêve de plusieurs années, devrait être atteint cette année.

De nombreuses questions posées par l'assistance agrémentèrent cette réunion, car toute réponse était savamment donnée par le président, M. G. Forest, et devenait en soi un cours sur les principes de base du mouvement. On a appris beaucoup ce soir-là au Précieux-Sang.

Un mot d'ordre est lancé pour cette année: "La majorité des paroissiens devraient être membres". Ainsi, chacun est prié de jouer sa part et de faire connaitre les bienfaits du Mouvement Coopératif à leurs amis et leurs voisins.

Ont été réélus au Bureau d'Administration pour 3 ans: M. Georges Forest et M. Edouard Lachance. M. Paul Bilodeau est un nouveau venu au Comité de Surveillance et M. Léo Boissonneault a été également réélu à la Commission de Crédit. On peut voir ici la confiance que les membres montrent envers leurs officiers.

L'intérêt des membres dans leur Caisse Populaire fut largement exprimé après la lecture du bilan financier, et le gérant, M. Mathias Gagnon, fut à la hauteur de sa tâche et l'assemblée le lui fit savoir en lui exprimant ses remerciements pour le travail qu'il accomplit. Après de chaudes discussions, un boni de 4½%, plutôt que de 5%, sera remis aux membres cette année.

Au Précieux-Sang, on veut en savoir davantage sur le Mouvement, c'est ce qu'exprima l'insistance d'un membre; on peut donc s'attendre que durant l'année, les membres de la Caisse Populaire du Précieux-Sang se réunissent plusieurs fois pour étudier plus profondément tous les aspects des Caisses Populaires. On aura même un pique-nique pour mieux se connaitre.

L'invité spécial de cette soirée, M. Jacques Molicard, directeur du Conseil de la Coopération du Manitoba et directeur général de l'Association, nous parla sur l'importance de la participation active de tous les membres, quels que soient leur instruction, leur rang social, dans n'importe quel mouvement qui existe et évidemment ceci s'avère vrai pour le Mouvement des Caisses Populaires. Il fit mention également des nouvelles techniques utilisées, connues généralement sous le nom "d'animation sociale" et qui amène tous les membres à participer pleinement au travail qui se fait dans leur Mouvement. Il mentionna également que le C.C.M. s'occupait actuellement d'organiser des cours spéciaux pour le personnel des Caisses Populaires, ainsi qu'un colloque avec les techniques d'animation sociale pour le Mouvement des Caisses Populaires. M. Molicard fit aussi remarquer que si la participation active des membres est importante, le regroupement et la collaboration entre les organismes franco-manitobains sont également une nécessité pour l'épanouissement de notre société au Manitoba et au Canada.

Le R. P. A. Lemoine eut le mot de la fin en termes simples mais précis, il rappela le mot d'ordre de cette soirée: **"S'unir pour s'entraider".**

Communiqué

Activités culturelles

Théâtre

Au Manitoba Theatre Centre, la deuxième représentation pour enfants sera donnée. Les pièces sont: "The Dandy Lion", "The Oldest Bareback Rider in the World" et "Dalton the Daring". Les heures sont: samedi, 9 mars, à 11 h. 30 et 1 h. 30 et le dimanche 10, à 1 h. 30 et à 3 h. 30. Cette production est pour les enfants âgés de 5 à 12 ans. Les billets sont en vente au Attraction ticket office seulement.

On présentera au Manitoba Theatre Centre, du 6 au 23 mars, une des comédies les plus amusantes offertes sur Broadway depuis quelques années. Il s'agit de "A Thousand Clowns". Les vedettes seront James Broderick et Lauri Peters, tous deux de New York. M. Broderick est connu à Winnipeg pour son rôle dans "Luv" l'année dernière et aussi pour ses interprétations de "Brenner" à la télévision et dans des productions de Walt Disney. Mlle Peters parut sur Broadway comme membre de la troupe qui interpréta pour la première fois "The Sound of Music" et sera la vedette féminine pour la saison prochaine du "Tyrone Guthrie Theatre", à Minneapolis.

Le rôle du jeune garçon, dont la pièce raconte l'histoire sera interprété par un acteur professionnel âgé de onze ans, Darel Glaser, qui vient de signer un contrat pour jouer "Oliver" pendant treize semaines au Japon.

Le directeur sera Louis Criss, directeur artistique résident du "Alley Theatre", de Houston, Texas.

La série du dimanche soir se continue au Studio Theatre Across the Street de MTC et le 10 mars à 8 h., le professeur Michael Beausang, du département d'Anglais de l'université de Manitoba, parlera de "Engame" de Samuel Beckett. M. Beausang a connu cet auteur à Paris. L'entrée est libre et on servira des rafraichissements.

Musique

Le Men's Music Club vient d'annoncer la nomination de six juges éminents pour son Festival de Musique du Jubilé d'or qui aura lieu du 4 au 18 mars. Pour son 50e anniversaire, le comité d'organisation fait venir Joseph Cooper, Trevor Anthony, John Poole et Maurice Miles, de Grande-Bretagne, et deux Canadiens, Leo Aquino et Mme Mossie Hancock. Le Comité offrira un trophée spécial, outre ceux qu'on connait déjà, à l'occasion du Jubilé. Il portera le nom de "Golden Boy".

Comme souvenir de cinquantième anniversaire on a annoncé que des brochures ont été imprimées et envoyées dans les écoles participant au Festival et on espère que leur lecture par les parents et amis des jeunes poussera ceux-ci à assister en très grands nombres aux séances.

Plus de 25,000 hommes, femmes et enfants participeront aux 396 classes du Jubilé d'or et compteront des candidats venant de quatre provinces, trois états, et d'endroits aussi éloignés que l'île de Vancouver, l'Alberta et le Nebraska. Les programmes sont en vente à tous les magasins de musique du Grand Winnipeg.

Le Festival qui débuta le 13 mai 1919, a célébré officiellement son 50e anniversaire le lundi 4 mars.

Films

M. Paul Morton, président des théâtres Odeon-Morton, vient d'annoncer un Festival du film pour enfants, qui commencera le samedi 9 mars à trois des théâtres de la compagnie: le Park, le Kings et le Hyland. Il se poursuivra pendant neuf samedis consécutifs à chaque théâtre. On présentera un film chaque samedi matin à 10 h., et chacun des neuf films sera présenté à chaque théâtre.

M. Morton a déclaré que sa compagnie était consciente du besoin d'offrir de tels films aux enfants et que, finalement elle avait pu les faire venir à Winnipeg.

Ces films furent préparés pour "The Children's Film Foundation of England" spécialement pour les enfants âgés de 6 à 12 ans et sont intéressants et instructifs.

Arts

Du 7 au 31 mars, à la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg, il y aura exposition des oeuvres d'artistes graveurs canadiens de l'Ouest.

Du 9 au 31 mars, au même endroit, 44 peintures représentant des cérémonies secrètes de la tribu indienne Isleta Pueblo, par Joe B. Lente, seront en exposition.

Selon les autorités du Fonds du Coeur, les hémorragies cérébrales ne sont plus infailliblement une cause de désespoir et l'invalidité peut maintenant être prévenue sinon complètement enrayer par un traitement prompt.

Qui est le citoyen le plus âgé natif de Saint-Boniface

A l'occasion du 150e anniversaire de sa fondation, la Ville de Saint-Boniface aimerait connaitre les noms de ses citoyens natifs qui auraient plus de 86 ans. On pourrait envoyer ces noms à l'Hôtel de Ville.

COMMUNIQUE

CKSB

diffusera directement de St-Jean-Baptiste

"La boite à chansons de la division de la Rouge"

le vendredi 8 mars
10 heures à minuit
Salle Centenaire de St-Jean-Baptiste
Maître de cérémonies André Martin

"CKSB s'occupe des jeunes....
Ecoutez les jeunes TALENTS de chez nous"

À CKSB

La Rouge bouge sous les souffles annonciateurs de printemps et St-Jean est inondé de chant ... "Inondation de vedettes" est le titre que se donne la boite à chansons de vendredi prochain, 8 mars, à St-Jean-Baptiste. Elle sera irradiée à CKSB à partir de 8 h. 30 ce soir-là. Voici la vague des interprètes qui se succéderont. Ils sont de St-Jean-Baptiste, St-Malo, St-Pierre, Ste-Agathe, St-Boniface: Gisèle Clément, Suzanne Pelletier, Denis Beaudette, Jeannine Fillion, Suzanne Jeanson, les 123, David Dandenault, Michèle Pelletier, Madeleine Grégoire, Gilles Beaudette, Aurore Ayotte, Jocelyne Beaudette, Gérald Paquin, Jocelyne Labossière, Lise Marion, Arlette Comeault, Gérard Curé, Pauline Pineau, Suzanne Goebel, Paul Dégagné. Ce sera tout un bain!

"Gas-ton, le télé-fon! qui son! Y'a person ..." On nous téléphone après cinq heures le soir, pas seulement pour toutes sortes de renseignements (disques, hockey, avis de décès, chambre à louer, où trouver un restaurant français Winnipeg, St-Boniface, comment traduire "pussycat"...), on appelle aussi pour soulager sa bile, et alors au moins quinze minutes y passent. Prière de ne pas abuser, et qu'on garde les commentaires pour le matin à 10 h. 05! (Car malheureusement les plus croustillants ne passent pas sur les ondes.)

Mais le micro a failli tomber en pièces lorsque Laurier Lapierre a été interviewé l'autre jour. On ne se fait pas exhorter souvent de cette sorte (on, c'est-à-dire les Franco-Manitobains).

Plus de 2,500,000 Canadiens sont atteints de différentes formes de maladies du coeur et des vaisseaux sanguins.

Il y a cent ans naissait Alain

Emile Auguste Chartier, dit ALAIN, naquit à Montagne-au-Perche. Ses parents le destinaient aux sciences, mais l'influence de Jules Lagneau, son professeur de philosophie au lycée de Vanves, détermina sa vocation. Après des études supérieures à l'Ecole normale, Alain passa son agrégation de philosophie, discipline qu'il enseigna à Pontivy, à Lorient, à Rouen et à Paris, où il termina sa carrière au lycée Henri-IV.

Il compta parmi ses admirateurs, Paul Valéry, Henri Mondor et surtout André Maurois, qui fut aussi son élève au lycée de Rouen, et selon lequel Alain serait "notre Montaigne et notre Socrate". De Montaigne, Alain a surtout retenu le scepticisme fondamental, qu'il a poussé jusqu'à l'agnosticisme absolu dans les cinq séries des "101 Propos" et dans ses "Libres Propos", et le goût pour la liberté, corps et âme, de l'individu, "le Citoyen contre les pouvoirs". De Socrate, Alain a hérité le sens du dialogue ("Entretiens au bord de la mer"; "Entretiens chez le sculpteur"), et une immense, une inlassable curiosité intellectuelle. Mais ni Socrate ni Montaigne n'ont su l'empêcher d'admirer Spinoza, Platon, Descartes, Kant, Hegel et Auguste Comte.

Sa ligne politique se définit surtout par son horreur, physique, morale et intellectuelle, de la guerre, qu'il fit comme simple soldat ("21 Propos à l'usage des non-combattants", 1915; "Mars ou la Guerre jugée", 1921; "Suite à Mars", 1939), et par sa méfiance envers le pouvoir centralisateur.

Rien ne lui était étranger. Ni la pure spéculation philosophique, ni la religion, ni l'histoire, ni la musique (il était un remarquable pianiste), etc. Cette universalité de goûts et de capacités, consacrée moins d'un mois avant sa mort par le grand prix national des Lettres, fait d'Alain le modèle même de l'humaniste moderne.

(Extrait du **Dictionnaire de la littérature français contemporaine**, collection "les Dictionnaires de l'homme du XXe siècle".)

(Information Larousse)

Chronique de CBWFT

Ginette Reno

Ginette Reno donnera un récital aux Beaux Dimanches, le 10 mars, à 8 h. Un récital spécialement filmé pour la télévision de Radio-Canada. L'une des soirées de la série de représentations données récemment à la Comédie-Canadienne devait être réservée à cet effet, mais une grippe avait empêché Ginette, dont on connait la conscience professionnelle, de faire face à cet engagement. Pour ce concert, Ginette Reno a choisi 26 chansons, entre autres, des chansons des Beatles, de Jacques Brel, de Fean Ferrat, ses chansons-jazz et certainement **Mon pays** de Gilles Vigneault qu'elle interprète d'une façon très personnelle.

Ascension et chute du 3e Reich

"Comment se fait-il qu'un peuple ancien et cultivé, baignant dans le christianisme, cultivant les arts et les sciences, se distinguant en technologie moderne, qui nous a donné Luther et Kant, Bach et Beethoven, Goeth et Einstein, ait sombré, au milieu du XXe siècle, dans la plus sauvage des barbaries?"

Cette question c'est le célèbre auteur et correspondant William L. Shirer qui la pose au tout début du vaste documentaire de trois heures, **Ascension et chute du troisième Reich,** qui sera présenté à CBWFT en trois parties, les dimanches 10, 17 et 24 mars, de 9 h. à 10 h.

Seul ou avec d'autres

CBWFT met à l'affiche le samedi 9 mars, à 11 h., **Seul ou avec d'autres,** qui a été réalisé en 1962 par des étudiants de l'Université de Montréal. C'est là l'une des plus heureuses tentatives de cinéma-vérité tournées au Québec.

Un groupe d'étudiants qui en avaient assez de la sempiternelle revue Bleu et Or décidèrent d'expérimenter autre chose et entreprirent la réalisation d'un long métrage sur les us et coutumes de la cité universitaire.

Encouragés par l'esprit de la nouvelle vague européenne et les expériences de Jean Rouch sur l'improvisation, Denys Arcand, Stéphane Venne et Denis Héroux, avec l'aide technique de Michel Brault, suivirent avec la caméra une étudiante de première, Nicole, qui aborde la vie universitaire. Elle fait la connaissance de Pierre et, en sa compagnie, au cours de conversations et de promenades, elle cherche à se faire une idée du sérieux des relations amoureuses entre étudiants. Les fêtes d'initiation la rapprochent encore de Pierre dont elle s'éprend peu à peu. Entière liberté a été laissée aux protagoniste d'improviser selon la spontanéité du moment.

Signalons que Stéphane Venne a écrit la musique de **Seul ou avec d'autres;** Michèle Boulizon, Nicole Braun, Pierre Létourneau et Marie-José Raymond en sont les interprètes.

Le Sel de la semaine

Au prochain **Sel de la semaine expérimental** que la télévision de Radio-Canada présentera le lundi 11 mars, à 10 h., on parlera des positions respectives des parents et des adolescents en ce qui concerne certains problèmes bien particuliers, sous le titre général de "Deux générations".

En studio, se trouveront face à face une trentaine d'adolescents des deux sexes, et le même nombre d'adultes choisis dans des associations de parents. Au cours de l'émission, ce sont quatre grands sujets qui doivent être abordés: 1) La puissance monétaire est-elle devenue un signe incontestable de succès?, 2) Le mariage représente-t-il un engagement pour la vie?, 3) Un homme désertant l'armée doit-il être considéré comme un lâche?, 4) Y a-t-il dans le monde une nouvelle morale?. Voilà donc les grandes lignes du débat.

Au poste CBWFT

JEUDI 7 MARS

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Chevaliers du ciel (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Les Dossiers de l'Agence
10.00—Tirez au clair
11.00—Cinéma: "Coïncidences" (Français 1947). Comédie dramatique de Serve Debecque, avec Serge Reggiani et Andrée Clément. Le jeune bibliothécaire d'un soyeux lyonnais aime la fille de son patron. Celle-ci est destinée à faire un riche mariage et le jeune homme est désespéré. Un jour sa cousine lui remet une boite ancienne renfermant trois boules qui doivent donner amour, richesse et mort à celui qui les jette volontairement. Quelles surprises réservent au jeune homme ces trois boules?

VENDREDI 8 MARS

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—Skippy le Kangourou (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Age tendre
8.30—Premier choix: "Cet enfant est mien" (Américain). Mélodrame de Delmer Daves, avec Troy Donohue et Connie Stevens. Après dix ans de travail dans une région désertique du Chili, un homme revient à San Francisco avec sa femme et sa fille. A bord du bateau qui les ramène, la jeune fille fait la connaissance d'un jeune homme. C'est le cou de foudre réciproque. Que lui réserve cette aventure?
10.15—Vivre
10.45—Affaires de l'état
11.00—Cinéma: "Le président Haut-de-Coeur" (Français 1940). Mélodrame de Roger Ferdinand, avec Harry Baur et Betty Stockfeld. Le procureur général Haut-de-Coeur, victime de ses préjugés sociaux, interdit à son fils d'épouser la fille d'un chef de gare. Le fils passe outre au refus paternel et est chassé. Une jeune femme séduisante se charge à sa façon de ramener le magistrat à des sentiments plus humains.

SAMEDI 9 MARS

2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre (C)
5.00—Les Marionnettes (C)
5.30—Les Hommes de l'espace
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace (C)
8.00—Cher Oncle Bill (C)
8.30—Du Sport et des hommes
9.30—Golf (C)
10.15—Coin de France (C)
10.30—Les Couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "Seul ou avec d'autres" (Canadien 1962). Etude de moeurs réalisée par Denys Arcand, Denis Héroux et Stéphane Venne, avec Nicole Braun, Pierre Létourneau, Marie-Josée Raymond, Michelle Boulizon et Marcel St-Germain. Une jeune fille de la faculté des lettres fait connaissance avec l'université et quelques-uns de ses nouveaux collègues.

DIMANCHE 10 MARS

2.15—Cours universitaires
4.30—Au bout de mon âge (C)
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Atome et galaxies (C)
6.53—Images de France
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.00—Deux plus un
10.30—Le Grand Nord (C)
11.00—D'Hier à demain (C)

LUNDI 11 MARS

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Chansons de Paris
6.58—Jeunesse oblige
7.15—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Le Paradis terrestre
9.00—Chapeau melon et bottes de cuir
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Cinéma: "Deux Dimanches" (C) (Russe). Documentaire sur la ville de Moscou, réalisé par Vladimir Chredel avec I. Dolgoroukova et V. Koretski.

MARDI 12 MARS

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—La vie qui bat (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Les Globe-trotters (C)
8.00—Mission impossible (C)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Partout
11.00—Ciné-club: "Le visage" (Suédois 1959). Drame philosophique d'Ingmar Bergman, avec Max von Sydow et Ingrid Thulin. Une troupe ambulante de magiciens et illusionnistes arrive à Stockholm. Ils sont reçus dans une demeure bourgeoise par un consul et sa femme qui pleurent la mort d'un enfant. La femme demande au magicien de lui expliquer la mort de son enfant.

MERCREDI 13 MARS

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise (C)
5.30—Robin-fusée (C)
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—A guichet fermé
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Long métrage: A communiquer.
10.00—Caméra '68
10.30—Les Cailloux (C)
11.00—Sauve qui peut (C)

ADOLF HITLER, créateur du Troisième Reich dont on fera revivre l'histoire, des origines à la chute, à la chaine française de télévision de Radio-Canada les dimanches 10, 17 et 24 mars, à 9 heures du soir. Le vaste documentaire intitulé "Ascension et chute du Troisième Reich" est réalisé d'après l'ouvrage de William L. Shirer. L'adaptation française et les commentaires sont de Léon Zitrone.

Nouveau programme révolutionnaire de culture physique

Vous pouvez être en pleine forme à tout âge, grâce à un nouveau programme d'éducation physique rationnel que décrit Sélection du Reader's Digest de mars. Ce programme révolutionnaire est fondé en principe sur une série d'exercices dits "oxygénants", en ce sens qu'ils nécessitent beaucoup d'oxygène.

Mais d'abord, qu'est-ce qu'être en forme? C'est avoir de l'endurance, être capable d'accomplir sans fatigue un effort prolongé, ce qui dépend directement du bon état général de l'organisme, coeur, poumons, système cardio-vasculaire et autres organes, tout autant que de l'état des muscles eux-mêmes. L'oxygène joue là un rôle capital.

Dans ce cas, direz-vous, si l'on a besoin de plus d'oxygène, il suffit simplement de respirer davantage. Ce n'est pas si simple. En fait, pour que la combustion des substances nutritives puisse produire l'énergie nécessaire, il faut, par l'intermédiaire du sang, fournir assez d'oxygène à toutes les régions où elles sont emmagasinées, c'est-à-dire à toute une multitude de cellules.

En principe, nous sommes capables de produire assez d'énergie pour nos activités quotidiennes, mais quand elles exigent davantage, il devient quelquefois difficile d'y arriver. Certes, il existe des mouvements d'éducation physique qui font travailler tous les muscles, se dilater la cage thoracique, battre le coeur et circuler le sang, mais les efforts respiratoires qui les accompagnent ne durent pas assez longtemps pour être vraiment profitables.

A la suite de tests prolongés portant sur des milliers de sujets, un officier du Service de santé de l'aviation américaine et conseiller en culture physique des astronautes, le Dr Kenneth H. Cooper, a pu évaluer avec précision les bienfaits qu'on peut attendre des activités sportives les plus courantes. Pour lui, les exercices les plus efficaces sont, dans l'ordre: la course à pied, la natation, le cyclisme, la marche, la course sur place, la balle au mur, le basketball et le squash.

Pour chacun de ces sports, l'auteur a dressé un programme chiffré. Il a procédé dans chaque cas à une évaluation scientifique de la dépense d'énergie qu'ils occasionnent. Les résultats ont été notés en points. Il en est arrivé à la conclusion qu'une dépense minimale de 30 points par semaine, quels que soient le nombre et la diversité des exercices pratiqués, est nécessaire pour acquérir et conserver une bonne santé.

"Au fur et à mesure de votre entrainement, dit-il, votre coeur devient plus résistant, et il se fatigue moins aisément. Au cours des premières semaines ou même des premiers mois de vos séances d'entrainement, il est vraisemblable que vous ressentirez chaque fois une certaine fatigue. A la fin, il arrivera pourtant un moment où vous pourrez pratiquer sans y penser tous les exercices qui vous sont nécessaires pour acquérir vos 30 points."

L'article de Sélection présente huit des principaux tableaux du programme du Dr Cooper.

Victoire du film canadien aux Jeux Olympiques de Grenoble

Le Canada a remporté le deuxième Grand Prix, celui du Prince Rainier de Monaco, à la deuxième Semaine Internationale CIDALC (organisme de l'UNESCO pour la diffusion des Arts, des Lettres et du Cinéma), qui s'est déroulée du 6 au 12 février dans le cadre des Jeux Olympiques de Grenoble.

Ce prix a été attribué à notre pays pour la meilleure sélection nationale. D'autre part, le film "Don Jackson, Patineur" s'est mérité une mention spéciale. Les films présentés étaient:

Don Jackson, Patineur (Réalisation: Stanley Clish, production: ONF)
Golden Gloves (Réalisation: Gilles Groulx, production: ONF)
Judoka (Réalisation: Josef Reeve, production: ONF)
La Lutte (Réalisation: Michel Brault, Marcel Carrière, Claude Fournier, Claude Jutra, production: ONF)
Le Rallye des Neiges (Réalisation: Donald Wilder, production: ONF)
60 Cycles (Réalisation: Jean-Claude Labrecque, production: ONF)

Manitoba, en plein élan vers '70!



Inscriptions à l'Ecole Nationale de Théâtre

Les candidats désireux de se présenter aux auditions de l'Ecole Nationale de Théâtre pour être admis à suivre les cours de l'année scolaire 1968-69 (cours d'interprétation et cours de production) sont priés de s'inscrire immédiatement.

Le directeur général de l'Ecole, M. James de B. Domville, vient en effet d'annoncer que la tournée annuelle d'auditions à travers le pays commencera au mois de mai prochain.

Cette année, le jury d'audition sera composé de MM. André Muller, David Peacock et William Davis, respectivement directeur artistique de la section française, directeur du cours de production et directeur artistique de la section anglaise. Comme les années précédentes, les auditions auront lieu dans toutes les villes importantes du pays, de Halifax à Vancouver.

L'Ecole Nationale de Théâtre est un établissement d'enseignement supérieur qui assure la formation complète du comédien et du technicien de théâtre.

Interprétation: Durée du cours: 3 ans. Les candidats doivent avoir terminé leur cours secondaire au moment de leur admission, et avoir entre 17 et 23 ans.

Cours de Production: Ce cours dure 2 ans, avec option possible pour une troisième année. Il se divise en deux sections:

a) **La section technique:** étude de tout ce qui concerne les techniques de théâtre, c'est-à-dire la régie, la direction de scène, l'administration des productions et la mise en scène.

b) **La section décoration:** étude de tous les aspects de la décoration de théâtre, notamment les décors, les costumes et les accessoires.

Les candidats à ce cours doivent également avoir terminé leur cours secondaire au moment de leur admission, mais aucune limite d'âge n'est imposée.

Toute demande d'inscription doit être adressée au secrétariat de l'Ecole, au 407, boul. St-Laurent, Montréal 1, Qué. (Téléphone: 861-1897). Sur réception de leur demande, l'Ecole Nationale de Théâtre fera parvenir aux candidats une formule d'inscription. Celle-ci doit être remplie et retournée à l'Ecole le plus tôt possible. Les candidats inscrits seront avisés, en temps utile, de la date et du lieu de leur audition, ainsi que de tous les détails relatifs à celle-ci.

L'acteur Jacques Zouvi, adjucateur au Festival d'Art dramatique du Dominion

Donald W. McGibbon, de Toronto, président du Festival d'Art dramatique du Dominion, a annoncé récemment que l'acteur-directeur Jacques Zouvi sera l'adjucateur des concours régionaux du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Parisien de naissance, Jacques Zouvi vint au Canada en 1947 et étudia à la célèbre Ecole du Nouveau-Monde, à Montréal, sous la direction de MM. J. L. Audet et H. Norbert.

Un peu plus tard, au cours d'un Festival d'art dramatique du Dominion, il obtint le premier prix pour le meilleur rôle de soutien. Il parut ensuite dans bien des rôles, tant français qu'anglais, au Théâtre du Nouveau-Monde, au Théâtre Club et au Théâtre Centre; durant neuf mois, il prit part à la tournée faite par les Canadian Players sous la direction de John Hirsch.

Il figura aussi à la télévision, surtout sur le réseau français, dans des séries bien connues telles que: "Chez Hélène", "Visite à Québec", "Festival Theatre", C.F.T.O. Il fut aussi invité à figurer sur des émissions comme "Flashback".

En 1954-55, avec Guy Lécuyer et Roland Laroche, il fonda La Compagnie de Montréal; en 1961, une deuxième école de théâtre et, en 1962, avec quatre amis intimes, le Centre Théâtre.

Il dirigea nombre de pièces anglaises: "Fumed Oak" et "The Wise Women" à l'Ecole nationale de théâtre, plus récemment "Dandy the Lion" avec Henry Green, de Toronto, et "The Departures" pour les Canadian Players.

Il fit une tournée au Canada, en 1967, avec "Le Théâtre du Nouveau-Monde"; il fut maître des cérémonies pour la télévision durant la Célébration du Centenaire du Canada à Ottawa et dirigea "La Boite magique", une pièce pour enfants qui fut représentée tout l'été à l'Expo '67.

Le concours régional du Manitoba aura lieu au Centre culturel de St-Boniface les 28, 29 et 30 mars prochain. La troupe gagnante participera aux épreuves éliminatoires à Windsor, Ontario, du 19 au 25 mai 1968.



LA COMMISSION DES EAUX DU MANITOBA

Avis de Séances publiques

ATTENDU QUE La Commission des eaux du Manitoba a entrepris une étude au sujet de l'étendue du niveau des eaux du lac Winnipeg, et

ATTENDU QUE La Commission des eaux du Manitoba exige que des séances publiques soient tenues afin que toutes les parties intéressées puissent faire des représentations devant la Commission,

DONC LE PUBLIC EST AVISE que des séances publiques seront tenues par la Commission des eaux du Manitoba aux endroits suivants et aux dates et heures indiquées:

DATE	HEURE	LIEU	ENDROIT
25 mars 1968	10 h. a.m.	Gimli, Man.	Salle municipale rurale
1er avril 1968	10 h. a.m.	Winnipeg, Man.	Auditorium Norquay

Toutes les personnes désirant faire des représentations devraient avertir le Secrétaire de la Commission de leur intention de se présenter. Les soumissions devront être faites par écrit et adressées aux bureaux de la Commission au plus tard une semaine avant la date de la séance publique à laquelle on se propose d'assister. On devra envoyer six copies si possible.

(Mme) Moya F. Tweedie,
Secrétaire,
La Commission des eaux du Manitoba,
693, ave Taylor,
Winnipeg 9, Manitoba.
Téléphone: 284-4470

La vie au Petit Séminaire

Journée de glace

Le dimanche 25 février avait lieu notre grand événement de l'hiver: notre journée de glace, avec une température des plus belles. Cette grande journée sportive fut un véritable succès, grâce au travail désintéressé de tous et des comités en particulier. En effet, la grande réalisation matérielle fut la construction de quatre monuments de glace qui soulignaient le grand thème de la journée: "Dieu géométrise éternellement". Pour exprimer ce thème choisi, l'Exécutif du Conseil Etudiant avait construit un monument de forme pyramide: "Dieu géométrise". Le comité spirituel avait un monument à base carrée surmontée de deux triangles inégaux se rejoignant au sommet: "Fraternité". Le comité culturel réalisa un monument à quatre dimensions, les trois premiers étages de forme carrée se terminaient par une coupole: "Progrès". Enfin, le comité sportif a exécuté un monument avec une base carrée ornée d'un trophée bien stylé: "Victoire".

Avec la présence de nombreux parents et amis, notre fête débuta à 1 h. par une partie de hockey mettant aux prises notre club P.S. 3 et le club du Juniorat. Bien que notre club menait au compte de 3 à 1 jusqu'à la troisième période, nous connurent la défaite au compte de 4 à 3. Nos compteurs furent: René Hacault 2 buts, Jean-Pierre Dubé 1 but, Normand Parent et Pierre Lemoine 1 assiste chacun.

A 2 h. 15, un autre beau spectacle de hockey au programme, entre notre club P.S. 1 et les Anciens. Ce fut une partie excessivement chaude du début à la fin, mais au compte de 4 à 3 pour les Anciens. Nos compteurs furent: Donald Foidart et Gilbert Lambert 1 but chacun, Charles Provost 2 assistes et Charles Roy 1 assiste.

A 3 h. 30, partie de ballon-balai, mères vs religieuses et filles. Ce fut un dur duel qui se termina au compte de 0 à 0. Mais il faut souligner que Mme Félix Boulet s'est vu mériter une punition de 2 minutes pour infraction par l'arbitre de la partie, M. Gérard Rémillard.

A 4 h. une autre joute de ballon-balai, cette fois-ci les pères vs les fils. Nos gars connurent leur première victoire sportive de la journée au compte de 3 à 1. Nos compteurs: Charles Provost 2 buts, Mérille Kirouac 1 but, Roger Cahill, Marc Rémillard et Charles Roy récoltèrent chacun 1 assiste.

A 5h., à la chapelle Saint-Louis, avait lieu l'événement religieux de la journée, soit une messe concélébrée par les abbés Raymond Roy, Robert Campeau, Laval Cloutier et Jean-Louis Rocan, ces deux derniers, anciens directeurs au Petit Séminaire. L'abbé Fernand Desjardins était à la disposition de l'assemblée au confessionnal. J.-P. Dubé, D. Foidart, R. Hacault et N. Parent exécutaient les différents versets des chants religieux, alors que l'assemblée participaient à ces airs connus. M. Gérard Kirouac et son fils, Mérille, étaient servants. M. Paul Martin fit la proclamation de l'Epitre, M. Philippe fit la lecture des intentions de la prière universelle.

A 6 h. tous se dirigèrent vers le réfectoire et la salle d'étude en vue d'y déguster un bon souper-buffet, grâce à la belle contribution des parents et la belle préparation de nos religieuses et de certaines dames.

Durant le souper, par la voix de M. Gérard Rémillard, eut lieu le lancement officiel de la vente des billets, par la distribution des livrets aux parents. Soulignons que cette vente de billets est en vue du tirage de magnifiques prix lors de notre thé annuel le dimanche 28 avril prochain. Les prix de ce grand tirage sont: téléviseur portatif 12", valises d'une valeur de $145.00, peinture sur velours ($50.00), radio transistor ($45.00). Nous savons d'avance que les parents en collaboration avec leurs fils obtiendront un bon succès de cette vente de billets.

Saison de hockey

Notre saison régulière de hockey fait place aux parties éliminatoires. Le classement des équipes s'établit comme suit: Séniors: "St-Léon" 12 points, "Ste-Agathe" 4, "St-Jean" 2. Les compteurs chez les séniors: C. Provost 22 buts, 8 assistes, 30 points; D. Rémillard 5, 7, 12; G. Labossière 3, 9, 12; C. Martin 3, 3, 6; Michel Roy 3, 3, 6; abbé F. Desjardins 1, 4, 5; R. Théberge 4, 0, 4; M. Arpin 3, 1, 4; C. Schimnowski 3, 1, 4; D. Foidart 2, 2, 4; G. LaFleur 2, 2, 4; Charles Roy 1, 3, 4; M. Desrosiers 1, 0, 1; abbé R. Campeau 0, 1, 1. Juniors: "Labrise" 16 points, "Ponteix" 6, "Ste-Elisabeth" 2. Leurs compteurs: J.-P. Dubé 13 buts et 5 assistes, 18 points; Gabriel Lambert 13, 5, 18; H. Chappellaz 5, 4, 9; G. Lafond 5, 2, 7; J. Bilodeau 3, 3, 6; R. Cahill 2, 3, 5; C. LaFleur 2, 3, 5; N. Parent, 1, 4, 5; M. Girardin 4, 0, 4; N. Gautron 3, 0, 3; R. Tétreault 2, 1, 3; R. Hacault 2, 1, 3; P. Dufresne 1, 1, 2; N. Lafond 1, 0, 1; E. Dupont 1, 0, 1.

Scouts de la Reine

Il nous fait plaisir de souligner que deux de nos gars se sont mérité la plus haute décoration pour un simple scout. Denis Rémillard de la troupe St-Norbert et Mérille Kirouac de la troupe La Broquerie ont été proclamés Scouts de la Reine lors du grand ralliement diocésain au club St-Vincent le dimanche 18 février. Nos félicitations!

Le chroniqueur

Parlons correctement

Prononciation de "l" entre voyelles

On observe une tendance à redoubler la consonne "l" entre deux voyelles: "Je ll'ai vu" ou "Tu ll'as dit". Il convient de prononcer "l" simple dans "Je l'ai vu, Tu l'as dit".

Porter, apporter, emporter

Le verbe "porter" et ses dérivés s'emploient avec un complément d'objet qui désigne soit un nom de personne, soit un nom de chose. On "porte", on "emporte", on "apporte" un malade sur une civière. On "porte" un vêtement.

Mais il ne faut pas confondre, dans l'usage, les dérivés "emporter" et "apporter" avec les dérivés "amener" et "emmener", qui, eux, traduisent l'action de "faire venir" ou de "faire éloigner" quand elle concerne des êtres qui peuvent se déplacer. On dira: "Les infirmiers emportent le malade sur une civière", mais: "Ils emmènent les parents à l'écart". On ne dira pas: "Ils amènent la civière dans la salle d'opération".

Mériter

Le verbe "mériter" signifie "avoir droit à une récompense" ou "être justement passible d'un blâme, d'une punition". Ex.: "Toute peine mérite salaire" et "Il n'a pas mérité cet affront".

On ne dira pas: "Cette signalisation routière mérite quelques modifications". On dira plutôt: ". . . exige, appelle, nécessite, réclame quelques modifications".

Ignorer

On ne confondra pas "Vous n'êtes pas sans savoir", qui signifie "vous savez certainement", avec "Vous n'êtes pas sans ignorer", qui veut dire "vous ignorez certainement".

Encourir

"Encourir" signifie "se mettre dans le cas de subir quelque chose de fâcheux; s'exposer à". Ex.: "Encourir une peine, un blâme, un reproche".

S'il s'agit de "danger", de "risque", il vaut mieux employer le verbe "courir".

Au lieu de: "Le danger encouru par les automobilistes" ou "Ils encourent de grands risques", on préférera: "Le danger que courent les automobilistes" ou "Ils courent de grands risques".

Conséquent

"Conséquent" signifie "conforme à la logique, à la raison". Ex.: "Il faut être conséquent avec soi-même". "Conséquent" ne doit pas être employé dans le sens d' "important". On ne parlera donc pas d'un "nombre conséquent d'électeurs".

Royalty

Cet anglicisme ne signifie rien d'autre que "redevance", qui devra, dans tous les cas, lui être préféré.

Cadre

La locution "dans le cadre de" doit être employée avec prudence et modération. Il faut veiller à ne pas lui donner un complément qui suggère à l'esprit une image incohérente. Ainsi, on ne dira pas: "Dans le cadre du présent cycle d'émissions".

Crash

Terme d'aviation. Définition: Atterrissage forcé sur le ventre. Traductions proposées: Ecrasement, atterrissage forcé, atterrissage sur le ventre, suivant le cas. Piste de détresse (piste de "crash".). S'écraser au sol (faire un "crash"). "Crascher", verbe argotique franco-anglais, se rend par s'écraser (au sol).

Crib

Terme du vocabulaire de l'eau. Définition: Prise d'eau dans une rivière ou dans un lac. Traduction proposée: Prise d'eau.

Dope Pot

Terme des travaux publics. Définition: Bouilloire dans laquelle l'enduit d'enrobage (le "dope") est chauffé avant son application sur les tubes. Traduction proposée: Fondoir.

Bobby Hull, la vedette de l'équipe des Chicago Black Hawks, reçoit une paire de patins plaqués or, montés sur une plaque, des mains de M. James Gallagher, gérant général de C.C.M., lors d'un lunch en son honneur à Toronto. La grande vedette de hockey a signé un contrat à long terme par lequel il s'engage à appuyer seulement les produits C.C.M. dans le domaine de l'équipement de sports et à travailler avec la compagnie pour développer un équipement offrant un meilleur rendement et plus de sécurité. En même temps, Bobby annonça l'établissement de l'Institut de Sécurité Sportive, une organisation de service public commanditée par C.C.M., qu'il dirigera. L'institut encouragera les habitudes de sécurité chez les jeunes sportifs et aussi chez les adultes. L'inscription sur la plaque se traduit comme suit: "Présentation à Bobby Hull par C.C.M. le 28 février 1968, d'une reproduction des patins Prolite C.C.M. employés par Bobby Hull durant la saison 1965-1966 alors qu'il compta 54 buts".

Ciné-club du Collège de Saint-Boniface

"L'Evangile selon saint Mathieu"

A l'occasion de la Semaine de la Foi, le Ciné-club du Collège de St-Boniface présentera le dimanche 10 mars, à 8 h. du soir, au gymnase du collège, un film de grande classe, "L'Evangile selon saint Mathieu" de Pier Paolo Pasolini.

Ce film a reçu le Prix Spécial du Jury au Festival de Venise 1964 et le Grand Prix de l'Office Catholique International du Cinéma.

Témoignage de la Presse

L'ensemble de la presse a bien accueilli ce film. "C'est déjà de quelque importance qu'un marxiste athée (Pier Paolo Pasolini est marxiste déclaré) se soit attaché à un sujet de ce genre et au personnage divin de Jésus et qu'il l'ait fait avec respect... "L'Evangile selon saint Mathieu", par la force même du témoin divin, est une oeuvre de laquelle, malgré tout, la spiritualité jaillit spontanée et immédiate et il ne pouvait en être autrement, parce que le film, reproduisant à la lettre la parole de Jésus, non seulement témoigne de sa grandeur et de sa puissance, mais affirme sans équivoque son essence d'Homme-Dieu. Le film cherche à rendre tout particulièrement le texte de saint Mathieu connu comme "Evangile des Pauvres" par son style réaliste. Il met l'accent sur le côté humain de l'Evangile. D'où la figuration inhabituelle donnée à l'oeuvre qui rejette l'iconographie traditionnelle pour adopter un mode d'expression particulier original qui donne à cette oeuvre une extraordinaire puissance d'évocation". (Osservatore Romano, 6-9-64)

A noter...

Etant donné le prix très élevé que le Ciné-club du Collège a dû payer pour louer ce film, l'entrée est fixée à $1.00 par personne.

Comment retrouver vos clés de voitures

Il n'y a rien de plus frustrant que de perdre ses clés de voiture. Et puis, il n'est pas facile d'identifier des clés que l'on trouve. Ce n'est pas tout le monde qui se souvient de son numéro d'immatriculation de voiture. La solution à tous ces inconvénients c'est d'attacher à vos clés une plaque-miniature des Amputés de Guerre. Vous les recevrez bientôt. Lorsque vous les aurez reçues, n'oubliez pas d'envoyer 60c pour les deux plaques ou 35c si vous n'en gardez qu'une seule. L'adresse: 140, rue Merton, Toronto 7.

La Division Scolaire Rivière-Seine no 14

Invite des demandes (dû à l'agrandissement)
Pour principaux, vice-principaux,
Professeurs, Orienteurs

Rétribution de salaire pour toutes les années de service
Frais de scolarité
Assurance de groupe
Congé sabbatique sur demande

Echelle des salaires:

Classe	Min.	Max.
1	$4,200	$ 5,600
2	4,700	6,800
3	5,400	7,800
4	6,400	10,100
5	6,900	11,000
6	7,300	11,800
7	8,000	13,000

S'adresser à: M. G. A. Guilbault,
Surintendant,
C.P. 550, St-Norbert,
Manitoba.



Rencontre au "100 nons"

Je me rends au "100 nons", comme d'habitude, vendredi soir. On m'accoste à la porte pour me dire de ne pas modérer mes éloges! Parait que ce sera un spectacle à tout casser!

Kenneth Woodley et Line Dupas

Les premiers qu'on nous présente sont des duettistes, habitués à l'ambiance et à la chaleur du "100 nons"; il s'agit de Kenneth Woodley et de Line Dupas. On les présente comme des chanteurs aux chansons très douces et amoureuses. La première est une chanson de Petula Clark, suivie de "Bonsoir John, John", déjà entendue maintes fois au "100 nons". Kenneth et Line furent à leur meilleur vendredi soir, devant deux salles combles. Line est ravissante avec "Goguette"; Kenneth l'est aussi avec une de ses compositions. Kenneth et Line ont le don d'intégrer l'auditoire à leurs chansons, soient par des claquements de mains, ou encore par une chanson de Peter, Paul et Mary: "Ecoute dans le vent", où l'on reprend le refrain. Quand Kenneth et Line se présentent sur la scène, ils nous prennent!

Gérald Lavoie

Le prochain, c'est notre débutant de la soirée! Débutant professionnel qui se rendit à Ottawa, au Concours Radio-Canada! S'il est bon pour l'Est, il est assez bon pour le "100 nons". Tous applaudissent Gérald Lavoie. Présentation simple et vraie! Ses chansons se déroulent autour d'un thème principal; son village de Dunrea, Manitoba. Une vue générale du village avec "Mon petit village". Ensuite une visite à "l'Auberge". Il nous fait rencontrer "Wilfrid Lafournaise", l'ivrogne vagabond. Il termine son court spectacle avec ce qu'il a chanté à Ottawa: "Chanson sans titre". Voilà au moins un compositeur qui a laissé sa marque au "100 nons", comme véritable manitobain! Tout son spectacle fut lasé sur ses propres compositions! On ne peut que l'applaudir. Les mûrs en perdent leur couleur!

David Dandeneau

David Dandeneau! Que voulez-vous que je vous dise de plus! Il est le seul artiste, au "100 nons", à recevoir une ovation debout! L'ambiance qu'il a créée, le dévouement et l'entrain qu'il possède, tout ceci, aucun dictionnaire n'en donne les synonymes! Son frère, Edmond, avec la touche magique au violon, joue l'introduction: c'est "La boite à chansons" de Georges Dor. David nous rend nous-mêmes! Il nous démasque! Nous sommes Canadiens français, ou bien nous ne le sommes pas! Vendredi soir, on l'était. L'entrain de la gigue, du folklore canadien; une fantasmagorie de chansons tellement pures, tels "Le bal chez Jos. Brûlé" de Tex, "Québec, mon pays" de Raymond Lévesque, font revoir les ancêtres, ces gens du Québec. Comme dit Raymond Lévesque: "Au Québec, on a pas peur de parler notre langue" et "Maudit que je me sens bien". David a fourni plus qu'un charme à la chanson, plus qu'une présentation théâtrale, il a donné de lui-même. Tous tapent du pied, des mains! Tous s'émerveillent à entendre le train imité par le violon d'Edmond et les cuillères à soupe de David! Le train s'appelle le "100 nons", la destination, c'est Saint Malo! Nous avons ce goût canadien dans le sang!

La chose surprenante est que David a refait tout son spectacle à nouveau! Aucune chanson usée, mais des chansons nouvelles qui resteront dans la mémoire de plusieurs! Au Manitoba, elles appartiennent à David, et David a su les faire siennes. L'auditoire le rappelle et c'est un chef-d'oeuvre, "Un Indien" de Monique Brunet. Tous les gens se lèvent debout et ce sont des "hourrahs" et des "bravos" de tous les coins!

Cette semaine

Le vendredi 8 mars, une jazzothèque, de 9 h. du soir à minuit. C'est quelque chose de bien, parait-il!

Réal Lévêque, co-publicitaire.

Sts-Martyrs-Canadiens

Assemblée de la Caisse populaire

La 8e assemblée annuelle de la Caisse populaire eut lieu le mardi 27 février à la salle paroissiale. Environ 30 membres, ainsi que M. l'abbé P. Raymond et un invité, M. René Toupin, représentant de la Caisse Centrale, étaient présents.

L'assemblée débuta par la prière des coopérateurs. Le président, M. Gilbert Boissonneault, fit remarquer qu'au cours de l'année 1967, le but de la Caisse fut de consentir plus de prêts aux membres et de s'organiser pour mieux servir les sociétaires. Aussi, à l'occasion de l'assemblée annuelle du Conseil Canadien du Manitoba, le président fut fier d'accepter, au nom de la Caisse locale, le trophée offert à la Caisse ayant recruté le plus grand nombre de nouveaux membres durant l'année. Ce fut la deuxième victoire et espérons que ce ne sera pas la dernière.

La lecture du procès-verbal de la 7e réunion annuelle par le secrétaire, M. Olivier Bernardin, suivit l'ordre du jour. Ensuite, les rapports des présidents des différents comités furent donnés.

Le boni de 4½ pour cent sur les parts sociales, tel que suggéré par le bureau d'administration, fut approuvé à l'unanimité.

On procéda ensuite à l'élection des officiers, dont voici la liste pour l'année 1968: président, M. Gilbert Boissonneault; secrétaire, M. Olivier Bernardin; directeurs, MM. Noël Jeanson, Lucien Mousseau et Louis Morin. Au comité de crédit, MM. Léonard Lussier, Raymond Fréchette et Dr André Lachance; comité de surveillance, MM. Marcel Jeanson, François Pambrun et Maurice Paillé.

M. René Toupin fit remarquer que c'était la première fois, depuis qu'il assiste aux différentes réunions, qu'un sociétaire félicite l'exécutif. Il félicita lui-même l'exécutif, car malgré une diminution au passif, à l'actif et au capital social, la Caisse eut un demi-million de dollars de roulement. L'important, dit-il, est qu'il faut être compétitif. Il recommanda d'organiser des soirées d'information pour les sociétaires qui ne sont pas assez conscients des services que la Caisse peut leur rendre. Il ajouta aussi qu'il serait important d'intéresser les jeunes et de leur donner des informations sur tout ce qui concerne la Caisse.

M. l'abbé Raymond, curé, eut de bonnes paroles pour M. Toupin, le remercia pour ses suggestions et espère que l'exécutif les mettra en pratique. Il rendit témoignage à l'exécutif pour le bon travail accompli et termina en souhaitant que les sociétaires augmentent considérablement.

Pour ce qui est des affaires nouvelles il y eut discussions et suggestions au sujet de la propagande pour la Caisse. C'est à tous les sociétaires de faire de la propagande. Tous les paroissiens devraient au moins avoir une part à la Caisse. Une autre suggestion fut celle d'un banquet à l'occasion de l'assemblée annuelle, ce qui encouragerait plus de sociétaires à y assister.

Les prix d'entrée (parts à la Caisse) furent gagnés par MM. Foubert et Léo LeBlanc.

L'assemblée se termina par un goûter.

Avis

L'assemblée générale de la L.F.C. aura lieu à 8 h. p.m. le mardi 12 mars.

Dans la purée . . .

Réveillé par un brusque coup de frein, le voyageur de l'autobus poussa un horrible hurlement: on avait profité de son innocent sommeil pour lui voler son dentier. La police, perplexe, est... sur les dents. Quant à la malheureuse victime, non seulement elle est au "régime purée", mais elle n'a même plus de quoi avoir une dent contre son voleur!

Navires-Stations météorologiques

Dans l'Atlantique nord, les navires-stations météorologiques qui desservent les neuf stations océaniques de l'Organisation de l'Aviation civile internationale croisent sans relâche à l'intérieur du carré de dix milles assigné à chacun. Ils transmettent toutes les heures aux stations côtières les conditions météorologiques qu'ils rencontrent à la surface; toutes les six heures, ils lâchent des radiosondes pour effectuer des observations en altitude. Les renseignements ainsi recueillis permettent de combler la grave lacune qui existe entre les réseaux complexes d'observation météorologique d'Europe et d'Amérique. Plus de vingt pays participent à cette opération.

Chronique sportive

Un dernier mot au sujet des étudiants qui nous ont représentés à Grenoble!

par Jacques LEMOYNE

Les critiques ont été sévères à l'endroit de l'équipe nationale du Canada à la suite du fiasco contre la Russie. Mais personne n'a visé les joueurs eux-mêmes qui ont fait leur possible et qui auraient peut-être pu gagner n'eut été leur grande nervosité. Envoyer des universitaires représenter notre pays aux Jeux olympiques quand on sait que les autres pays n'envoient que des professionnels c'est se moquer autant des Canadiens que des Européens. On m'objectera que dans le monde du ski nous faisons la même chose et que, parce que nous gagnons, nous ne disons rien. Or, il y a une différence: nous envoyons en Europe ou ailleurs les meilleurs skieurs canadiens et les meilleures skieuses, toute catégorie, tandis qu'au hockey nous envoyons un groupe de braves garçons, tous doués pour le hockey mais occupés à étudier et à préparer leur avenir, représenter un pays qui fournit les meilleurs joueurs au monde. C'est un peu comme si l'Australie envoyait ses juniors dans les séries de la coupe Davis!

J'ai conversé avec plusieurs rédacteurs et personne n'en avait contre les joueurs eux-mêmes, au contraire on est d'avis que, dans les circonstances, ils ont bien fait. Mais c'est le système et surtout son acceptation par nos représentants qui nous rendent furieux. Retirons-nous des compétitions internationales jusqu'à ce que les joutes soient disputées selon nos règlements et jusqu'à ce que nous puissions envoyer une équipe véritablement représentative et nous aurons accompli quelque chose de positif. La Ligue Nationale a elle aussi sa part de responsabilités dans cette affaire: il eut été tout à son honneur d'offrir aux vainqueurs du championnat "mondial" de disputer une série 4 dans 7 aux gagnants de la coupe Stanley. C'est étonnant qu'on n'y ait pas pensé car il y aurait eu une fortune à faire avec une telle série.

Exeunt les Leafs!

Depuis le temps qu'on le prédisait c'est enfin arrivé. Les Leafs ont faibli à la tâche après avoir déjoué tous les calculs des experts pendant des années. Les vieilles jambes ont cédé au poids des ans mais les Leafs ont abandonné la lutte en champions. Ils ont remporté la coupe Stanley la saison dernière et ils ont lutté avec détermination depuis le mois de décembre pour demeurer au dessus de la ligne de flottaison. La barque n'a pas encore sombré mais elle prend l'eau et, à moins d'un miracle, c'en sera fait de cette vaillante formation. Les Bruins et les Rangers seront les deux clubs chanceux puisqu'ils participeront aux éliminatoires cette année, les Rangers pour la troisième saison consécutive, les Bruins pour la première fois depuis les années '50. Montréal semble voguer encore une fois vers la première place tandis que Chicago va demeurer près des meneurs jusqu'à la fin. Le mystère des Hawks reste sans explication car une équipe aussi puissante devrait occuper le premier rang mais elle ne peut maintenir son allure continuellement, semble-t-il.

Une chose surprendra les partisans du Canadien. Il parait que les Habitants ne viennent qu'au cinquième rang parmi les clubs qui attirent le plus de gens aux joutes de la nouvelle division. Chicago serait en tête, suivi des Bruins, puis des Leafs et ensuite des Rangers. Les Canadiens suivraient, puis ce serait les Red Wings qui fermeraient la marche. Cette nouvelle a été vérifiée par un commentateur de Montréal qui, chiffres en main, en a établi le bien fondé. Ceci nous prouve que les clubs "gagnants" intéressent les Américains, ce qui est tout à fait normal, et que le hockey doit faire beaucoup de publicité pour être mieux connu. En effet, quelqu'un qui a suivi le hockey depuis des années jugerait les clubs d'après leur tenue des dernières saisons, un nouveau venu jugerait d'après la saison elle-même et les Canadiens ont connu un bien piètre début de saison. Et puis, des gars comme Bobby Hull, ça attire l'attention et le public. C'est un autre hommage au bombardier blond des Hawks et c'est bien mérité.

La langue!

On discute beaucoup, ce temps-ci, de la "parlure" des Canadiens français. Il y a ceux qui trouvent que nous parlons "joual" et ceux qui croient nous faire plaisir en disant que nous parlons un "délicieux français du 17ième siècle", comme si c'était un compliment à nous faire que de nous dire que nous nous éclairons encore à la lampe à l'huile. Et pour ajouter plus de confusion à une situation confuse il y a maintenant les téléspectateurs français qui viennent de découvrir que nous parlons bien "le langage du sport". On a en effet profité du passage en France de l'équipe de Radio-Canada pour demander à René Lecavalier et à son équipe de faire, à la TV française, la description d'une joute de hockey. Les Français qui emploient un jargon sportif absolument incroyable ont été surpris de voir qu'on pouvait parler de hockey en employant des termes bien français. Il y avait de quoi surprendre ces braves gens mais ils ont été assez honnêtes pour reconnaitre le mérite de nos représentants et s'il y avait eu une médaille d'or à gagner dans ce domaine, gageons que nous l'aurions remportée.

Ceci devrait nous servir et de leçon et d'encouragement. De leçon d'abord pour nous prouver qu'il n'y a pas de honte à parler un bon français quand on parle sport, et encouragement ensuite car si des européens reconnaissent que nous pouvons nous exprimer mieux qu'eux en certaines circonstances, c'est là un encouragement peu commun et qui ne s'est pas manifesté bien souvent dans le passé. Quoiqu'il arrive, il serait intéressant de voir nos amateurs de sport envoyer une carte postale à René Lecavalier avec cette simple mention: "Félicitations pour votre beau travail au Jeux Olympiques". Vous pourriez même signer: un lecteur de La Liberté et le Patriote et ça lui ferait doublement plaisir. Qu'en pensez-vous?

Air Canada a commandé trois long-courriers Boeing 747 de 368 places (ci-dessus), dont elle doit prendre livraison en 1971. Ces appareils, qui voleront à 600 m/h, établiront de nouvelles normes de confort. Ils seront affectés aux liaisons transcontinentales et transatlantiques de la Société à l'été de 1971. La cabine principale, qui s'étend jusqu'au nez de l'avion, mesure 20 pieds de largeur—sept de plus que les long-courriers actuels—et permet l'aménagement d'un salon. Un pont supérieur, situé à l'arrière du poste de pilotage et relié à la cabine principale par un escalier en vrille, peut être aménagé en second salon, en bureau ou en chambre. Ces appareils coûteront $20 millions chacun.

Billet du jeudi

Le "Maisonneuve" de Léo-Paul Desrosiers

Quand Léo-Paul Desrosiers mourut en avril 1967, il réalisait le rêve de ses dernières années, lui qui en poursuivit peu en sa vie studieuse et simple.

Il venait d'achever sa biographie de **Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve** (1), premier gouverneur de cette Ville-Marie qui allait être la ville tumultueuse de Montréal, et il avait l'assurance que l'ouvrage verrait le jour de l'année de l'Expo '67.

Ces deux points fixés, il tourna la dernière page de son livre à lui, et s'en alla.

Il était âgé de 71 ans et aurait peut-être gardé un peu plus le goût de vivre, si sa femme elle-même ne l'avait précédée dans la mort, lui qui vivait pour elle et par elle.

Née Marie-Antoinette Tardif, connue dans les lettres sous le nom de Michelle Le Normand, écrivain comme lui, rieuse et gaie, alors qu'il ne l'était pas, l'appuyant et le complétant, celle-ci était un peu la femme forte dont il n'aurait pu se passer.

Une crise cardiaque l'emporta en 1964.

A ce moment, Desrosiers travaillait d'arrache-pied à son **Maisonneuve** et se demandait, déjà malade, s'il réussirait à le terminer, sans rien bâcler, à temps pour l'exposition universelle de Montréal.

Car Desrosiers ne faisait rien à moitié, s'imposant d'aller au fond des choses, quelle que fût l'oeuvre sur le chantier, d'histoire ou de fiction.

* * *

Sa biographie de Maisonneuve est ce que nous avons de mieux sur l'homme et ses origines, son rôle et son influence dans la Ville-Marie des débuts, à laquelle il donna le meilleur de lui-même, avant de mourir à Paris dans une quasi-pauvreté.

Ce n'est pas lui qui s'enrichit en Nouvelle-France, dans la traite des pelleteries ou la vente de l'eau-de-feu aux indigènes.

Il avait pourtant de quoi vivre, vu ses goûts modestes, et il commença par s'éloigner de la haute société à laquelle il appartenait par droit de naissance.

Après vingt-quatre ans au Canada, il ne possédait plus — depuis longtemps — les propriétés familiales de Neuville et de Maisonneuve, il ne pouvait songer à l'existence de gentilhomme-fermier d'autrefois, il était devenu une sorte d'étranger pour les nobles amis, ou les amis nobles, de sa jeunesse.

Il avait regagné la France à la suite d'injustices, de procès, de calomnies dont il fut l'objet, et de son renvoi final par le marquis de Tracy, arrivé au Canada quatre mois plus tôt, muni d'instructions royales à son sujet.

On l'accusait, lui qui avait été l'âme et le souffle vital de Ville-Marie, d'être incapable dans les rang et place qui étaient siens.

C'était joindre là le ridicule à l'injustice.

* * *

Il se retira donc à Paris, suivi de son serviteur Louis Fin, qui sera son compagnon jusqu'au dernier moment, Monsieur de Chomedey étant célibataire et peu habile, semble-t-il, aux soins de la cuisine et du ménage.

Il se fixe d'abord au centre de l'ancien Paris, rue Saint-Martin en la paroisse de Saint-Médéric, puis dans l'est de la ville, sur la rue des Fossés Saint-Victor, aujourd'hui rue du Cardinal-Lemoine.

C'est là qu'il meurt, le 9 septembre 1676.

La précision de ces détails donne idée de l'ouvrage de Desrosiers, qui ne négligea de retourner la moindre pierre, de chasser les plus rares documents, même ceux-là que l'on croyait inexistants, pour camper de façon fidèle, exacte, définitive, la haute et noble figure de Maisonneuve, dont la stature est plus imposante qu'on ne le crut pendant un temps.

Cet homme était la bonté même et l'humilité, et il pratiqua, il y a déjà trois siècles, ce qu'on appelle aujourd'hui le travail d'équipe, lequel parait à certains une découverte.

Il savait reconnaître les qualités de chacun, et il s'employa à utiliser pour le mieux les talents autour de lui, sans s'inquiéter des risques personnels, étant assez homme pour ne pas se soucier des rivalités possibles.

C'est ainsi qu'il travailla de concert avec Lambert Closse et Charles Le Moyne, Jacques LeBer, Jeanne Mance, Monsieur Souart, Zacharie du Puis, Jean de Saint-Père, Marguerite Bourgeoys surtout.

Maisonneuve et Desrosiers vivront l'un par l'autre.

L'Illettré

(1) **Editions Fides**, Montréal.

AVIS

Les arénas de St-Boniface
sont situés aux numéros
294, rue Bertrand et 910, rue Maginot
Le Directeur des Loisirs

Prix et récompenses

Arts et Lettres

"Le Prix des Deux Magots" (1,500 F) qui est décerné chaque année dans le célèbre café littéraire de Saint-Germain des Prés par un jury d'écrivains et de journalistes, a été attribué à Guy Sajer, pour son roman "Le Soldat oublié" (Editions Robert Laffont) au deuxième tour par 8 voix contre 1 à Maurice Pons pour son roman "Rosa".

Jeanne Champion (Le Cri) et Gérard Nicaise (La Mémoire de Poitiers) avaient obtenu des voix au tour précédent.

Le Prix du Roman Populaire, d'un montant de 5,000 F, a été décerné à Mme Neil Pierlain pour son livre "Le Rendez-vous de Marrakech" (Editions Tallandier).

La lauréate a voyagé en Afrique et en Amérique du Sud où elle a puisé l'inspiration de ses romans précédents. Elle a publié des nouvelles et des romans comme "Chacun a sa chimère" et "Ombre sur les Andes".

Le Prix du Meilleur livre étranger (série roman), créé en 1948 et destiné à récompenser un auteur étranger n'ayant pas eu plus de trois livres traduits en France, vient d'être décerné au romancier japonais Abe Kobo pour "La Femme des sables", qui avait déjà remporté le prix Halperine-Kaminsky pour sa traduction due à Georges Bonneau.

Le Grand Prix Dominique de la mise en scène a été attribué à Jean Meyer pour "La Ville dont le prince est un enfant" de Henry de Montherlant, présentée au Théâtre Michel.

Le prix de chorégraphie du théâtre d'essai de la danse a été décerné au groupe de danse du Théâtre, etc., de Zagreb. Ce groupe, dirigé par Milana Bros, avait prouvé sa valeur dans les ballets réglés sur "Ionisation et intégrales" (Varèse), "Chant des adolescents" (Stockhausen) et de la "musique de jazz" (Schifrin et Bey).

Cinéma

La médaille d'Or du cinéma français vient d'être décernée au film d'André Cayatte, "Les Risques du métier".

L'Association des importateurs et distributeurs indépendants de films aux Etats-Unis a décerné ses prix annuels. Celui qui est réservé au meilleur film étranger a été attribué au film français "La guerre est finie". Yves Montand a été désigné comme meilleur metteur en scène.

(BNF 10-2-68)

General Motors du Canada a produit son six millionième véhicule en octobre 1967 à son usine de Sainte-Thérèse-Ouest. Il a fallu trente ans pour atteindre le premier million, alors que trois ans et demi ont suffi pour le dernier million.

Les demi-finales de la ligue de hockey junior de l'Ouest Canadien auront lieu à l'Arena de Winnipeg la semaine prochaine, entre les "Jets" de Winnipeg et les "Bruins" d'Estevan.

Dimanche 10 mars à 2 h. 30 p.m.
Mardi 12 mars à 8 h. p.m.
Vendredi 15 mars à 8 h. p.m.

Décès

Au Manitoba

WINNIPEG —

Mme Albert Landry

Le mercredi 21 février est décédée subitement Mme Albert Landry (Anaïs Lussier), âgée de 74 ans.

Une assistance nombreuse prit part aux prières récitées au salon funéraire Barker. Parmi les parents de la défunte présents aux funérailles, qui eurent lieu en l'église Our Lady of Victory, on remarquait, outre son époux, trois frères, Hervé, de St-Boniface, Alcide et Firmin, de Mariapolis, et quatre soeurs, Mme Albert Lebeau, de Glenora, Soeur Hermance Lussier, S.G.M., de St-Norbert, Mme Albert Leduc, d'Ottawa, et Mme Gérard Normandeau, de Winnipeg. Trois soeurs, Mmes Joseph Lussier, de Laval, Qué., et Onésime Boucher, de Montréal, et Isabelle, Soeur Adoratrice au monastère du Précieux-Sang d'Ottawa, ne purent assister aux funérailles.

* * *

N.-D.-DE-LOURDES —

Soeur Marie-Aloyse

Le mercredi 21 février est décédée à l'hôpital Taché, à l'âge de 79 ans dont 57 ans de vie religieuse, Soeur Marie-Aloyse, Chanoinesse des Cinq Plaies.

La défunte laisse dans le deuil son frère, M. le docteur L. D. Collin, médecin très estimé de la population manitobaine. Sa soeur religieuse, Sr Louis-Alfred, S.N.J.M., l'avait précédée de deux semaines dans la tombe.

Les funérailles eurent lieu à Notre-Dame-de-Lourdes le samedi 24 février, au milieu d'un concours nombreux d'anciens élèves et d'amis de la communauté des Chanoinesses. La messe fut concélébrée par quatre prêtres: M. l'abbé Lucien Roy, curé de Lourdes, M. l'abbé Lionel Thibault, le R. P. Gérald Labossière, O.M.I., ancien élève, et le R. P. Jean-H. Collet, O.M.I. Les porteurs actifs étaient tous des anciens U. Rondeau, Robert et Raynald Labossière, Paul Bergeron, Marcel Lancelot et Antoine Gaborieau. Les porteuses honoraires étaient des Filles d'Isabelle: Mmes R. Weicker, Marthe Poiron, Fred Bourrier, Antoine Labossière et Josaphat LeNéal. La quête fut faite par MM. Frank Lesage et Joseph Bazin. Le lecteur à la messe fut M. Joseph Deroche. La chorale de Lourdes exécuta avec beaucoup de piété les chants des funérailles en langue française. Mme Henri Vuignier touchait l'orgue.

M. Clément Collet

Le jeudi 22 février, à l'hôpital de St-Claude, est décédé, à l'âge de 61 ans, à la suite d'une longue maladie supportée avec résignation, M. Clément Collet.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Antoinette Chappellaz; sept fils, le R. P. Jean-Hubert Collet, O.M.I., professeur au collège de Gravelbourg, Sask., Gilles, de St-Vital, Roger, de La Broquerie, Lucien, de St-Claude, André, de Notre-Dame-de-Lourdes, Marcel, au scolasticat des Oblats, et Normand, au collège de Gravelbourg; un frère, Albert, de Notre-Dame-de-Lourdes; une soeur, Mme Arthur Chappellaz (Alice), de St-Claude; deux petits-enfants et son beau-père, M. Antoine Chappellaz, de St-Claude.

Les prières furent récitées en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes, le dimanche 25 février. A 8 h. p.m., une messe offerte par les Chevaliers de Colomb fut concélébrée par trois prêtres, fils de la paroisse: le R. P. Jean-Hubert Collet, O.M.I., M. l'abbé Noël Delaquis et le R. P. Léo Bosc, O.M.I. La messe des funérailles fut célébrée le lundi 26 février dans l'église paroissiale par le Père Collet. Il était assisté de douze prêtres concélébrants: ancien curé, Oblats de Marie Immaculée et amis de la famille. Le chant fut magnifiquement exécuté par la chorale de la paroisse, sous la direction de Soeur Georgette Pantel. Mme Henri Vuignier touchait l'orgue.

Les porteurs honoraires, Chevaliers de Colomb, étaient MM. Wilfrid Décosse, Josaphat Doyon, Thomas Labossière, Pierre Vigier, Albert Augert et Jean-Baptiste Bazinet; les porteurs actifs, MM. Jean Collet, Denis et Raynald Chappellaz, Léonel, Norbert et Arthur Roy, tous neveux du défunt.

La quête fut faite par MM. Henri et Marcel Vuignier. Une assistance nombreuse de paroissiens et d'amis de la famille venus de l'extérieur remplit l'église paroissiale.

* * *

STE-ANNE-DES-CHENES —

Mme Elméria Dufresne

Le samedi 2 mars, à l'hôpital général St-Boniface, est décédée à l'âge de 74 ans, Mme Elméria Dufresne, veuve de Joseph Dufresne. Née à Wisconsin Rapids, Wisconsin, la défunte vint au Manitoba en 1898 et demeurait à Dufresne depuis 13 ans. Lui survivent: un fils, Edmond, de St-Boniface; une fille, Mme J. Laurin (Eveline), de Dufresne, Man.; quatre frères, Henri et Alfred Smith, de St-Boniface, Joseph, de Ste-Anne-des-Chênes, et Edouard, de Winnipeg; deux soeurs, Mme L. Fréchette, de Ste-Anne-des-Chênes, et Mme A. Lavergne, de Winnipeg; 5 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées à 8 h., le lundi soir 4 mars, au salon mortuaire Desjardins et le service fut chanté à 10 h. mardi matin en l'église de Ste-Anne-des-Chênes et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

ST-PIERRE —

M. Arthur Lapointe

Le lundi 3 mars, à l'hôpital de St-Pierre, est décédé, à l'âge de 85 ans, M. Arthur Lapointe, de St-Pierre, Man. Né à Montréal, Qué., le défunt habitait St-Pierre depuis 1916. Son épouse, Rosedelima, le précéda dans la tombe en mars 1965. Lui survivent: deux fils, Lucien et Adélard, de St-Boniface; quatre filles, Orise, Mmes R. Carrière (Irène) et L. Gauthier (Thérèse), toutes trois de St-Pierre, et Mme F. Bernardin (Rita), de St-Norbert; 24 petits-enfants; un frère, François, de Montréal; deux soeurs, Mme L. Gascon, de St-Janvier, Qué., et Mme E. Charbonneau, de Montréal.

* * *

LE PAS —

M. J.-W. Lamontagne

M. Joseph-Wilfrid Lamontagne est décédé à sa demeure le 28 janvier après deux semaines de maladie. Il était âgé de 78 ans et 4 mois.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Héléna Poirier, huit enfants, Gustave, de Le Pas, Jeanne (Mme Laurent Fontaine), de Lisieux, Sask., Bibiane (Mme Henry Fisher), de Rosa, René, de Snow Lake, Mme Rose Poirier, de Campbell River, C.-B., Aldéa (Mme Willie Kryschuk) et Anna (Mme Douglas Anderson), de Le Pas, et Eva (Mme Alfred Carpenter), de Campbell River.

Sont venus de l'extérieur pour les funérailles: M. Laurent Fontaine, de Lisieux, Sask., Mme Maria Schmidt, de Regina, Sask., M. et Mme Ronald Fontaine, de Linden, Alta, M. et Mme Fisher, MM. Paul et Roger Poirier et Mme Léo-Paul Lamontagne, de Flin Flon, ainsi que le curé de Three Hills, Alta, petit-fils du défunt.

* * *

En Saskatchewan

CUT KNIFE —

Mme A. T. Riggs

Le vendredi 26 janvier est décédée subitement à sa résidence une pionnière, Mme Albert-Thomas Riggs (née Marie Blais), âgée de 76 ans.

Mme Riggs naquit à Ottawa le 6 avril 1891 et vint avec ses parents, M. et Mme S. Blais, dans le district de Baldwinton, en 1906. Elle épousa M. A. T. Riggs en 1911 et ils s'établirent sur une ferme dans le district de Tatsfield. En 1946, ils se retirèrent et vinrent demeurer à Cut Knife.

Mme Riggs, épouse et mère dévouée, était membre de la société des Dames d'Autel.

Le service fut chanté en l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours, le 29 janvier, par M. l'abbé J. N. Fuchs. M. Ronald McKeown fit les frais du chant, accompagné à l'orgue par Mme M. D. McKeown.

Les porteurs étaient MM. Joe Castellan, R. McInnis, Cliff Brackenbury, Atelio Petovello, John Bullerwell et Jack Rowswell. Le salon mortuaire Sallows et McDonald était en charge des arrangements. L'enterrement se fit dans le cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, une fille, Mme Roy Dion (Ethel), de Cut Knife; quatre fils, Gordon, de Chilliwack, C.-B., Orville, de Turtleford, Vernon, d'Edmonton, et Mervyn, de Cut Knife. Un fils, Léonard, perdit la vie sur le champ de bataille en 1944. Neuf petits-enfants et deux arrière-petits-enfants l'ont aussi précédée dans la tombe.

* * *

REGINA —

Mme Elisabeth Martin

Mme Elisabeth Martin (née Normandin), de 2351, rue Cameron, Regina, est décédée le mardi 20 février, à l'âge de 85 ans.

Le R. P. W. A. Wagey célébra la messe de Requiem le vendredi 23 février, à 10 h. a.m., en la cathédrale Holy Rosary. Les porteurs étaient quatre neveux de la défunte, MM. H. Lysack, Aurèle, André et Norman Béchard; deux cousins, MM. Roger Poissant et Claude Béchard. L'enterrement se fit au cimetière Riverside Memorial.

Mme Martin naquit à St-Philippe, comté de La Prairie, Qué., et vint s'établir avec son mari dans le district de Sedley, Sask., en 1910. Ils prirent résidence à Regina en 1940.

La défunte fut précédée dans la tombe par son mari, Fernando, en 1964; un fils, Maurice, en 1955, et une fille en 1925. Elle laisse dans le deuil quatre fils, Damien, d'Edmonton, Côme, de Lajord, Sask., Georges-Henri, de Regina, et Albert, de Montréal; une fille, Mme Rolande Ring, de Regina; quatre soeurs, Soeur Henriette Normandin, S.G.M., de St-Boniface, Mme Charles Béchard, de Sedley, Mlle Anita Normandin, de Regina, et Mme Herman Carbonneau, de Dakota Nord, E.-U., ainsi que 15 petits-enfants.

Un service à rendre

Chaque année, les Amputés de Guerre du Canada vendent des plaques-miniature pour réhabiliter les amputés de guerre, pour secourir leurs veuves, leurs enfants orphelins et autres personnes à leur charge, pour stimuler la recherche visant à perfectionner les membres artificiels et pour venir en aide aux personnes dans la vie civile qui perdent un membre. En achetant des plaques-miniature des Amputés de Guerre, vous contribuez à soutenir toutes ces activités. Donc, lorsque vous recevrez vos mini-plaques, n'oubliez pas d'envoyer 60c pour les deux plaques ou 35c pour une seule au Service de Plaques des Amputés de Guerre, 140, rue Merton, Toronto 7, Ont.

TRIBUNE LIBRE

A tout seigneur, tout honneur!

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre journal du 1er mars 1968, vous portiez un article sur la Société d'Assurance-vie Sun Life du Canada, dans lequel vous attribuez à M. Joe J. Driscoll le titre de "gérant de la succursale manitobaine de la Société Sun Life".

J'apprécierais beaucoup voir une correction faite sur cette article, car il y a trois succursales de la Société Sun Life au Manitoba et ainsi, trois gérants.

M. Archie J. McDonald est gérant de la succursale Winnipeg Assiniboine, M. George S. Shoemaker est gérant de la succursale Brandon et M. Joe J. Driscoll est gérant de la succursale Winnipeg Red River.

Je crois que votre article est un injustice envers le gérant de Brandon et moi-même et qu'une correction prompte est donc en ordre.

Sincèrement,

Archie J. McDonald
gérant de la succursale
Winnipeg, Man.
le 4 mars 1968

Le Club Toastmaster Louis Riel

La réunion du 29 février dernier fut jusqu'ici une des plus intéressantes de l'année.

Tout d'abord, grâce au comité du téléphone, l'assistance fut plus nombreuse qu'à l'accoutumée. Un de nos visiteurs fut tout étonné de voir tout le profit que l'on peut retirer d'une telle soirée.

Louis Marius, notre maître de table pour la circonstance, présenta des caricatures de journaux et revues que les orateurs se chargèrent d'expliquer avec humour.

Marcien Duhamel nous parla longuement du tract éducatif et des moyens à prendre pour ne pas prolonger les réunions. N'empêche qu'après l'avoir entendu nous étions en retard de 15 minutes!

Le meilleur orateur pour les discours préparés fut Vic Desmarais, un nouveau membre.

Le 23 mars, au Westminster Motel, aura lieu le concours oratoire du district no 4. Léo Duguay y représentera notre club. Tous sont invités à se rendre nombreux à cette soirée et à y encourager notre représentant.

Le publiciste

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Western Paint	6-0*
Club Belge No 2	6-3
CKSB	5-4
Chez Huot	5-4
Club Belge No 1	4½-4½
Marion	4-5
Can. de Naissance	4-5
Medo-Land	4-5
Seals	4-5
The Blues	3-6
Cercle Ouvrier	3-6
Twin Cities Painting	2½-3½*

* 3 parties à jouer.

Haute Partie: G. Léveillé, 227. **Hautes 3 Parties:** G. Léveillé, 585.

Haute Partie. Can. de Naissance, 897. **Hautes 3 Parties:** Can. de Naissance, 2547.

Date limite pour l'inscription dans l'annuaire téléphonique le 1er avril prochain

Le Manitoba Telephone System vient d'annoncer que la date limite pour l'inscription dans l'annuaire téléphonique du Winnipeg métropolitain de 1968 sera le 1er avril prochain.

Les inscriptions ou les changements soumis après cette date ne pourront pas paraître dans les pages blanches ou jaunes de l'édition de cette année car la copie sera déjà remise aux imprimeurs.

On imprimera environ 320,000 annuaires cette année, soit une augmentation de 10,000 sur le nombre de l'année 1967. Le nouvel annuaire sera livré à travers la région métropolitaine au cours du mois de juin.

Mariage

En Saskatchewan

ST-BRIEUX —

Bédard - Revering

Le 24 février, en l'église St-Antoine de Lake Lenore, M. Richard Bédard, fils de M. et Mme Antoine Bédard, de St-Brieux, unissait sa destinée à celle de Mlle Betty Ann Revering, fille de M. et Mme Walter Revering, de Lake Lenore. M. et Mme Bédard établiront résidence à Saskatoon où M. Bédard est étudiant en 2e année à la faculté de médecine.

Naissance

En Saskatchewan

ST-FRONT —

Le 16 février: Robert-Joseph, fils de M. et Mme Gabriel Dufault.

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un heureux anniversaire à:

11 mars
M. Nicholas Messner, Somerset.

15 mars
M. Maurice Moreau, Somerset.

16 mars
M. Jean-G. Nadeau, La Broquerie.

Alliance Française de Winnipeg

"Dans les coulisses de l'Histoire"

Se promener "dans les coulisses de l'Histoire contemporaine" peut réserver d'intéressantes découvertes quand le détective qui y conduit est un historien de marque comme le professeur Robert Aron.

C'est ainsi qu'à sa conférence du mardi 20 février, à l'Alliance Française de Winnipeg, M. Aron nous a appris tout d'abord qu'il avait été Canadien durant trois mois. C'était en 1943, alors que, pour échapper à l'occupation allemande, il gagnait l'Afrique du Nord par l'Espagne. Arrêté et séquestré par la police espagnole, il devait, comme plusieurs de ses compatriotes, se faire passer pour "canadien né à Québec", subterfuge connu évidemment par les Espagnols, mais qui leur permettaient de relâcher leurs prisonniers français après quelques semaines de camp de concentration!

Parmi les aventures confuses et inattendues que peuvent cacher les "coulisses de l'Histoire", M. Aron nous a raconté dans quelles circonstances, plus romantiques que militaires le Général Pétain a appris qu'il devait prendre la direction des armées à Verdun. C'est durant cette bataille célèbre que le Général Pétain entretint une correspondance assidue avec sa fiancée. Cette correspondance fut publiée récemment sous le titre de "Lettres de Verdun" et elle nous fait voir chez le futur maréchal de très beaux sentiments d'humanité.

Ayant étudié de façon particulière l'histoire de la France d'après-guerre, le professeur Aron a eu l'occasion de rencontrer le Général de Gaulle non seulement dans les coulisses mais aussi sur la scène de l'Histoire. Une première rencontre en 1954, dans les bureaux plutôt déserts du mouvement gaulliste, fut une confrontation assez brève entre deux conceptions de l'Histoire, le Général retraçant certains phénomènes contemporains jusqu'à un incident du 15e siècle, alors que l'historien Aron se contentait d'en trouver les explications dans la période d'entre les deux guerres! L'autre rencontre plus tardive, c'est une lettre du Général de Gaulle félicitant le professeur Aron pour un ouvrage sur la période de la Libération.

Expliquant comment un historien doit se renseigner, M. Robert Aron indiqua les trois grandes sources qu'il est appelé à consulter: les témoignages écrits, par exemple "Les Mémoires du Général de Gaulle"; les témoignages parlés, c'est-à-dire des interviews des témoins; et les documents officiels ou officieux. Si les premières sources, à savoir les témoignages écrits, méritent d'être abordées avec confiance, le respect ne doit cependant pas enlever le sens critique.

Mais c'est surtout pour les documents d'archives que l'historien doit se faire détective, d'autant plus que ces documents ne sont généralement pas accessibles avant 50 ans après l'événement. Et M. Aron de nous citer quelques exemples de ses démarches de Sherlock Holmes pour son travail sur l'histoire du débarquement de Normandie.

Châteaux et palais d'Europe"

Le professeur Dimitris Styliaras, de la faculté d'Architecture de l'Université de Manitoba, sera le conférencier invité de l'Alliance Française, le mardi 19 mars, à 8 h. 30 du soir, au University Women's Club, 54 Westgate. Illustrant sa conférence de diapositives, il fera visiter les "Châteaux et Palais d'Europe". (Entrée: non-membres — $1.00; étudiants — 50c.)

Le professeur Styliaras est diplômé de l'Université de Berlin.

Film "L'Auberge Rouge"

Le lundi 25 mars, à 8 h. 30 du soir, au Collège de St-Boniface, on présentera "L'Auberge Rouge", film de Claude Autant-Lara mettant en vedette Fernandel. (Entrée gratuite.)

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet No 3681

Ligue de 5 quilles

Félicitations à l'équipe Manaigre qui a remporté le championnat de la troisième série avec une marge de 4 points sur sa plus proche rivale.

La dernière série a débuté vendredi dernier et a donné les résultats suivants:

Equipe	Points
G. Manaigre	18
A. Girard	17
Arm. Jeanson	12
H. Sala	12
D. Nolin	8
T. Girard	7
R. Fontaine	5
Art. Jeanson	5

Marchoton

Le marchoton "Mal aux pieds" aura lieu le samedi 27 avril. Les scouts de tout St-Boniface se joindront à nous afin de faire un succès de cette marche de 15 milles. Les jeunes sont donc invités à se procurer des formules d'inscription et à se trouver des parrains le plus tôt possible.

Çà et là

Les joueurs de curling sont passablement nombreux dans notre Conseil. Ceux qui ont pris part au bonspiel des Chevaliers de Colomb, vendredi dernier, se sont bien amusés. Puissent-ils être plus chanceux l'an prochain!

Le frère Rosaire Péloquin invite les membres de notre Conseil et leurs épouses à une conférence, le lundi soir 18 mars, au Club Traverse, à 8 h. 15. La soirée se terminera par une dégustation de vins et fromages. Venez nombreux encourager les organisateurs!

RIGOLETTO







Les élèves de l'Institut Collégial de St-Pierre ont donné libre cours à leur imagination dans l'organisation de leur Semaine de Carrières. A gauche, devant le gisant du "Géant Vert", la mascotte du Kiosque de la Technologie, Marcelle Marion (11e année, cours universitaire), fait voir à une invitée, Mlle D. Legault, de la Centrale diocésaine de la J.E.C., un spécimen de "science en boite". Au centre, Lucille Carrière prépare le Kioske de la Médecine. A droite, la classe de 11e année (cours général) qui s'est mérité les honneurs du meilleur Kiosque: 1ère rangée, assis, M. Raymond Bisson, orienteur, Mlle Doreen De Marck, titulaire de la classe, M. Maddi Abdallah, ci-devant instituteur de sciences; 2e rangée, Bernadette Dotremont, Nicole Laroche, Andrée Préfontaine, Louise Catellier, Noëlla Lussier et Lina Tétrault; 3e rangée, Robert Maynard, René Audette, Glen Shelby et Jacques Hébert.

Le Pas

Remerciements

Mme Wilfrid Lamontagne et ses enfants remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de leur époux et père. Un merci spécial aux religieuses, aux gardes-malades, au Dr Abbott, aux RR. PP. N. Doyon et J. Cloutier, O.M.I., ainsi qu'à tous ceux qui les ont consolés dans leur épreuve.

A l'usine General Motors d'Oshawa, les terrains de stationnement réservés aux employés occupent une superficie de 48 acres.

A St-Pierre 300 personnes assistent à la clôture de la Semaine des Carrières

ST-PIERRE — Parents et invités spéciaux ont répondu à l'invitation des élèves de l'Institut Collégial de St-Pierre en se rendant en grand nombre, le jeudi 29 février, à la soirée de clôture de la Semaine des Carrières et Professions.

Au dire des élèves, ce n'est peut-être pas sans une certaine curiosité que les parents ont tenu à y être présents afin de s'y rendre compte par eux-mêmes de ce qui avait été à l'origine de cette semaine si mouvementée.

Une danse à 5 h. a.m.!

En effet, cette semaine d'activités intenses avait commencé de façon très originale. Le 21 février, il y eut à l'Institut Collégial une danse au lever du soleil, c'est-à-dire à 5 h. du matin, suivie d'un déjeuner aux crêpes! Il n'y avait pas de retardataires ce matin-là!

Autre originalité qui devait agrémenter cette semaine, chaque journée eut un thème particulier qui devait s'exprimer même dans le vêtement. Ainsi, il y eut la journée de la mode, celle des couleurs frappantes, celle du bleu-blanc-rouge (couleurs de l'école). Même les "hippies" ont eu leur journée! Mais pour la clôture, tout le monde était endimanché.

Le travail des classes

Le plus important cependant fut le travail assigné à chaque classe. Chacune devait monter un kiosque où furent exposés des renseignements de toutes sortes sur différentes carrières ou professions. Cela avait demandé beaucoup de recherches.

La classe de 10e-A (cours universitaire) présenta le service social; celle de 10e-B, la médecine; la 11e, la technologie et la 12e, les professions libérales.

Au cours général, la 10e s'occupa de faire connaitre le service civil; la 11e, les carrières universitaires; la 12e, le commerce.

Les invités

Pour leur soirée de clôture, les étudiants de St-Pierre avaient eu l'heureuse idée d'inviter de façon spéciale des représentants de différentes carrières.

C'est ainsi que l'on pouvait remarquer, causant avec les jeunes dans la salle transformée en restaurant, un officier de la Gendarmerie Canadienne, un représentant de la Police municipale, des étudiants de différentes facultés de l'université, des infirmières, des enseignants, des techniciens.

Buts de la Semaine

"Cette semaine organisée par les comités de la J.E.C. et de l'Orientation, affirment deux étudiantes, Cécile Curé et Annette Parenty, avait pour but premier de procurer aux élèves les renseignements nécessaires sur différentes occupations afin d'aider chacun à faire son choix. Un autre but était de promouvoir l'esprit de l'école.

"Ces deux buts ont été vraiment atteints. Chaque classe a présenté une somme imposante d'information. D'autre part, tous les élèves ont fait preuve de beaucoup de coopération et d'enthousiasme. L'esprit de l'école a fait un bond formidable!

"Les responsables, le personnel enseignant, les élèves, les invités, les parents, enfin tous ceux qui ont contribué à faire de notre semaine étudiante un grand succès méritent des félicitations et des remerciements sincères."

Elie

Caisse populaire

C'est le jeudi 20 février que se tenait l'assemblée générale annuelle de la Caisse populaire d'Elie. Cinquante-huit membres étaient présents.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous, le président, M. Léo Alarie, lut le rapport des directeurs qui révéla que de nombreux changements s'étaient produits à la Caisse au cours de 1967. On y accusa une augmentation favorable. L'actif à la fin de l'année se chiffrait par $486,106.03, soit une augmentation de 14.3 pour cent ou de $60,928.46. Le compte parts a augmenté de $43,950 et celui de l'épargne de $10,455. Le peu d'augmentation dans ce dernier compte est peut-être attribuable au fait que beaucoup de fermiers ne peuvent pas vendre leur récolte.

L'orateur invité était M. René Toupin, gérant de la Centrale des Caisses populaires du Manitoba et secrétaire du Conseil de la Coopération du Manitoba.

Les élections qui eurent lieu après la lecture des divers rapports de comités donnèrent les résultats suivants: Comité de surveillance, Mme Claire Bernardin, élue pour 3 ans, et Mme Henriette Sénécal, élue pour 2 ans; Comité de crédit, M. Charles Davidson, élu pour 3 ans; directeurs réélus pour 3 ans, MM. Lionel Bouchard et Alexandre Desrochers.

Dunrea

Veillée sociale

Les jeunes de cette localité se sont donné rendez-vous à la salle paroissiale le vendredi 23 février avec des délégations de jeunes venant de St-Lazare (une quarantaine), de Brandon, Boissevain, Deloraine, Killarney et même St-Boniface, pour une veillée de sauteries de tous genres aux sons d'une fanfare venant de St-Boniface.

D'après les échos s'envolant de la salle il y eut des harmonies diverses, beaucoup de gymnastique et de chants pour conduire les différentes danses. Les jeunes donnèrent libre cours à leurs énergies sans aucune marque de fatigue, sous les regards amusés de plusieurs adultes surveillant la scène.

M. l'abbé Gérard Régnier, curé de St-Lazare, avait tenu à accompagner ses jeunes paroissiens, et avec M. l'abbé P. A. Morand, curé, ils se rendirent à la salle pour se rendre compte par eux-mêmes de la manière dont les choses se passaient.

Tous se séparèrent à une heure avancée après un bon goûter et satisfaits du plaisir éprouvé au contact de nouvelles connaissances de d'autres localités et souhaitant que le plaisir se renouvelle encore.

Partie de cartes

Une seconde veillée de jeux de cartes et bingo eut lieu le dimanche soir 25 février, sous les auspices des familles suivantes: André, Gérard, Napoléon, Félicien, Georges et Arthur Boulet, Dan Donald et George Cuveliers, Henri Côté, Fernand Bisson, Louis Daigle, André Dionne, Mmes Félix Fitzpatrick et Marie Gamache, Benoit Garand, Ed. Gélinas, Alex et Fred Morin, Dan McGuire, Jos. Mondor, Stéphane et Daniel Maurice, Fernand Labossière, Jules Légaré, Guy Paradis, John et Frank Spurrill, Emile Sebulski, Albert Varga. Les principaux organisateurs étaient les familles Benoit Garand, Gérard et Nap. Boulet, Stéphane Maurice, Albert Varga. M. Dan McGuire était en charge des tables de cribbage.

Il y eut 11 tables pour le jeu de Whist dont les vainqueurs furent: Mmes Edmond Beaupré et Madeleine Côté et M. Frank Telipski. Au cribbage, profitant des bonnes leçons reçues par un professeur fort compétent, M. le curé, Mme Richard Rondeau et M. A. Lavoie sortirent vainqueurs.

Le jeu de bingo favorisa Mmes Richard Rondeau, Henri Côté, Frank Spurrill; MM. John Spurrill, George Cuveliers, Arthur Paradis (2), Félicien Boulet, Basil Spurrill, R. Lussier, C. Garand; et pour la carte toute remplie, Marcelle Lavoie reçut le $5.00.

Mme Paul Toutant gagna une tasse et une soucoupe de fantaisie sur billets de 1 à .50c. Au jeu de dés, un fer à repasser à vapeur fut fort disputé et échut finalement à Mme Richard Rondeau. Une marmite à friture électrique fut gagnée par Mlle Bernice Cuveliers, sur billets vendus. Deux bouteilles d'eau de Cologne favorisèrent MM. Pierre Touchette, de Killarney, et Jules Légaré, de cette localité. Plusieurs gâteaux furent ensuite vendus, puis un réconfortant goûter termina cette intéressante veillée dont le profit pécuniaire fut fort encourageant.

Cordial merci à tous, surtout aux personnes de l'extérieur, Baldur, Killarney et autres endroits qui sont venus coopérer à cette réussite.



N.-D.-de-Lourdes

Club 4-H

Le Club 4-H des filles a tenu sa 5e réunion mensuelle le 14 février. Les 39 membres y étaient présents. Il fut décidé que le concours oratoire aura lieu le 25 février. Le montant de $40.00 a été envoyé au Conseil 4-H et $5.00 à la Marche des Dix Sous. Puisque le 14 février était le jour de la St-Valentin, des jeux furent organisés, suivis d'un délicieux goûter, dont les parents et membres ont très joui.

Les gagnantes du concours oratoire du 25 février furent Jocelyne LeNéal, première, et Nicole Deroche, deuxième pour les 10 à 13 ans; dans le groupe de 14 à 19 ans, Viviane LeJeune, première, et Mariette Bosc, deuxième. On aimerait féliciter les 30 membres qui ont fait l'effort d'y participer. Un merci très spécial à MM. Richard Benoit, Paul Cénérini et Jean Brisson, qui ont gracieusement donné leur temps pour agir comme juges. Les gagnantes concourront à Balder le 21 mars.

La rédactrice

• • •

Bonspiels

Les 9 et 10 mars aura lieu le premier bonspiel annuel de l'Association de Chasse et de Pêche de Notre-Dame-de-Lourdes et du district. Les intéressés doivent inscrire leurs équipes en contactant un des membres suivants: Roger Pantel, Robert Robitaille ou Pierre Mabon, pas plus tard que le vendredi 8 mars, à 10 h. p.m. Chaque équipe doit comprendre au moins deux membres.

Au bonspiel des dames à Carman, les 4, 5 et 6 mars, une des équipes de la localité y participa, à savoir celle de Mmes Irène Crites, Thérèse Bahuaud, Isabelle Roch et Jeanne Rusywich.

Remerciements

Les familles Collet et Chappellaz remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont jointes à eux dans le deuil qui les a frappées, soit par assistance aux funérailles, offrandes de messes ou de prières, lors du décès de M. Clément Collet. Un merci spécial à MM. les abbés Lucien Roy et Lionel Thibault, curé et vicaire de Notre-Dame-de-Lourdes, au Dr Hubert Delaquis, à M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé de St-Claude, aux religieuses, ainsi qu'au personnel de l'hôpital de St-Claude. Merci aussi à toutes les personnes qui ont rendu visite à M. Collet lors de son séjour à l'hôpital.

St-Adolphe

Hockey

Après avoir été assez chanceux tout au long de la saison de hockey, les "Royals" de St-Adolphe ne purent se remettre de leur joie à temps pour être victorieux aux finales de la division ouest de la ligue Hanover-Taché. Ils perdirent trois parties successives contre St-Pierre. Les "Braves" de St-Pierre se montrèrent supérieurs tant au jeu d'équipe que sur les patins. Félicitations à ces braves jeunes hommes et bonne chance dans les finales de la ligue. Et, pour ce qui est des "Royals", il faut attendre à l'an prochain pour tâcher de remporter le trophée. Des bravos vont quand même aux "Royals" pour avoir bien représenté leur petit village en remportant la victoire dans trois quarts des parties jouées durant la saison.

Elections

Le mercredi 28 février avait lieu l'élection d'un nouveau conseiller pour le quartier no 1 de la municipalité rurale de Ritchot pour remplacer le regretté Pierre Delorme, décédé il y a environ un mois. Quelque 400 personnes se rendirent aux bureaux de votation pour choisir librement un des trois candidats. M. J.-A. Leclerc fut élu par une bonne majorité. Félicitations les plus sincères à cet homme qui s'est déjà donné corps et âme pour aider la paroisse. Félicitations aussi aux deux autres candidats qui avaient sans doute de bonnes intentions en vue du progrès municipal.

Ile-des-Chênes

L.F.C.

La prochaine rencontre de la Ligue des Femmes Catholiques sera rehaussée par la présence de Mme Jean Bérubé, enseignante spécialisée dans l'orientation de la jeunesse. Invitée par le comité d'éducation, la conférencière présentera une causerie intitulée "Nos adolescents"; suivra une période de questions.

Cordiale invitation à toutes les mamans d'adolescents de se joindre à nous le jeudi 14 mars, à 8 h., afin de participer à cette soirée d'information et de réflexion.

Soirée paroissiale

La partie de cartes et le bingo tenus à Ile-des-Chênes le 25 février s'avéra un réel succès tant par l'enthousiasme de l'assistance que par son résultat financier. Une fois de plus, La Ligue des Femmes Catholiques a réalisé son objectif: défrayer le coût d'allonge aux tables de la salle paroissiale.

Parmi les heureux gagnants de la soirée mentionnons Mme G. Petit, prix d'entrée; Mme A. St-Laurent et René Trudeau, qui marquèrent le plus de levées aux cartes. Au bingo, M. Trudeau remporta un radio-transistor offert par A. Dupuis; la rafle favorisa M. Denis Moquin.

Le programme récréatif fut assuré par la chorale des "Intrépides", sous la direction de M. Ferland. On se rappellera longtemps de ces quelque 40 voix venues gracieusement interpréter de belles chansons françaises dont: la "Valse et choeur" extrait du 2e acte de "Faust" de Gounod; un choeur tyrolien de Rossini, "Auprès de ma blonde" à quatre voix mixtes, "Mon pays" de Vigneault et "Monsieur le Curé", chanson folklorique amusante. L'accompagnatrice était Mme L. Molin. Grand merci à ce dynamique choeur pour un récital fort apprécié. On espère l'entendre de nouveau.

Félicitations au comité d'action sociale, responsable de l'organisation de cette soirée. Merci aux généreux donateurs, aux dames qui ont contribué au goûter et à M. E. Lacroix, infatigable maitre de cérémonies.

Votre rapport, Madame

Des éloges vont à la section de l'Assomption de Transcona pour son programme du 14 février. Les panélistes d'expérience surent apporter des réponses concises et pratiques au questionnaire soigneusement préparé. Puissent ces précieux renseignements contribuer à améliorer la qualité des divers rapports.

Comité de presse

St-Georges

Réunion de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse tenait sa réunion générale le jeudi 22 février.

Les 21 membres présents avaient auparavant assisté à la messe et à quelques instants de méditation. M. l'abbé G. Trudeau, curé, ouvrit l'assemblée par la prière. Mme Paul Boulet, présidente, adressa quelques paroles de bienvenue aux dames et des remerciements à Mme Cyril Dupont pour les services rendus à la Ligue comme secrétaire. Elle est remplacée par Mme Philippe Désautels. Celle-ci fit donc lecture du rapport de la réunion de janvier et de la correspondance.

La responsable du comité spirituel lut un article sur la "Charité". L'on se groupa pour une petite enquête et notre mot d'ordre fut "Faire une oeuvre de miséricorde ce mois-ci selon les aptitudes et les capacités de chacune.

Mme A. Desautels, du comité d'action sociale, fit rapport des visites aux malades et nous annonca une assemblée, ou plutôt une conférence, sur le budget qui sera donné lors de la réunion générale de la Caisse populaire le 11 mars.

Ensuite Mme Ernest Dupont, du comité d'éducation, nous présenta les sujets discutés au cercle d'étude qui avait eu lieu chez Mme Edgar Vincent: problèmes chez les jeunes — cigarettes, boissons, drogues, loisirs, travail. Les opinions de chacune furent intéressantes et variées.

Pour terminer, M. le curé nous parla des changements dans la direction de la paroisse. Un comité paroissial aidera les syndics, dit-il. Les laïcs sont appelés à prendre une part plus active dans la vie et l'action de l'Eglise. L'on se sépara après avoir pris un café.

Lorette

Réunion de l'APM

Le mercredi 28 février, l'Association de Parents et Maitres tenait sa 2e réunion de l'année à l'école Lagimodière où se trouvait un bon nombre de parents.

M. le président, J. B. Grégoire, souhaita la bienvenue. M. Constant, principal de l'école secondaire, présenta M. Choy, professeur d'exercices physiques, qui donna un démonstration avec filles et garçons portant leurs costumes. M. Choy mérite des félicitations pour son excellent travail; tous les élèves ont bien rempli leur rôle.

Ensuite, M. Georges Guilbault, surintendant des écoles de la Division Rivière-Seine, expliqua les changements qui vont se produire dans l'enseignement. Plusieurs questions lui furent posées, telles que: Doit-on donner des devoirs à la maison? Les enfants des premiers grades doivent-ils apporter leurs livres à la maison? Il était très intéressant d'entendre les commentaires de chacun. La plupart aimerait que les petits emportent leurs livres à la maison, afin de les encourager et de mieux les suivre dans leur travail scolaire. La lecture et l'épellation doivent être suivis de près. Les professeurs ont soutenu que c'est préférable de ne pas apporter les livres.

M. Guilbault présenta plusieurs diapositives sur la nouvelle manière d'enseignement. Plusieurs grades seront dans la même salle avec leurs professeurs, ainsi un élève brillant pourra profiter de l'avancement et les moins brillants écouteront les autres pour se rattraper. Les élèves pourront travailler en groupes; la discipline sera moins rigide; l'enfant sera plus à son aise et donnera un meilleur rendement.

M. le président remercia les invités et un goûter termina la soirée.

Honneur au mérite

Il y a deux mois environ, fut lancé un concours provincial en vue de la semaine de l'éducation.

Pour y prendre part, les élèves de dixième, onzième et douzième années devaient, dans un essai de 500 à 800 mots, faire connaître les "Nouveaux développements en Education".

Le premier mars, deux élèves de Lorette furent fièrement avertis du succès remporté. Liliane Johnson, élève de dixième année, se classa en deuxième place, et Valérie Viskup, étudiante de onzième année, en troisième. Elles méritent d'être applaudies chaleureusement. Tous sont fiers quand Lorette remporte une victoire au gouret ou au ballon-panier, n'est-ce pas? Alors soyons-le de ces deux jeunes enthousiastes pour la cause du français.

Lise Jeanson
10e année

• • •

Carnaval d'hiver

Toute la population est invité à assister au carnaval d'hiver qui aura lieu les 8, 9 et 10 mars prochains. Il y aura amusements pour tous: parties de hockey, hommes et demoiselles, courses en toboggans motorisés, mascarade. Il ne faudrait pas manquer le patinage de fantaisie par 40 petites filles, qui aura lieu le dimanche à 1 h. p.m. Le 9 mars, à 8 h. p.m., soirée dansante et couronnement de la Reine le dimanche soir. Bienvenue à tous.

Ste-Anne-des-Chênes

Remerciements

Les familles Dufresne et Smith désirent exprimer leur vive gratitude à tous les parents, amis et connaissances qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de Mme Elméria Dufresne.

Jeunes et adultes prennent une part active au Carnaval d'hiver à La Broquerie

LA BROQUERIE — L'événement de l'année à La Broquerie n'est nul autre que le grand Carnaval d'hiver qui s'est déroulé les 1er, 2 et 3 mars. Organisé cette année par la Chambre de Commerce et le Club sportif, le carnaval remporta un succès éclatant.

L'ouverture officielle se fit le vendredi soir. Ont pris place au centre de la glace: M. l'abbé Félicien Juneau, MM. et Mmes Louis Laurencelle, Roland Gauthier et Jean-Léon Lord, ainsi que les trois candidates, Mlles Lucille Kirouac, Micheline Gamache et Shirley Werbeniuk et leurs escortes.

Après l'hymne national, le maître de cérémonies, M. Raymond Poirier, souhaita la bienvenue au nom du Comité du carnaval, M. J.-L. Lord adressa la parole au nom de la Chambre de Commerce et M. R. Gauthier, au nom du Club sportif, souhaita la bienvenue aux joueurs de Beauséjour. M. L. Laurencelle procéda à la coupe du ruban. La petite Monique Nadeau portait les ciseaux. Par le fait même, le temps des réjouissances était inauguré officiellement. M. le Curé adressa quelques mots, puis jeta la rondelle et la partie de hockey entre les Beavers de Beauséjour et les Habitants de La Broquerie commença pour se terminer par un pointage de 9 à 5 pour le club local.

Samedi, le carnaval se continua toujours et ce fut la journée des enfants. Dans l'avant-midi, trois parties de hockey: les Tom-Toms de La Broquerie ont gagné 2 à 0 contre Ste-Anne; les Pee Wees, 3 à 0 contre Lorette; les autres Pee Wees, 2 à 0 contre Ste-Anne. Avec M. le Curé et ses promesses, nos jeunes ont fait du beau travail.

Dans l'après-midi, la mascarade d'enfants sur la glace fut assez intéressante; on remarquait des fantômes, des filles à go-go, des sorcières et beaucoup d'autres. Marcel et Mona Gauthier remportèrent le 1er prix en personnifiant un couple de l'ancien temps. Le 2e prix est allé au jeune Chaperon Rouge joué par la jeune Carmelle Nadeau. Suzanne Mireault gagna le 3e prix dans son rôle de la vieille sorcière. Félicitations à tous les participants. Merci aux juges.

Après la mascarade, le Collège de St-Boniface joua une partie de hockey contre les Midgets de La Broquerie. Ces derniers remportèrent la victoire au compte de 10 à 7.

Le samedi soir, il y eut grande soirée-mascarade pour adultes, qui fut un réel succès. La salle était remplie à craquer; tout le monde s'est bien amusé au rythme de l'orchestre de Ray et ses Ménestrels. Parmi les gens masqués on pouvait voir un bon nombre de hippies, des bouffons, des filles à go-go, de jolis couples, un valentin spectaculaire et même un ancien combattant de la guerre du Vietnam. Le 1er prix fut gagné par M. et Mme André Brodeur, qui portaient le costume authentique d'un fermier et d'une fermière. Albert Bohémier se mérita le 2e prix pour son accoutrement vert de bouffon et le 3e prix est allé à Norman Lavack et Marie Byzinsky, de Ste-Anne, personnifiant deux jolies poupées-chiffon. Félicitations à tous les participants. Les juges n'ont pas eu la tâche facile, car chaque personne costumée rentrait bien dans son rôle particulier.

Le dimanche, à 1 h. p.m., une quarantaine d'élèves de Lorette firent une démonstration de patinage de fantaisie. Mlle Carol Rogan, maitresse en chef, mérite certainement des félicitations pour le beau travail qu'elle a accompli auprès de ce beau groupe de jeunes. Les quatre bouffons méritent une mention honorable pour leurs nombreuses acrobaties. Les petits ours bruns étaient à croquer dans leur "Teddy Bear's Picnic". Mlles Annette Jeanson et Jeanne Cournoyer ont montré beaucoup d'aptitude sur leurs patins tout au long du programme. Les charmantes demoiselles en jupe blanche ont dansé avec précision sur l'air de "Can-Can" et la "Dutch Waltz". Vinrent ensuite les petites filles en costume d'un rouge attrayant dans "Sugar-Plum Fairy". Mlle Rogan elle-même était très gracieuse dans son numéro spécial "Born Free". Ce fut un spectacle ravissant qui a émerveillé les nombreux spectateurs.

La partie de hockey qui suivit se termina par un pointage de 7 à 4 pour les Midgets contre les Old Timers de la localité.

Le dimanche soir, le carnaval tira à sa fin. Grande partie de hockey entre les Flyers de Dominion City et les Habitants de La Broquerie. Ce fut une partie assez enlevante. La Broquerie remporta la victoire avec un pointage de 6 à 4.

Immédiatement après, les dignitaires s'avancèrent sur la glace pour se rendre sur le tapis rouge de circonstance. Mlle Juliette Rocan, reine du Carnaval '67, était en tête du cortège, accompagnée de M. Raymond Poirier, maitre de cérémonies. Suivirent M. M. Steinkoff, président du Comité du centenaire du Manitoba, M. T. G. Smith, gérant de la Banque Royale à Steinbach, M. L. Barkman, maire de Steinbach et député de Carillon, MM. et Mmes J.-L. Lord, Victor Gamache, Honoré Kirouac et Albert Vielfaure, ainsi que Mme Steve Werbeniuk. Il ne faudrait pas non plus oublier les trois aspirantes au titre de Reine du carnaval, Mlles Lucille Kirouac (accompagnée de M. Joseph Tellier, de St-Jean-Baptiste), Shirley Werbeniuk (accompagnée de M. F. Champagne, de Giroux) et Micheline Gamache (accompagnée de M. Lucien Morin, de Ste-Anne).

M. A. Vielfaure remercia les candidates et présenta M. M. Steinkoff qui offrit ses félicitations aux gens de La Broquerie. MM. T. G. Smith et L. Barkman firent de même. M. J.-L. Lord remercia toute la population pour son bel encouragement et présenta la coupe Carnaval à M. Paul Taillefer, capitaine du Club La Broquerie.

Le moment si longtemps attendu était enfin arrivé. M. R. Poirier déclara officiellement que Mlle M. Gamache, candidate des Chevaliers de Colomb, était Reine du carnaval '68; Mlle L. Kirouac, candidate des Klub Kopins Kopines, 1ère princesse, et Mlle S. Werbeniuk, candidate de la Société St-Jean-Baptiste, 2e princesse. Sa Majesté, la Reine Micheline, fut couronnée par M. M. Steinkoff; la princesse Lucille par M. T. G. Smith et la princesse Shirley par M. L. A. Barkman. La jeune Lise Mireault offrit des fleurs à Sa Majesté, M. Steinkoff fut invité à présenté, au nom du Comité du carnaval, un joli cadeau à chacune des candidates.

Le maitre de cérémonies dévoila les noms des gagnants du grand tirage. M. Antonin Nadeau, de La Broquerie, gagna le prix de $100.00 et M. Paul Frattinger, de La Broquerie, celui de $25.00. Ainsi se termina le grand Carnaval à La Broquerie.

Remerciements

La Chambre de Commerce et le Club sportif remercient sincèrement toute la population de La Broquerie et des villages environnants pour leur belle participation à toutes les activités du Carnaval.

Merci à M. M. Steinkoff pour avoir accepté l'invitation, à Mlle C. Rogan pour sa belle démonstration, ainsi qu'aux trois candidates pour leur travail formidable. Merci à tous ceux qui se sont dévoués. Fructueux règne à Sa Majesté la Reine Micheline.

Malade

Prompt rétablissement et bon courage au jeune Maurice Pierson, patient à l'hôpital des enfants.

Hockey

Ligue Provencher (1ère partie des finales) — Le 29 février à Morris, Morris 4, La Broquerie 3.

Division Pee Wee — Le 28 février à La Broquerie, Steinbach 11, La Broquerie 3.

Promesse guide

Pour faire suite aux activités guides de la semaine dernière, la jeune Mireille Girouard fit sa promesse guide à la réunion du vendredi 23 février. Elle prononça son engagement au drapeau guide, en présence de sa cheftaine. M. l'abbé F. Juneau lui donna sa bénédiction. Félicitations à Mireille!

Va-et-vient

Quelques fervents du hockey se rendaient en fin de semaine à St-Paul pour assister à la partie de hockey entre les Canadiens de Montréal et les North Stars du Minnesota. Ce sont: MM. et Mmes Gérard Tétrault, Edouard Gagnon, Jean Desorcy, Roland Gauthier et Joseph Daneault. Il y avait là 15,000 personnes. L'aréna moderne est d'une beauté presque incomparable. Ce fut une très belle partie.

Tout dernièrement, Mme Georges Choiselat, accompagnée de sa belle-soeur, Mme Mathieu Gagné, de St-Boniface, se rendait à Boston Bar, C.-B., pour passer quelques jours chez M. et Mme Philippe Savard.

Par la même occasion, Mme Gabriel Choiselat et son jeune bébé allèrent passer une semaine à Edmonton, Alberta, chez M. et Mme Henri Normandeau.



Le carnaval d'hiver de La Broquerie a remporté un grand succès. Le choix d'une Reine n'y a pas peu contribuer. Sur la photo, à gauche, Mlle Shirley Werbeniuk, deuxième princesse, au centre, Mlle Lucille Kirouac, première princesse, et à droite, Mlle Micheline Gamache, reine du carnaval. (Photo Perrin du Manitoba)

Témoignage à Sr Marie-Aloyse, Chanoinesse des Cinq Plaies

NOTRE - DAME-DE-LOURDES — "Elle fut une religieuse et une éducatrice remarquable", c'est ainsi que l'on pourrait résumer la carrière de Soeur Marie-Aloyse, Chanoinesse des Cinq Plaies.

Soeur Marie-Aloyse, née Marie-Thérèse Collin, appartenait à une famille très chrétienne et bien connue à St-Boniface, celle de M. et Mme Louis-Joseph Collin. Marie-Thérèse fut élève des Soeurs Grises à St-Norbert et des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à St-Boniface.

Le 20 avril 1911, Soeur M.-Aloyse prononçait ses voeux de religion chez les Chanoinesses des Cinq Plaies à Notre-Dame-de-Lourdes. Toute sa vie active fut consacrée à l'éducation de la jeunesse. Ses anciens élèves sont unanimes à rendre témoignage qu'elle était une femme supérieure et remarquable par la diversité de ses talents, son érudition, son dévouement. Elle possédait une personnalité dynamique et avait le don de communiquer aux autres son enthousiasme pour la culture française, la musique et le théâtre. L'organisation des fêtes paroissiales la trouvait toujours prête à déployer son dévouement et son savoir-faire. Etant musicienne et organiste, elle stimulait les jeunes à participer activement aux cérémonies religieuses liturgiques. Plusieurs de ses anciens élèves font encore partie des chorales paroissiales.

C'est à St-Léon au Manitoba que Soeur Marie-Aloyse oeuvra le plus longtemps. En effet, elle y prodigua l'enseignement de 1911 à 1941 jusqu'à ce que son état de santé la force à ralentir son activité. On la vit alors à Notre-Dame-de-Lourdes où elle continua à enseigner à temps partiel la littérature française, ainsi que la composition où elle excellait.

Confinée à l'infirmerie pendant plusieurs années, Soeur M.-Aloyse subit l'épreuve de l'inactivité avec soumission à la volonté divine dans l'attente paisible du grand jour de la rencontre avec le Père.

A celle que nous avons tant aimée et dont toute la vie, comme le faisait remarquer M. l'abbé Roy dans son homélie, fut consacrée au Seigneur et à son oeuvre de salut ici-bas, nous redisons ces paroles tirées de l'office des funérailles: "Jésus-Christ t'a lui-même appelée, qu'il t'accueille auprès de lui; et que les anges t'introduisent dans le paradis".

Remerciements

Les Chanoinesses des Cinq Plaies désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie de diverses façons à l'occasion du décès de Sr M.-Aloyse. Un merci bien spécial aux Soeurs Grises et à leur magnifique équipe de gardes-malades pour leur admirable dévouement.

St-Pierre

Remerciements

Les membres de la famille de M. Arthur Lapointe désirent remercier très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par assistance aux prières et aux funérailles, envoi de cartes, offrandes de messes ou de quelque autre façon dans leur deuil récent.

Fort Garry

Thé-café des Jonquilles

Les dames de la paroisse St-Vital de Fort Garry organisent, pour le 14 mars prochain, leur café-thé annuel des Jonquilles (Doffodil Tea) qui aura lieu dans la salle paroissiale Ste-Marie, rue Hargrave. Le café sera servi dès 11 h. a.m. jusqu'à 1 h. 30 p.m. Le thé suivra de 2 h. à 4 h. Il y aura défilé de costumes du printemps durant le thé. Une loterie organisée pour la circonstance, ainsi que des tables de couture, petits cadeaux-surprises, sans oublier la table de bons et délicieux mets cuits à la maison sauront intéresser tout le monde.

L'organisatrice du thé est Mme J. Cels, aidée de Mme A. Rasmussen. Mme W. G. Jones, présidente de la Ligue, ainsi que M. l'abbé J. J. Curie, curé, recevront les invités.

Venez à la salle Ste-Marie le 14 mars prochain. Vous serez bien servis. Bienvenue à tous.

Somerset

En vacances

Mlle Lilliane Girouard est partie en vacances chez ses soeurs à Montréal, Toronto et Ottawa.

Ste-Agathe

Nouveau garage

M. Alfred Péloquin, nouveau résident à Ste-Agathe depuis ces derniers mois, dirige un garage Esso du côté ouest de la route 75.

Le mardi 30 février, on y ajoutait un restaurant et le samedi avait lieu l'ouverture officielle. Du café et un goûter furent servi à tous ceux qui se présentèrent. Bienvenue en tout temps à tous ceux qui veulent se restaurer dans une agréable ambiance.

Joute de hockey

Plusieurs autobus spéciaux du Manitoba ont fait le trajet jusqu'à Minneapolis, E.-U., en fin de semaine dernière, pour permettre à quelques centaines de Manitobains d'assister à la joute de hockey professionnel entre le club de cette ville et celui des Canadiens de Montréal. Parmi le joyeux groupe se trouvaient MM. Donat Alarie, Albert Bilodeau, Raymond Courcelles, Rosaire Courcelles, Elie Dorge, Adrien Dumesnil, Roland Gagnon, Louis Gratton, Ronald Lecuyer, Gérard, Mathieu et Gilles Lemoine, et Gustave Levesque, de Ste-Agathe. Les voyageurs ont grandement apprécié la randonnée et l'intéressante partie, chaudement disputée. A l'issue de la joute, on s'est consolé de la perte du club préféré en donnant une forte poignée de main à chacun des membres du club des Canadiens et en obtenant leur autographe.

Malades

M. Raymond Lemoine est rendu à la résidence St-Joseph, 160, rue Salter, Winnipeg, pour traitements médicaux.

M. F. Héroux partait pour l'hôpital général St-Boniface le lundi 4 mars afin d'obtenir les soins spéciaux dont il a besoin.

Mme Arthur Péloquin, patiente à l'hôpital de Morris, et Mme Albert Brisson, à l'hôpital Miséricorde, font de lents progrès.

St-Joseph

Bonne volonté

Trente et une personnes ont donné 602 heures de leur temps pour la rénovation de l'intérieur de l'église paroissiale durant les deux semaines du 11 au 25 février. Ces personnes ont volontairement donné de leur temps et de leur énergie pour réparer les chassis des fenêtres endommagés par la condensation, repeinturer le plafond et les murs et vernir de nouveau les boiseries.

Le dimanche 25 février, les paroissiens pouvaient jouir de l'atmosphère de fraîcheur et de propreté qui régnait à l'intérieur de l'église.

Ste-Elisabeth

Malade

Prompt rétablissement à Nicole Dupuis, qui fut transférée de l'hôpital général St-Boniface à celui de Morris où elle a subi des traitements médicaux pendant deux semaines.



Les candidates au titre de Reine du carnaval 1968 de Lorette, Mlles Eldys Wright (à gauche) et Monique Désorcy (à droite), se préparent activement à gagner l'opinion populaire pour le dimanche 10 mars.

222,876 immigrants au Canada en 1967

OTTAWA—D'après un communiqué du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration 209,840 immigrants sont entrés au Canada en 1967 et qu'au cours de la même année 13,036 personnes déjà au Canada ont reçu le statut d'immigrants.

En vertu des modifications apportées à la loi et aux règlements de l'immigration en juillet 1966 et septembre 1967, des visiteurs et d'autres personnes déjà au Canada ont été admis comme immigrants alors qu'antérieurement ils n'étaient pas autorisés à déposer une demande.

Voici le nombre des immigrants venus des principaux pays concernés:

	1967	1966
Grande-Bretagne	62,420	63,291
Italie	30,055	31,625
Etats-Unis	19,038	17,514
Allemagne	11,779	9,263
Grèce	10,650	7,174
France	10,122	7,872
Portugal	9,500	7,930

Le nombre des immigrants français a presque doublé au cours des deux dernières années et il atteint cette année le chiffre le plus élevé depuis 1940, alors que l'on a commencé d'établir les statistiques par pays de provenance. L'accroissement de 1967 est de l'ordre de 28 p. 100 au regard de l'an dernier.

L'immigration de l'Amérique Centrale et des Caraïbes a plus que doublé en 1967 par rapport à 1966. Les immigrants de l'Asie affichent une augmentation de près de 50 p. 100, cependant que l'augmentation en provenance des pays d'Afrique n'est pas aussi accentuée.

L'Ontario et le Québec continuent de recevoir le plus grand nombre d'immigrants. L'Ontario en a accueilli 116,850 ou 52.6%, le Québec 45,717 ou 20.5%. Suivent la Colombie-Britannique avec 27,215 ou 12.2%, les trois provinces des Prairies avec 28,071 ou 12.6% et les provinces de l'Atlantique avec 4,859 ou 2.1%.

Un peu plus de 53 p. 100, nommément 119,539, sont entrés dans la population active et 103,337 ont été admis à titre de charges de famille ou de personnes inoccupées.

Les travailleurs se répartissent ainsi: 38,761 ouvriers d'usine, de la construction et mécaniciens; 30,853 intellectuels ou techniciens; 16,609 commis; 10,716 préposés aux services et aux divertissements; 8,792 ouvriers; 3,358 employés du monde commercial et financier; 3,203 travailleurs agricoles et 3,023 administrateurs.

Quant à l'âge des immigrants chez les hommes, ceux de 25 à 29 forment le groupe le plus important, nommément 23,059. Chez les femmes, celles dont l'âge varie entre 20 et 24 ans ont été encore les plus nombreuses, soit 23,744.

Willow-Bunch

Çà et là

Mme Pamela Therrien prit l'avion le 15 février pour se rendre en Californie où elle visita ses soeur et beau-frère, M. et Mme Ernest Rainville.

M. et Mme Jos. Bellefleur sont revenus, récemment, d'un voyage au Texas et au Mexique. M. et Mme Marcel Durand prirent soin de leur famille durant leur absence.

M. et Mme Jude Boulianne sont allés passer quelques jours de vacances aux Etats-Unis.

Mme Léo Roy a passé quelques jours chez ses fille et gendre, M. et Mme Archie Broten, à Weyburn.

M. Maurice Paul, de l'Aviation canadienne, stationné à Borden, Ontario, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Roland Granger.

M. et Mme Bryan Duncan et leur bébé sont déménagés dans la maison de M. et Mme Wallace Fitzpatrick. Ces derniers sont rendus à Regina.

Laurent et Jeannette Dionne, accompagnés de M. et Mme O. Bruneau, allèrent à Moose Jaw, récemment. Ces derniers passèrent quelque temps chez leur fils, Elmer, qui fait partie de l'Aviation canadienne.

M. et Mme Armand Laberge et leurs fils, Maurice, René et Armand, de Regina, ont passé une fin de semaine chez leurs parents, MM. et Mmes Alex. Laberge et Lucien Couture.

M. et Mme Claude Mondor et leur fils, de Regina, visitèrent leurs parents, M. et Mme Laurien Mondor. Thérèse et Fernande Mondor ont passé la fin de semaine au même endroit.

M. Edouard Dionne est de retour de l'hôpital de Coronach, et Mme Robert Gosselin, de l'hôpital de Moose Jaw.

Mme Jean Bourdages est patiente à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina où elle a subi une opération dernièrement. Mme Eugène Boucher est patiente à l'hôpital d'Assiniboia depuis quelque temps.

M. Robert Gosselin passa quelques jours à Regina, dernièrement, pour y visiter sa mère qui a subi une opération récemment.

Mmes Cathy Mondor et Madeleine Donnely se rendirent à Assiniboia pour une assemblée au sujet des enfants attardés. Une école destinée à ce genre d'enfants ouvrira bientôt à Assiniboia.

M. et Mme Léonard Bourdages sont revenus récemment d'un séjour en Colombie-Britannique.

Sont venus passer la fin de semaine chez leurs parents: de Saskatoon, MM. Daniel Mondor, Donald Benoit et Victor Granger; de Regina, MM. Donald Philippon, Louis Desautels, Albert Lavallée, Henri Duperreault et Michael Fitzpatrick, Mlles Ida Boisvert, Lilianne et Denise Giraudier et Marguerite Leduc; de Gravelbourg, Mlles Bernadette Martin et Hélène Lespérance.

Lac Marguerite

Çà et là

M. et Mme Peter Barrett sont allés visiter M. et Mme Antoine Platana à Regina. Cette dernière arrivait de Montréal où elle assista aux funérailles de son beau-frère, M. Arthur Lazure.

M. et Mme Jean Français, accompagnés de leurs parents de Sintaluta, sont allés visiter leurs amis, M. et Mme Norman Duncan, à Stougthon.

Mme Octavie Longeau est hospitalisée à Indian Head.

M. et Mme Jean Français ont eu la visite de M. et Mme Gabriel Bast et leur fils, André.

Un incendie a détruit dernièrement l'étable de M. Emile Dewotch. Les animaux ont pu être sauvés.

Mme Louis Douan a eu la visite de ses beau-frère et belle-soeur, M. et Mme Jos. Labrèche, de Montmartre, et de Mme Marcel Français, de Sintaluta.

Wawota

Çà et là

M. et Mme Maurice Zébière, accompagnés de leur petite-fille, Angeline Thériault, se rendirent chez leurs fille et gendre, M. et Mme Jacob Eberlé, à Montmartre. Leurs autres fille et gendre, M. et Mme G. Monro, et leurs enfants, ainsi que M. et Mme P.-E. Thériault, de Regina, se trouvèrent réunis pour célébrer le 30e anniversaire de mariage de M. et Mme Maurice Zébière. Mme J. Eberlé célébrait ce jour-là, soit le 26 février, son anniversaire de naissance.

Bonne fête à M. Robert Jacques et à son épouse, Blanche, les 23 et 24 février.

M. et Mme Albert Jacques se rendirent à Winnipeg pour y visiter leurs oncle et tante, M. et Mme Marcel Zébière, et d'autres parents. Ils revinrent enchantés de leur visite.

Saint-Front

Çà et là

Le 19 février, M. Auguste Syrenne accompagna M. et Mme Ben Betner, de Spalding, dans un voyage aux Etats-Unis où M. Syrenne passa deux semaines chez ses frère et belle-soeur, M. le Dr et Mme Gaston Syrenne, à Great Falls.

Mme René Montes conduisit sa fille, Cynthia, âgée de 3 ans, à Saskatoon pour un examen médical à l'hôpital de l'Université et visita, par la même occasion, son frère, M. Ferdinand Bertoncini, fils, qui demeure à Saskatoon.

M. Maurice Bussière et ses trois fils, Robert, Lionel et Lucien, ainsi que M. Emile Samson, firent un voyage d'affaires à Saskatoon.

Mme Marie Vaillancourt et son fils, Lucien Dufault, de Flin Flon, Man., ramenèrent M. Wayne Prévost dans sa famille et en profitèrent pour visiter les familles Joffre Thévenot, Jérémie Dufault, Armand Moyen et Aimé-J. Prévost.

Félicitations à M. et Mme Sylvester Prazma (née Viviane Dufault), de Prince George, C.-B., qui adoptèrent un deuxième enfant, une fille, Linda Ann, âgée de 2 mois. Mme Prazma est la fille de M. et Mme Jérémie Dufault et native de St-Front.

Félicitations aussi à M. et Mme Philippe Brisson, de Merritt, C.-B., qui adoptèrent leur premier enfant, une fille, Monique, âgée de six semaines. M. Brisson est le petit-fils de M. et Mme P. Tessier et aussi natif de St-Front.

M. François Prévost et son amie, Mlle Jacqueline Bosse, tous deux employés à Lestock, passèrent par Prince-Albert pour prendre Mlles Rose Prévost, Louise et Lucie Montes, et tous passèrent la fin de semaine du 23 février chez MM. et Mmes Jos.-A. Prévost et Florian Montes et visitèrent aussi les parents de Mlle Bosse à Périgord.

M. Clément Bertoncini et ses soeurs, Françoise et Anita, ainsi que Mlle Jeanne Moisan, tous de St-Brieux, passèrent la fin de semaine dans leurs familles.

M. Emile Plamondon, de Moose Jaw, et Mme Lucienne Alie, de Val Marie, visitèrent leur mère, Mme Rose-A. Plamondon, hospitalisée à Spalding depuis le 22 février, ainsi que leurs frères et soeurs et leurs familles de la localité.

Mlle Betty Welte, institutrice à Saskatoon, et son frère, Robert, instituteur à Estevan, passèrent la fin de semaine du 23 février chez M. et Mme John Oleksin.

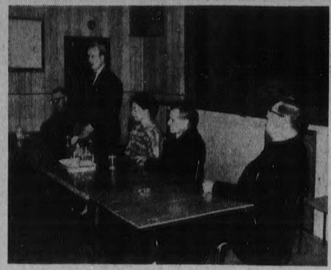
M. Clarence Ginter, instituteur à St-Louis, visita les familles Louis-H. Bertoncini et Florian Montes.

Mlle Louise Bertoncini, de Humboldt, passa la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme L.-H. Bertoncini.

M. et Mme Jean Courteau, de Zenon Park, visitèrent, le 21 février, Mme Marie Moyen, ainsi que MM. et Mmes Maurice Bussière et Georges Plamondon.

M. et Mme Lucien Bussière, ainsi que Mme P.-H. Proulx, partirent le 23 février pour Moose Jaw où ils visitèrent MM. et Mmes Hormisdas et Louis Proulx, ainsi que les soeur et beau-frère de Mme Proulx, M. et Mme Sid Taylor.

M. et Mme Eugène Baduik et leurs trois filles, de Humboldt, visitèrent, le 25 février, MM. et Mmes Noël et Albert Nivon.



Des représentants de "l'Ecole française de Saskatoon" ont rendu visite récemment à l'Institut Culturel de Ferland, Sask. On voit, de gauche à droite, sur la photo, M. l'abbé Roger Ducharme, curé, le docteur Russel, Mlle Lenore McEwen et M. Jean Detillieux, de l'Ecole française de Saskatoon, et le R. P. Albert Fournier, O.M.I., chargé des relations extérieures et du recrutement pour le Collège Mathieu de Gravelbourg.

☆ ☆ ☆

Ferland

L'Ecole française de Saskatoon

Les paroisses de Ferland et de Ponteix ont eu l'honneur de recevoir les 24 et 25 février des membres de "L'Ecole française de Saskatoon", école fondée depuis un an et demi et dont les résultats sont déjà dignes de mention. Le président de cette école privée, le docteur (Mlle) Lenore McEwen est toute enthousiasmée de cette expérience extraordinaire: l'enseignement du français (en français) avec grand succès aux enfants francophones et anglophones de la maternelle à la troisième année.

Cet enseignement sera dispensé l'an prochain en 4e année et ainsi de suite jusqu'en 8e année. A cause du milieu à forte majorité anglophone, l'on prétend, et on le prouve, qu'une heure ou une heure et demie par jour d'enseignement en anglais, après la première année, donne une connaissance de l'anglais excellente et même supérieure à celle que reçoivent els élèves des écoles exclusivement anglophones.

Accompagnèrent Mlle McEwen, le Dr Russel, autre directeur qui a un enfant qui fréquente cette école, et M. Jean Detillieux, qui a lui aussi deux enfants qui fréquentent cette école. Tous deux sont enchantés de l'excellence du français oral et écrit des 86 élèves qui suivent ce programme.

Aspirantes guides

Le mercredi 28 février, six aspirantes ont joint le mouvement guide. Ce sont: Joanne, Jeanne et Rita Chabot, Yvonne et Yvette Nogue et Emilienne Morin. La commissaire diocésaine, Mme Alfred Chabot, a eu l'honneur de recevoir sa fille, Rita, comme guide. Les autres ont été reçues par la cheftaine Couture.

M. l'abbé R. Ducharme, curé, mentionna les bienfaits qu'apporte ce magnifique mouvement. La commissaire diocésaine remercia les cheftaines et assistantes des Guides et Jeannettes et les parents pour l'appui apporté au sujet d'un uniforme conforme aux règles du mouvement et les félicita pour le beau travail.

La commissaire de district dit ensuite quelques mots et souhaita bon succès à la nouvelle assistante, Mme Roméo Morin. Le tout se termina par un délicieux goûter confectionné par les Guides.

Çà et là

La paroisse de Ferland fut bien représenté au congrès de l'A.C.F.C. tenu à Prince-Albert les 2 et 3 mars. Y ont assisté: MM. et Mmes Joseph, René et Valmore Couture, Alfred et Rosaire Chabot et M. l'abbé Roger Ducharme.

M. et Mme Roger Fournier sont allés à Regina où M. Fournier a assisté à un congrès d'assurance. Ils se sont ensuite rendus chez les parents de Mme Fournier à Balcarres. Mme Médelger Chabot, qui les accompagnait, est entré à l'hôpital des Soeurs Grises pour intervention chirurgicale.

Plusieurs étudiantes ont rendu visite à leurs familles à l'occasion du congé du premier semestre. Ce sont: Dolorès Clermont, de Calgary, Lauraine et Nicole Couture et Dolorès Brisebois, de Prince-Albert, et Paulette Chabot, de l'Université de Regina.

M. et Mme Albert Csada et leur fillette, Mona, de Moose Jaw, ont rendu visite à M. et Mme Joseph Couture et leur famille, dimanche dernier.

M. et Mme Pouteau (Lucie Brisebois) et leur famille ont rendu visite à Mme Alma Brisebois à l'occasion de son anniversaire de naissance.

M. et Mme Paul Morin et leurs filles, Aline et Emilienne, MM. et Mmes Roméo Morin et Gilles Boisvert sont revenus de Coalhurst et Lethbridge, Alberta, où ils ont assisté aux noces d'une parente.

M. et Mme Antonio Chabot, d'Assiniboia, ont visité leurs nombreux parents, en fin de semaine dernière.

La cérémonie du mercredi des Cendres fut rehaussée par la présence du R. P. Albert Fournier, O.M.I., qui concélébra la messe avec M. l'abbé R. Ducharme.

M. Rolland Frenet, de Gravelbourg, et M. René Fauchon ont rendu visite à la famille Lucien Beaudoin. Le R. P. A. Fournier a aussi visité plusieurs familles.

M. et Mme Ovide L'Heureux ont visité M. et Mme Edmond Chabot, le dimanche 25 février, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. Chabot et de leur fillette, Lise.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE

8.00—O Canada, Ouv. horaire
8.05—Prière du matin
8.10—Radio Journal
8.15—Programme allemand
8.45—Programme russe
9.45—Programme hollandais
10.00—Ni ange ni bête
10.30—Récital du dimanche
11.00—Concours national de Radio-Canada
11.30—Présent-Dimanche
11.59—Signal horaire
12.00—Radio Journal
12.10—Chronique sportive
12.15—Tables tournantes
12.25—Communiqués
12.30—A votre santé
12.45—Vers Demain
1.00—Rosary Hour
2.00—Radio Journal
2.02—Sur quatre roues
2.30—Sur quatre roues
3.00—L'heure du Concerto
4.00—Orchestre de Radio-Canada
5.00—Radio Journal
5.10—La revue de la semaine
5.30—Jardins Plantureux
5.45—Le chapelet
6.00—Match-Intercités
6.30—Bel Canto
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.30—Nouvelles et sports
9.45—Le cabaret du soir qui penche
11.00—Météo, pensée du soir et fin

LUNDI au VENDREDI

6.30—O Canada, Ouv. horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Nouvelles agricoles
6.45—Témoignages
7.00—Radio Journal
7.10—Communiqués
7.15—Chez Miville
8.00—Nouvelles locales
8.10—Chronique sportive
8.15—Bonjour Compatriotes
9.15—Le français chez vous
9.30—A votre service
10.00—Radio Journal; Marie Tellier avocate
10.15—Le coin des petits
10.30—Au fil de l'heure
11.00—Radio Journal
11.02—Visite à la discothèque
11.30—Présent
11.55—Chronique sportive
11.59—Signal horaire
12.00—Radio Journal
12.15—Nouvelles agricoles
12.30—Le père Legault
1.00—Nouvelles locales
1.10—Détente
1.30—Radio Journal
1.33—Place aux femmes
2.30—Radio Journal
2.32—Assiette à musique (lundi, mardi, mercredi et vendredi)
2.32—Deux villes, une musique (jeudi)
3.30—Fémina
3.45—Un homme vous écoute
4.00—Bienvenue Sask.
5.15—Le français chez vous (reprise)
5.30—Le p'tit bal de l'ouest (lundi et mercredi)
5.30—Swing la Baquesse (mardi, jeudi et vendredi)
6.00—Nouvelles locales
6.10—Chronique sportive
6.15—Présent
6.45—Chapelet
7.00—2 minutes d'informations
7.02—Disc-o-club 1170
8.31—Joyeux
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Radio Transistor

LUNDI

10.02—Orchestre de Chambre de Québec
10.30—Sur toutes les scènes du monde
12.00—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

MARDI

10.02—Vedettes (alterner toutes les 2 semaines avec Musique de nos studios)
10.15—Le talon d'Eve
10.30—Orchestre symphonique
11.30—Des livres et des hommes
12.00—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

MERCREDI

10.02—Concert du mercredi
11.30—La cybernétique
12.00—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

JEUDI

10.02—Théâtre d'essai
10.30—Orchestre de Chambre
11.30—Jeux
12.00—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

VENDREDI

10.02—Panorama de la musique
11.00—Documents
12.00—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

SAMEDI

6.30—O Canada, Ouv. horaire
6.35—Prière du matin
6.45—Témoignages
7.00—Radio Journal
7.10—Chronique sportive
7.15—Debout, c'est l'heure
7.45—Nouvelles agricoles
8.00—Bonjour Compatriotes
9.00—Nouvelles locales
9.10—Communiqués
9.15—Rendez-vous musical
10.30—Tante Lucille
11.00—Radio Journal; Connaissance d'aujourd'hui
11.30—Au temps du 78
11.59—Signal horaire
12.00—Radio Journal
12.15—Chronique sportive
12.20—Variétés du samedi
1.00—Variétés du samedi
2.00—Variétés du samedi
3.00—Route 1170
4.00—Route 1170
5.00—Bienvenue Sask.
6.00—Revue de la semaine
6.15—Musique en dinant
6.45—Le chapelet
7.00—Radio Journal
7.02—Salut les copains
8.00—Chronique de disques
9.00—Radio Journal
9.10—Le monde en marche
9.30—J'ai tant dansé
10.30—Danse à St-Dilon
12.00—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

Regina

Journée de la Pensée française

On fait appel à tous les volontaires de venir participer au programme des amateurs qui aura lieu le dimanche 31 mars dans la salle St-Jean-Baptiste. Jeunes, étudiants, adultes, tous sont invités à prendre part aux activités.

Départs

Bonne chance à M. et Mme Gilbert Lavallée, qui quittent Regina pour aller demeurer à Edmonton, ainsi qu'à M. Pierre Léveillé, qui prendra résidence à St-Boniface.

Remerciements

Les enfants de Mme E. Martin remercient tous ceux qui ont assisté aux prières, ont offert des messes, ont assisté aux funérailles ou leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur mère.

A.C.F.C.

Les délégués de Regina choisis pour assister au congrès général de l'A.C.F.C. à Prince-Albert étaient: Mme P. Gélinas, M. et Mme M. Wolbaum, MM. Robert Braconnier, Armand Audette, Guy Duperreault et Joseph Girardin.



Mlle Lorraine Couture, de Ferland, Sask., lauréate du trophée Monique Gravel.

Au Pôle Nord en auto-neige

Le goût de l'aventure; le souci de l'inconnu; le désir d'accomplir ce que nul autre a pu réussir, d'être le premier, ce sont là les seuls facteurs qui motivent l'exploit que tentera de réussir l'équipe de M. Ralph Plaisted: se rendre au Pôle Nord en auto-neige.

Le "Plaisted Polar Expedition" de 1968 projette commencer son voyage le 1er mars prochain, s'embarquant sur la glace polaire à l'île Ward Hunt, au nord de l'île Ellesmere, dans les Territoires du Nord-Ouest, à quelque 15 milles du point de départ de l'expédition de l'amiral Peary, en 1909. C'est presque l'endroit le plus au nord au Canada.

L'équipe est formée de six membres: M. Plaisted, 40 ans; M. Don Powellek, 40 ans, un diplômé en génie électronique et en radio; M. Gerry Pitze, 34 ans, professeur de géographie à l'Université du Minnesota, tous trois de St-Paul, Minnesota; M. Walt Pederson, 44 ans, diplômé en génie mécanique, de St. Cloud, Minnesota; le Dr Arthur Aufderheide, pathologiste, de Duluth Minnesota, et M. Jean-Luc Bombardier, 29 ans, représentant technique de la firme Bombardier, qui fournit les véhicules à l'expédition.

Deuxième tentative

Ce sera la deuxième tentative de l'aventurier américain et de son équipe. Un premier essai, le printemps dernier, a échoué et l'équipe a dû abandonner après 48 jours sur la glace polaire.

L'expédition avait alors quitté la terre ferme à la station météorologique Eureka, sur l'île Ellesmere, le 28 mars.

Non seulement ce point est-il plus éloigné de 180 milles du Pôle que le lieu de départ de cette année, mais aussi avait-on trop retardé ce départ, l'an dernier, de sorte que l'équipe se trouvait encore à quelque 350 milles de leur but lorsque la hausse de la température a rendu trop dangereux le trajet sur la glace.

Cette année, l'expédition démarrera un mois plus tôt et espère parvenir au Pôle Nord pour le 1er mai, s'allouant quelque 60 jours pour le trajet.

Au début de mars, il y a environ six heures de lumière par jour dans cette région du globe et il y fait une température d'environ 60 degrés sous zéro.

Au début de mai, le mercure peut atteindre 25 sous zéro. Cette relativement haute température et le vent qui souffle alors sur le cap polaire créent des crevasses découvrant au ciel la mer Arctique, qui est trop agitée pour geler à nouveau.

Expédition

L'an dernier, l'expédition avait été formée de huit hommes, munis d'autant d'autos-neige de marque Ski-Doo, avec traîneaux, et tous les appareils qu'on avait jugé nécessaires.

Cette année, six hommes seulement participeront au voyage, munis de quatre Ski-Doo de 16 chevaux-vapeur, avec leurs traîneaux, et beaucoup moins d'appareils.

L'expérience de l'an dernier a démontré à l'équipe Plaisted qu'il était aussi néfaste pour les chances de réussite, surtout compte tenu du facteur temps, d'être suréquipé qu'il ne l'est pour les chances de survie d'être souséquipé.

On a donc réduit l'équipement au minimum cru nécessaire pour la réussite de l'exploit.

Cette année, il y aura une distance de quelque 420 milles nautiques, en ligne directe, entre le Pôle Nord et le point de départ du voyage.

Selon M. Plaisted, les 100 premiers milles sur la glace seront les plus difficiles, avec ses espaces d'eau libre et les montagnes de glace et de neige créées par le refoulement du cap polaire sur la rive de l'île Ellesmere.

Si l'équipe réussit à parcourir ces 100 premiers milles en trois semaines, les chances de réussite de l'expédition sont bonnes, d'expliquer le chef de l'équipe d'aventuriers.

Mais, pour s'approcher de 20 milles du Pôle, il faudra voyager pour plus de 30 milles sur la glace. Non seulement faudra-t-il contourner les obstacles majeurs et souvent rebrousser chemin, surtout le long de ces 100 premiers milles, mais aussi la glace du cap polaire tend-elle souvent à flotter vers la rive, s'éloignant du Pôle.

La navigation

Vu l'aspect difficile du terrain à parcourir le long des 100 premiers milles, un avion servira à explorer la glace de sorte à aider l'équipe à choisir son trajet. L'avion approvisionnera aussi l'équipe de carburants et de nourriture tout le long du voyage et rapportera les aventuriers à leur point de départ une fois le voyage terminé.

Tout le long du trajet, le compas sera presque inutile à la navigation, à cause de la proximité du pôle magnétique. De plus, à mesure que les journées s'écouleront, les nuits raccourciront jusqu'à ce que le soleil brille 25 heures par jour. Seul le soleil demeurera pour aider à la navigation.

Malgré le froid extrême, les membres de l'équipe demeureront assez confortable grâce à un costume d'une valeur d'environ $1,000, et se nourriront de vivres déshydratées fournies par le "Nassau Space Program".

Aide

L'an dernier, plus de 83 compagnies ont participé à l'expédition en fournissant une partie du matériel. L'équipe ne reçoit cependant aucun argent du gouvernement.

Notamment, la firme Bombardier, de Valcourt, au Québec, a apporté une aide précieuse à la tentative de l'an dernier et répétera le geste encore cette année, non seulement en fournissant gratuitement les autos-neige nécessaires, mais aussi par des conseils et la présence tout le long du trajet de M. Jean-Luc Bombardier, neveu de l'inventeur de l'engin.

En outre, M. Plaisted a souligné que l'industrie et le gouvernement canadiens coopéraient beaucoup plus à l'entreprise que ne le faisaient les autorités américaines, même si cinq des six membres de l'expédition sont de nationalité américaine.

Père de deux enfants, M. Plaisted est un amant du Grand Nord canadien depuis qu'il y est allé faire la chasse et la pêche, en 1958.

Un livre qu'il a rédigé sur son premier essai doit paraître en mars, et la Société Radio-Canada doit diffuser une émission sur ce premier voyage, en février.

Jules Labelle

(Le Droit 13-1-68)

25e assemblée annuelle de la Caisse populaire de Radville

RADVILE — Le 26 février, la Caisse populaire de Radville célébrait son 25e anniversaire d'existence. Grâce à ses progrès constant, elle procure à ses membres des services appréciables qu'on put constater à cette 25e assemblée annuelle.

Le président, M. Paul Rivière, ouvrit l'assemblée par l'O Canada et présenta les distingués visiteurs, MM. Théodore Préfontaine, de Saskatoon, conseiller de la Corporation de la Saskatchewan, Bruce Wilson et William Brode, de Lang.

Dans son rapport, M. Rivière mentionna que le nombre de membres s'élevait à 1,313, soit une augmentation de 99 par rapport à l'année précédente. M. Pierre Bourassa, dans son rapport du comité de crédit, fit savoir que $1,245,000 avaient été prêtés à 547 membres au cours de l'année. M. Pierre Fradette, gérant, lut le procès-verbal et donna le rapport de la direction. On est fier de l'augmentation graduel de l'actif de la Caisse qui a atteint $3,500,719, soit $325,954 de plus par rapport à l'année précédente. Un boni de 5 pour cent sur les parts fut accepté par l'assemblée.

On procéda ensuite à l'élection de l'exécutif. Furent élus: MM. Jean Henhyfer, Dwayne Brilz, Raymond Dionne, Evert Morin et Raymond Fradette. Ce dernier fut élu par acclamation.

M. T. Préfontaine offrit ses félicitations aux directeurs pour leur bon travail et aux sociétaires pour leur excellente collaboration.

Un café et des beignets servis par les dames clôturèrent la soirée.

St-Hubert

Dames d'Autel

La réunion mensuelle des Dames d'Autel eut lieu le 26 février avec une visiteuse et onze membres présents.

La soirée se passa à piquer une couverture pour la Croix-Rouge. Il fut aussi décidé de servir un repas de noces le 16 avril. Le nécessaire de couture et de broderie pour le pique-nique fut distribué.

Mme Loreen Bachtold gagna le prix de présence, et Mmes R. Istace et E. Gatin servirent le goûter.

Çà et là

M. et Mme E. Brûlé, M. Norbert Beaujot et Mlle Thérèse Laforge, de Saskatoon, étaient en visite dans la paroisse, dernièrement.

M. et Mme P. Jordens ont rendu visite à leurs enfants à Regina, récemment.

M. et Mme Léo Dureault et leurs filles jumelles, de Wolseley, ont rendu visite à Mme M. Boutin, dernièrement.

M. Emile Gatin est hospitalisé à Kipling pour intervention chirurgicale.

Mme Emile Gatin est en visite chez ses enfants à Whitewood.

M. René Brûlé a conduit sa mère, Mme G. Brûlé, sa soeur, Mme H. Tannas, et sa fillette, une autre soeur, Mme D. Payot, et son fils, à Regina, la semaine dernière.

Mlle Octavie Istace a visité ses parents, M. et Mme R. Istace.

St-Brieux

Bonspiel

Vingt et une équipes, dont dix de villages voisins, prirent part au bonspiel des dames, du 22 au 26 février, au Club de curling de St-Brieux.

Les gagnantes de la 1ère compétition furent: 1er prix, Mme Evelyn Simon, de Yellow Creek, 2e, Mme Mary Wingham, de Melfort, 3e, Mme Anne Laczko, de Middle Lake, 4e, Mme Mary Olsen, de Star City; 2e compétition: 1er prix, Mme Ethel Gryba, de Yellow Creek, 2e, Mme Joan Egger, 3e, Mme Gerry Gaetz, 4e, Mme Kay Sabo, ces trois dernières de St-Brieux; 3e compétition: 1er prix, Mme Evelyn Schuler, de Lake Lenore, 2e, Mme Mary Jack, de Meskanaw, 3e, Mme Denise Folden, de St-Brieux, 4e, Mme Mary Reid, de Pathlow.

Çà et là

M. Léon Rhéaume fut élu marguillier, remplaçant M. Edouard Lefebvre.

M. Joseph Rocher se rendit à Winnipeg où il assista à un stage d'études pour les agents des élévateurs "U.G.G.".

Mme Blanche Lefebvre est revenue enchantée d'un séjour parmi sa parenté du Manitoba. Elle visita son oncle, M. Amable Dupuis, âgé de 90 ans; une soeur, Mme Laurent Marion, et un cousin, M. Antoine Dupuis, tous de St-Jean-Baptiste. A St-Boniface elle demeura chez M. André Dupuis, et à Letellier, chez MM. Joseph Dupuis et Gaspard Fontaine. Elle rendit visite à des cousins à St-Norbert et à St-Vital. Mme Lefebvre désire remercier, par la voie du journal, ses parents du Manitoba pour leur agréable hospitalité.

Prompt rétablissement à Mlle Yvonne Rohel, patiente à l'hôpital de ville de Saskatoon, et à Mmes Hintenberger et Joséphine Lejan, à l'hôpital de Melfort. M. Delbert Folden se remet d'une fracture à la jambe qu'il subit lors d'une joute de hockey.

Sintaluta

Anniversaires de naissance

Les 25 et 27 février, M. et Mme Marcel Français célébraient leurs 83e et 81e anniversaires de naissance respectivement. A cette occasion, ils ont eu la visite de M. et Mme Jean Français, de Lac Marguerite, M. et Mme Paul Français et leurs enfants, de Sintaluta, Marcel et Madeleine Français, de Regina. Un groupe d'amis de la paroisse de Ste-Hélène et les dames de la Légion se réunissaient pour la soirée-surprise et pour offrir leurs meilleurs voeux à M. et Mme M. Français.

MM. et Mmes Tom Spanier, d'Indian Head, et Jos. Labrèche, de Montmartre, étaient aussi venus pour l'occasion.

Un goûter fut servi par les dames. Un beau gâteau de fête avait été offert par une amie. M. et Mme Français reçurent aussi de nombreuses cartes de souhaits, plusieurs cadeaux et des bouquets spirituels.

Par la voie du journal, M. et Mme Marcel Français remercient leurs parents et amis pour la belle fête-surprise.

Va-et-vient

M. et Mme Adrien Bonneville, de Wolseley, sont venus visiter M. et Mme F. Dolter.

M. et Mme Roch Fortin sont allés visiter leurs enfants à Wolseley et Indian Head.

M. et Mme Ken Kraushaar sont allés chercher leur fillette, Hélène, à Saskatoon pour une fin de semaine.

Storthoaks

Anniversaire de mariage

Le dimanche 18 février, un groupe de parents se réunissaient à la demeure de M. et Mme Paul Pierret à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

Les jubilaires eurent l'heureuse et agréable surprise de revoir leur unique fille, Soeur Paul-Marie, F.d.l.C., de Winnipeg, qui eut le privilège d'assister à la fête, accompagnée de Soeur Jeanne-Thérèse.

Soeur Paul-Marie lut à ses parents une bien touchante adresse composée et écrite par elle-même, et leur offrit un beau souvenir. Une lampe à tige leur fut offerte de la part des autres parents.

La soirée se passa agréablement. Un délicieux goûter fut servi et un beau gâteau confectionné et décoré par Mme Jules Pierret ornait la table.

M. et Mme Paul Pierret remercièrent en termes appropriés pour l'heureuse surprise et l'agréable veillée.

La production agricole est au point "mort"

Depuis 1964, la production agricole des pays en voie de développement est demeurée à peu près stationnaire et la production des denrées alimentaires a même accusé un déclin. Du point de vue statistique, il n'existe pas à l'échelle mondiale de pénurie quantitative de denrées alimentaires à l'heure présente, mais il existe un problème d'alimentation découlant de la mauvaise distribution des provisions alimentaires disponibles. Si l'on veut établir la quantité globale de produits alimentaires nécessaires pour nourrir convenablement la population mondiale dont le chiffre monte en flèche, il faut tenir compte à la fois du taux de croissance démographique et de l'insuffisance des régimes alimentaires de l'heure.

Compte tenu des projections des Nations unies relativement à la population du globe, soit 3.9 milliards d'habitants en 1975 et 6.3 milliards en l'an 2,000, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (OAA — FAO) estime que les approvisionnements alimentaires dont le monde aura besoin devraient augmenter dans une proportion de plus de 35 pour cent pour 1975, simplement pour faire face aux normes d'alimentation peu satisfaisantes du monde à l'heure présente. Cependant, si l'on veut améliorer le régime de nutrition et répondre en même temps aux besoins du nombre croissant d'habitants, une augmentation de 50 pour cent s'impose. Dans les régions moins développées, où l'accroissement démographique est plus marqué et les besoins de denrées alimentaires conséquemment plus prononcés, l'augmentation des approvisionnements en vivres devra être de l'ordre de quelque 80 pour cent au cours de la même période.

Un effort collectif s'impose si l'on veut stimuler l'expansion économique, car on ne saurait établir une cloison entre l'offre et la demande de produits vivriers d'un peuple. Il existe une interdépendance étroite entre le besoin de vivres, la demande de vivres, le revenu général, la production agricole et l'ensemble de la production nationale.

Afin de corriger le déséquilibre qui existe dans la distribution des produits alimentaires entre l'augmentation rapide des besoins des pays en voie de développement, dont la production est déficitaire, et les approvisionnements des pays industrialisés qui accusent des surplus, des efforts importants ont été tentés sur le plan des échanges internationaux normaux ou préférentiels. Si importantes que soient ces mesures, et elles continueront de l'être pour quelque temps encore, la solution au problème que pose le besoin accru de denrées alimentaires dans le monde en voie de développement réside dans l'accroissement de la production dans ces pays.

Deux moyens s'offrent pour augmenter la production agricole: augmenter la superficie en culture ou accroître le rendement. Les deux ont leur importance. Les estimations faites jusqu'ici sur l'extension possible des terres arables varient, mais il semble exister des millions d'acres de terre arable dans le monde qui pourraient servir à la production agricole. La clef du problème tient à la capacité de transformer les méthodes traditionnelles de culture qui, dans la plupart des cas, n'assurent guère plus que la stricte subsistance, en méthodes d'agriculture commerciale pouvant alimenter le marché. C'est un procédé difficile et coûteux; toutefois, il a réussi au Mexique, à Taïwan et en Israël.

Les engrais chimiques sont peut-être le meilleur agent d'accroissement rapide de la production agricole dans les pays moins développés, tandis que l'amélioration des plantes constitue l'un des moyens les plus économiques pour améliorer la production agricole.

D'autres facteurs importants et étroitement liés entre eux qui doivent jouer un rôle dans l'accroissement de la production alimentaire à l'acre dans les pays en voie de développement sont les investissements massifs de capitaux et l'apport de nouveaux éléments: meilleure qualité des semences, produits antiparasitaires, machines agricoles, facilités d'enseignement et de recherche, réseau routier et commercialisation des produits. Il faut améliorer les pratiques courantes de production, l'irrigation et le drainage des terres. Il faut également modifier les méthodes de moissonnage, de battage, de nettoyage, d'entreposage des récoltes et de lutte contre les parasites.

Au dire des experts de l'OAA, l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Océanie produiront assez de denrées alimentaires dans les années à venir pour répondre aux besoins de leur population. Quant à l'Amérique latine et à l'Afrique, leurs ressources matérielles sont assez considérables pour satisfaire aux exigences prévues. Ce n'est que dans le Proche-Orient et en Extrême-Orient, où la production doit respectivement tripler et quadrupler, qu'on doute de pouvoir équilibrer les besoins futurs de denrées alimentaires et le potentiel de production.

Des mesures concrètes visant à augmenter la production des vivres figurent dans les plans économiques de plusieurs pays en voie de développement. L'Inde n'a importé que 4 pour cent de ses céréales alimentaires en 1961, mais plus de 12½ pour cent en 1966. Désireuse de se suffire à elle-même en matière de céréales, l'Inde a étendu la superficie de ses terres irriguées; ses importations courantes d'engrais azotés ont été accrues et des plans ont été mis en oeuvre pour augmenter la production nationale d'engrais. On est bien confiant que si le temps est favorable, compte tenu des plus grandes superficies ensemencées de variétés de blé et de riz à fort rendement importées du Mexique et des Philippines, ainsi que du meilleur rendement des terres par suite de l'irrigation de plus vastes étendues et de l'usage plus considérable d'engrais, le pays pourra se rapprocher de l'objectif qu'il s'est fixé de se suffire à lui-même.

(Développement international: 67-1)

Trois expériences-pilotes du Québec: retour au travail de 668 assistés sociaux

QUEBEC — Au lieu de coûter $329,855 au trésor du Québec, 668 assistés sociaux sont retournés au travail en 1967, pour toucher des gains de $1,682,316.

C'est là le fruit de trois expériences-pilotes mises sur pied par le gouvernement du Québec en tendant à démontrer que l'assisté social peut devenir un actif pour la société et que sa famille peut connaître la fierté d'une vie laborieuse et normale.

Le Service de l'information des ministères de la Santé, de la Famille et du Bien-être social vient de publier une brochure intitulée: "Retour à la vie normale de l'assisté social" et qui décrit le processus d'application de ces expériences-pilotes.

Dans une note de présentation, le ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier, souligne que ces trois expériences-pilotes, considérées comme d'audacieux essais de réforme, se sont révélées fécondes et permettent les plus grands espoirs.

"Le retour à la vie normale de l'assisté social, écrit-il, est une action fort complexe qui exige la collaboration de tous."

Le document révèle que ces travailleurs gagnent maintenant eux-mêmes la vie de leur famille, leur salaire hebdomadaire moyen se chiffrant à $67.40.

Par leur travail, ces assistés sociaux ont permis au gouvernement du Québec de verser $329,855 de plus, à des gens moins favorisés qu'eux.

Sur le territoire des Iles de la Madeleine, cent cinquante assistés sociaux sont retournés au travail, réalisant des gains de $333,720, pour un salaire hebdomadaire moyen de $77.19.

Les dernières statistiques du Service social de Sainte-Anne de la Pocatière démontrent que 245 assistés sociaux sont revenus sur le marché du travail dans ce territoire pour enregistrer des gains globaux de $188,000 pour la période des quatre derniers mois de 1967, soit un salaire hebdomadaire moyen de $50.

A Chicoutimi, un total de 273 assistés reclassés ont touché les gains de $1,116,652, en 1967, soit un salaire hebdomadaire moyen de $75.

Diverses phases ont marqué le processus de remise au travail des assistés sociaux: dépistage, motivation, orientation, support, scolarisation, entraînement professionnel, mobilité, placement, observation, prévention, etc.

Ces trois expériences-pilotes vont se multiplier à travers le Québec. Le retour à la vie normale des assistés sociaux exige la collaboration soutenue aussi bien de la part des assistés sociaux eux-mêmes que des ministères impliqués, des agences, des services sociaux, des organismes communautaires, du monde des affaires et de tous ceux qui, dans la société, détiennent des éléments de solution aux difficultés qu'éprouve la population secourue.

(O.I.-175-68)

Gravelbourg — CFRG — Gravelbourg

LUNDI au VENDREDI

- 6.55—Ouverture
- 7.00—Réveille matin
- 7.15—Chez Miville
- 8.00—Radio journal
- 8.05—Les nouvelles du sport
- 8.10—Soleil levant
- 9.00—La prière du matin
- 9.15—Les nouvelles locales
- 9.25—Les nouvelles Agricoles
- 9.30—Des machines et des hommes
- 9.45—Un homme vous écoute
- 10.00—Entre vous et moi
- 11.00—D'une certaine manière
- 11.15—Les visages de l'amour
- 11.30—Présent (1ière édition)
- 11.54—Les nouvelles du sport
- 12.00—Radio journal
- 12.15—Au hazard
- 12.30—Le père Legault vous écoute
- 1.00—Deuxième tasse de thé
- 1.30—Place aux femmes
- 2.30—Requêtes et variétés musicales
- 3.30—Fémina
- 3.45—L'Eglise dans l'histoire (lundi, mercredi, vendredi)
- 3.45—Culture et musique (mardi, jeudi)
- 3.55—Nos malades
- 4.00—Surboum 710
- 4.30—Présent (2e édition
- 5.00—Radio journal
- 5.20—Nouvelles locales
- 5.25—Les nouvelles du sport
- 5.30—Le chapelet en famille
- 5.45—Des machines et des hommes
- 6.00—Les joyeux troubadours
- 6.30—Faire sa vie
- 6.45—Marie Tellier avocate

Lundi soir

- 7.00—Orchestre de chambre de Québec
- 7.30—Sur touts les scènes du monde
- 9.00—Trente minutes d'information
- 9.30—Les chefs-d'oeuvre de la musique
- 11.00—Les nouvelles du poste CKSB
- 11.08—La pensée du soir
- 11.10—La fin des émissions

Mardi soir

- 7.00—Les affaires de l'Etat
- 7.15—Enfance d'écrivains
- 7.30—OSM & OST
- 8.30—Des livres et des hommes
- 9.00—Trente minutes d'information
- 9.30—Les chefs-d'oeuvres de la musique
- 11.00—Les nouvelles du poste CKSB
- 11.08—La pensée du soir
- 11.10—La fin des émissions

Mercredi soir

- 7.00—Concert du mercredi
- 8.30—Chronique de l'entre deux guerres
- 9.00—Trente minutes d'information
- 9.30—Les chefs-d'oeuvres de la musique
- 11.00—Les nouvelles du poste CKSB
- 11.08—La pensée du soir
- 11.10—La fin des émissions

Jeudi soir

- 7.00—Petit théâtre
- 7.30—Orchestre de chambre de Québec et Vancouver
- 8.30—Jeux
- 9.00—Trente minutes d'information
- 9.30—Organistes canadiens
- 10.00—Musique de notre siècle
- 11.00—Les nouvelles du poste CKSB
- 11.08—La pensée du soir
- 11.10—La fin des émissions

Vendredi soir

- 7.00—Loge à l'opéra
- 7.30—Musique canadienne de piano
- 8.00—Documents
- 9.00—Trente minutes d'information
- 9.30—Le repos du guerrier
- 10.00—Jazz en liberté
- 11.00—Les nouvelles du poste CKSB
- 11.08—La pensée du soir
- 11.10—La fin des émissions

Journée du samedi

- 6.55—Ouverture
- 7.00—Soleil levant
- 8.00—Variétés (musique douce)
- 8.30—Au temps du 78
- 9.00—La prière du matin
- 9.15—Les nouvelles locales
- 9.25—Les notes magiques
- 9.30—A votre santé
- 9.45—Nouvelles et commentaire SWP
- 10.00—La semaine des Arts
- 10.30—Tante Lucille
- 11.00—L'histoire comme ils l'ont faite
- 11.30—L'homme et le sol
- 11.55—Les nouvelles du sport
- 12.00—Radio journal
- 12.15—Place publique poste de CKSB
- 1.00—L'opéra
- 4.30—Le monde parle au Canada
- 5.00—Radio journal
- 5.10—Les coulisses de l'actualité
- 5.30—Le chapelet en famille
- 5.45—Musique
- 6.00—La parole est d'or
- 6.30—D'un océan à l'autre
- 7.00—Salut les copains
- 8.00—J'ai tant dansé
- 9.00—Radio journal
- 9.10—Le monde en marche
- 9.30—Visite aux chansonniers
- 10.00—Danses et cadences
- 11.00—Radio journal du poste CKSB
- 11.08—La pensée du soir
- 11.10—La fin des émissions

Journée du dimanche

- 8.55—Ouverture
- 9.00—Récital du réseau
- 9.30—Match intercités
- 10.00—La messe dominicale
- 11.00—Récital du dimanche
- 11.30—Présent dimanche
- 12.00—Radio journal
- 12.10—Les nouvelles du sport
- 12.15—La revue de la semaine (SPC)
- 12.30—L'autre rive
- 1.00—Sur quatre roues
- 4.00—Radio variétés
- 5.00—Radio journal
- 5.10—La revue de la semaine
- 5.30—Cours universitaires
- 6.00—Le kiosque à musique
- 6.30—Del Canto
- 7.30—Le cabaret du soir qui penche
- 9.00—Radio journal et sport
- 9.15—Le cabaret du soir qui penche
- 11.00—La pensée du soir
- 11.02—La fin des émissions

Nouvelle variété d'orge

OTTAWA — La Paragon, nouvelle variété d'orge créée à la Station de recherches agricoles de Brandon, vient d'être approuvée par le ministère de l'Agriculture du Canada.

La Paragon est la plus récente d'une série de variétés d'orge améliorées à la station. Elle possède la même généalogie que la Conquest; à l'exception d'un croisement de plus avec la Parkland.

La nouvelle variété est adaptée à la région des parcs de l'Ouest canadien où, au cours d'essais, elle a dépassé les rendements de la Parkland et de la Conquest. Au Manitoba, ses rendements ont été supérieurs à ceux des variétés fourragères Keystone et Galt. Comme la Conquest, la Paragon est résistante à la rouille de la tige et aux charbons nu ou couvert.

Côtée bonne pour le maltage et le brassage, la Paragon est une variété à six rangs, à barbe lisse, qui mûrit à peu près quatre jours plus tard que la Conquest et environ deux jours plus tard que la Parkland. Sa paille est plus courte que celle de la Conquest mais à peu près de la même vigueur.

Des semences de Paragon seront rendues disponibles aux producteurs de semence du Manitoba et de la Saskatchewan dès cette année, par l'intermédiaire des Comités provinciaux de stocks de semences, et l'on en distribuera aussi des quantités limitées en Alberta.

On s'attend que la multiplication des approvisionnements par les producteurs de semence permettra une offre généralisée de semence enregistrée dès le printemps 1969.

En 1966, General Motors employait 745,000 personnes, dans le monde entier.

Les accidents mortels aux foyer sont souvent évitables

La sécurité des enfants

Les enfants occupent une place spéciale dans le vaste domaine de la prévention des accidents. Ils ne meurent pas autant de maladie qu'autrefois, mais les accidents entraînent chez eux un nombre croissant de pertes de vie et d'infirmités.

Chaque foyer a des possibilités d'accident qui lui sont propres, et il n'existe pas de formule magique et infaillible pour protéger les enfants. On reconnaît cependant de plus en plus le bien que peut apporter la surveillance, la suppression des dangers connus, l'enseignement des mesures élémentaires de sécurité et le bon exemple.

La mère doit tenir compte du passage du temps, car l'enfant d'aujourd'hui peut très bien faire ce qui était impossible au nourrisson d'hier. Elle doit penser au même rythme que son enfant, dont la curiosité s'accroît d'heure en heure. Déployer les ressources de son imagination pour suivre l'évolution de l'enfant en bas âge constitue un jeu difficile, mais la protection de la vie du bambin en est la récompense.

La protection complète est le commencement de la prévention des accidents. Le tout jeune enfant est entièrement à la merci de ceux qui en ont la garde. Comme le disait un conférencier à un congrès de pédiatres: "S'il se brûle, se noie, s'empoisonne, se fait écraser ou mutiler, c'est parce qu'il a manqué de protection de la part des personnes chargées d'en prendre soin."

C'est le propre des enfants en bas âge de se tortiller et de se rouler; il ne faut donc jamais les laisser un seul instant dans une position où ils peuvent se précipiter au devant du danger. Leurs lits doivent être épinglés, boutonnés ou bordés de façon qu'il leur soit impossible de s'étouffer. L'eau n'est pas sûre tant que l'enfant n'a pas appris à la respecter. Le ministère de la Santé publique de la Saskatchewan écrit fort justement dans une brochure consacrée à la sécurité des enfants: "Ne laissez jamais un jeune enfant seul dans une baignoire même pour une petite seconde. Laissez sonner le téléphone!"

Les petites précautions sont importantes. Tenez les lames de rasoir, les épingles, les boutons et les autres menus objets hors de la portée des enfants. Verrouillez les portes qui ouvrent sur des dangers éventuels. Rangez les médicaments dans une haute armoire à serrure. Lisez avec soin l'étiquette avant d'employer le contenu d'un flacon ou d'une boîte. Obturez toutes les prises électriques inutilisées avec du ruban adhésif ou au moyen de bouchons spéciaux fabriqués à cette fin.

Ces précautions semblent banales, mais c'est en raison même de leur banalité qu'il faut toujours y revenir. Ce sont les petites fautes ou omissions qui causent le plus de tragédies et de chagrins.

La Riposte

Le diable et les petits enfants

Chasser est un sport viril, car l'homme a toujours aimé se mesurer à la bête, et triompher d'elle par le déploiement de son imagination. Mais le petit de l'animal, loin de faire naître l'envie de la compétition, de la lutte, du sang, engendre tout au contraire la compassion et l'attendrissement. Si le chevreuil est un défi à l'habileté de l'homme, le faon est un appel à son affectivité. Le lion est craint; le lionceau cajolé.

Et de même, il est aisé de s'attaquer à des hommes, mais toujours l'enfant nous charme. Quelle révulsion nous gagne devant la souffrance du petit, qui ne serait que regret circonstantiel devant celle du père, lors d'une querelle locale ou nationale.

L'enfant est innocent

Car l'enfant est pur, l'enfant est innocent. Il revêt tous les plus beaux espoirs des hommes sans jamais avoir commis aucune de leurs vilenies. D'où, aussi, nous avons une grave responsabilité, celle d'amener l'enfant à la vie. Le sourire ensorcellant du bébé ne doit pas devenir le rictus du cynique, mais bien le signe de bonheur accompli de l'adulte.

C'est pourquoi l'enseignement moteur de toute la vie, la Foi, doit prendre un caractère de chaleur humaine envers "notre Père qui est aux cieux", et de chaleur divine envers ses fils souffrant dans cette "vallée de larmes". Aussi "tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton coeur, de toute ton âme et de tout ton esprit" et "ton prochain comme toi-même."

Le mal, Satan et son Lieu Maudit ne doivent pas apparaître comme le domaine de prédilection de la Bonne Nouvelle. Car alors la terreur pourra régner au lieu de la paix de l'âme, et la haine au lieu de l'amour. Et celui qui vit dans la terreur est paralysé dans ses actes, par crainte de fauter. Et celui qui cherchera le bonheur, "le souverain bien de notre activité (Aristote), ne pourra que se révolter contre le carcan de négations.

C'est pourquoi on cherche à infuser en l'enfant l'Amour du Père, la Beauté de son oeuvre, la Charité Suprême du don de son Fils, et la Délectation promise à la fin d'une vie conduite à la lumière de sa Révélation.

En effet, la connaissance de la vérité est supérieure à toute dénonciation de l'erreur. Car à chaque vérité se rapporte mille et une erreurs ("Il y a un nombre infini d'angles auxquels on tombe, mais un seul auquel on se tient debout" — G. K. Chesterton), et qui connaît la vérité est imperméable aux erreurs. Mais qui réfute une erreur ne fait que créer un vide où mille autres erreurs peuvent s'engouffrer. Et le Sauveur est "la Voie, la Vie, la Vérité".

Le diable n'a pas de place dans l'innocence, semble-t-il, aussi tendra-t-on à n'en pas faire part à l'enfant.

L'enfant cherche le mal

Pourtant, et voilà l'étonnant, l'innocence se délecte dans la connaissance du mal. Non pas du mal comme tel, mais bien du mal combatif, et du mal vaincu. Il est un âge — l'âge que notre "sagesse" adulte nous a fait oublier depuis longtemps, comme s'il eût été un péché de notre innocence — où l'enfant ne se lasse d'écouter les contes de fées. Et dans ces histoires d'imaginations fertiles, l'enfant se réjouit de voir en opposition le bien et le mal, la fée et la sorcière. L'enfant se complaît dans l'obstacle qui est la condition du succès, l'effort exigé pour jouir de la récompense: "Tu devras partir avant les douze coups de minuit". Et l'enfant adhère comme à un absolu au fait que la punition vienne à celui qui triche, et que la récompense soit donnée à l'honnête homme. — Sans l'opposition des forces, sans la difficulté de l'exigence, sans la récompense et la punition, l'histoire perd son intérêt: les romances qui griseront les imaginations des puberts sont autant d'histoires à dormir debout pour l'enfant.

Et si ce manque de "réalisme", cet élan d'imaginaire, finit par lasser un bambin qui accède petit à petit à un réel concret, ou plutôt si, par fausse pudeur, on arrache le bambin à ce monde du rêve, il continuera à se délecter dans un bien et un mal "réalistes", c'est-à-dire sans intervention de puissance occultes, mais seulement de par la force humaine: les histoires de chevalier blanc et chevalier noir, de cowboy et d'indien, de policier et de bandit. Et là encore applaudira-t-il la lutte des contraires et se réjouira-t-il du triomphe du bon tout en craignant la victoire du mauvais.

Aussi en voyant un film où s'opposent des passions, s'il n'y comprend rien, l'enfant s'enquerra-t-il auprès d'autrui afin de savoir lequel de deux personnages est le bon et lequel est le méchant.

Combien loin nous sommes de cet esprit "simpliste". Combien plus grands sont nos idéaux d'enseigner l'Amour sans la Haine, la Paix sans la Guerre, le Beau sans le Laid.— Mais alors, la loi de la justice, la loi de la vie, l'enfant sera-t-il contraint de ne l'apprendre qu'auprès du chevalier errant ou du cowboy justifier de l'écran, qui ne sont pas toujours "sans peur et sans reproche"?

Chez l'enfant, nous avons admiré l'innocence; mais nous voudrions la lui enseigner? L'enfant sait s'attacher. Et c'est parce qu'il s'attache qu'il se détache. Quand un enfant voit son père souffrir, il déteste la cause de la souffrance, parce qu'il aime son père. Il n'y a pas d'amour sans haine.

Jésus et les contes de fées

D'où le Maître, qui veut qu'on laisse venir à Lui les petits enfants, enseigne-t-il: "Qui n'est pas avec moi est contre moi" (Mt 12, 30). Car il faut prendre parti pour le Bien et contre le Mal dans les contes de fées.

Aussi le Maître nous dit-il: "N'allez pas croire que je suis venu apporter la paix sur la terre; je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive" (Mt 10, 34). Car dans les contes de fées la Paix ne vient pas sans Guerre, et le Prince Charmant doit combattre mille obstacles pour atteindre le château de la Belle au Bois Dormant, éveiller la princesse, l'épouser et vivre à jamais heureux avec elle.

Mais "de même donc qu'on enlève l'ivraie et qu'on le consume au feu, de même en sera-t-il à la fin du monde: le Fils de l'homme enverra ses anges, qui ramasseront de son Royaume tous les scandales et tous les fauteurs d'iniquité, et les jetteront dans la fournaise ardente; là seront les pleurs et les grincements de dents. Alors les justes resplendiront comme le soleil dans le Royaume de leur Père" (Mt 13, 40-43). Car la justice règne dans les contes de fées, où la Punition est compagne de la Récompense.

Le Maître a donc parlé de langage des petits enfants, et les petits enfants sont ceux qui le peuvent mieux comprendre. Il ne faut donc pas leur ravir le diable. Ils en seront tout attristés, car leur histoire ne sera plus qu'une futile romance aux grands épanchements, une histoire à l'eau de rose sans rapport à la vie d'aventure, de défi, de luttes, et de triomphe pour le bon. Ce ne serait qu'une monotonie de courtisan servile accueillant dans un même enthousiasme ceux qui l'honorent et ceux qui l'injurient.

Les petits enfants n'aiment pas ce genre d'histoire. Il leur faut le Bien et son triomphe; mais il leur faut aussi le Mal et sa perdition.

Et ce beau conte de la Vie plaira alors aux petits enfants.

Et nous?

Mais "si vous ne retournez pas à l'état des enfants, vous ne pourrez entrer dans le Royaume des Cieux" (Mt 18, 3).

Georges Allaire.

La Caisse Populaire française de Saskatoon a tenu son assemblée annuelle le 25 février

SASKATOON — Le dimanche 25 février, la Caisse Populaire Française de Saskatoon Limitée tenait son assemblée annuelle. Plus de 135 personnes prirent part aux délibérations qui se déroulèrent au sous-sol de Radio CFNS. Le ton de l'assemblée fut rehaussé par la présence de l'honorable Lionel Coderre, ministre de la Coopération. Sous l'habile présidence de Mme Marie-Antoinette Papen, présidente de la Caisse, l'on donna lecture des rapports coutumiers, et l'on fournit aux participants l'occasion de se renseigner sur les bénéfices d'appartenir à la Caisse populaire.

Dans son rapport, la présidente donna de l'épargne une définition qui mérite d'être reproduite ici. "L'épargne, ce n'est pas seulement l'argent qu'on met de côté, ni encore le surplus de ses revenus sur ses dépenses; l'épargne, c'est un acte de foi, parce que l'épargne naît d'un désir de sécurité. L'épargne, c'est aussi un acte de prudence: on amasse ses biens parce qu'on craint d'être privé du nécessaire. L'épargne, c'est aussi un acte de volonté: il faut se sacrifier, il faut renoncer à bien des choses si l'on veut épargner. C'est pour cela que l'épargne devient une vertu, car pour épargner, il faut savoir être sobre dans l'usage de ses biens, il faut contrôler ses appétits, ses désirs; il faut se contrôler. L'épargnant est un prévoyant; il organise ses moyens de vivre, il se fait des réserves afin de ne pas être à charge de la société, il a de l'ordre dans sa vie, et c'est ainsi qu'il progresse. C'est ainsi également que les Caisses populaires à travers le monde entier ont pu recueillir, grâce à leurs épargnants, des centaines de millions de dollars qu'elles ont distribués ensuite sous forme de prêts et de dividendes à leurs milliers de membres".

Au 31 décembre 1967, la Caisse populaire de Saskatoon avait accordé pour $1,190,358.39 en prêts. Il serait bon de noter que l'on pourrait ajouter à ceci un montant de $147,465 de prêts accordés à nos membres par le Co-op Trust, par l'entremise de notre Caisse populaire. En pertes réelles, depuis sa fondation, la Caisse n'a perdu que $279.71, et cela en 25 ans d'opération. Les avoirs de la Caisse se chiffraient à $218,321.49 au 31 décembre 1967. Les prêts en vigueur à cette même date se chiffrent à $152,241.50. Au chapitre "Investissements", nous sommes très fiers de dire que tous les placements sont faits dans des entreprises coopératives provinciales. Ces placements se chiffrent à $54,780.

A la suite des élections, deux nouveaux directeurs furent élus; ce sont Mme Marie Assié et M. Armand Mercier. Me Marcel Cuelenaere fut aussi réélu pour un terme de 3 ans. M. Georges Dion fut élu au comité de surveillance.

La Caisse populaire de Saskatoon célébrait en même temps ses noces d'argent. Aussi, alors que les parents assistaient à l'assemblée annuelle, les enfants de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens étaient réunis au sous-sol de l'église, sous la surveillance de Mmes Syrenne et Grimard, et une série de films amusants leur fut présentée par Réal D'Amours, animateur de Disco-Club à Radio CFNS. Ensuite, les dames servirent des rafraîchissements et des chiens-chauds aux enfants.

Le soir, après l'assemblée annuelle, un grand banquet avait lieu à l'école St-Paul nord où l'orateur invité était nul autre que l'honorable L. Coderre. A cette même occasion, M. C. A. Robson, président du Chapitre des Caisses populaires pour la région, présenta une plaque commémorative à la présidente, au nom de la Ligue des Caisses populaires de la Saskatchewan. A la suite du succulent repas servi sous la direction de Mme Théodore Préfontaine et de quelques dames de la paroisse, les invités furent charmés par les chants folkloriques interprétés avec brio par un groupe de jeunes chanteurs, sous l'habile direction de M. Auguste Bandet, et accompagnés au piano par Mme Gérard Haudegand. La soirée se clôtura par une danse du bon vieux temps.

Malheureusement, la présidente exprima ses regrets de ne pouvoir accepter d'être présidente de la Caisse pour un nouveau terme. Les membres, ainsi que ceux qui ont eu le plaisir de travailler avec Mme Papen, connaissent son grand dévouement et ses talents, ainsi que sa réelle croyance dans ce mouvement d'entraide fraternelle qu'est celui des Caisses populaires. La Caisse locale a connu des progrès inestimables, sous la présidence de Mme Papen; aussi c'est avec regret que tous la voient laisser son poste.

Jackfish

Bonspiel

Le bonspiel annuel de Glaslyn avait lieu du 18 au 24 février. Trente-deux équipes y prirent part dont une de Jackfish. L'équipe de Gilbert St-Amant, comprenant Gérard St-Amant, Urbain Corbeil et Albert Baillargeon, remporta le 2e prix de la 1ère compétition.

M. et Mme Albéric St-Amant participent au jeu de curling tous les vendredis à North Battleford.

Assemblée de l'A.C.F.C.

Le lundi 26 février eut lieu l'assemblée annuelle de l'A.C.F.C. tenue au sous-sol de l'église. Le nouvel exécutif se compose comme suit: président, M. Maurille Corbeil; vice-président, M. Denis Esquirol; secrétaire-trésorière, Mme Louis Blanchette; directeurs, Mlle Sansregret, Mme Denis Esquirol, Mme L.-P. St-Amant, M. Louis Blanchette et M. Damase Arcand. L'aumônier est le R. P. André Mercure, O.M.I., curé.

Merci à l'exécutif sortant de charge et bon succès au nouvel exécutif.

Malades

Mme Jos. L'Heureux est patiente à l'hôpital d'Edam, ainsi que le jeune Marcel Corbeil qui s'est fracturé une jambe.

La formation des maîtres et l'éducation sexuelle

Aborder une réflexion sur l'éducation sexuelle, c'est accepter d'ouvrir l'éventail des opinions diverses et souvent combien divergentes. Même si l'unanimité est loin d'être totalement réalisée, un accord s'est plus ou moins fait sur certaines questions qui, il n'y a pas si longtemps, provoquaient des polémiques acerbes. L'éducation sexuelle est maintenant considérée comme un des éléments essentiels de la formation de l'homme d'aujourd'hui. De plus, n'est plus partagée l'opinion qui veut que seuls les parents, par vocation, peuvent exercer une influence en ce domaine: on s'entend sur le rôle capital de l'influence parentale, surtout en ce qui a trait à l'éducation affective et sexuelle, mais la majorité accepte, aujourd'hui, que l'école puisse et doive y assumer une responsabilité.

L'unanimité est cependant loin d'être réalisée lorsqu'il s'agit des modalités d'application: le contenu du programme d'éducation sexuelle semble être le nouveau champ de bataille. Les uns soutiennent qu'il faut répondre aux besoins de l'évolution sexuelle normale de l'enfant, tandis que d'autres affirment que certaines informations ne devraient être données qu'en famille. Et chacun y va de son opinion.

Sans négliger l'importance de cette discussion à laquelle il faudra tôt ou tard apporter une réponse satisfaisante, il est urgent, me semble-t-il, d'énoncer dès maintenant la question de fond: à qui confierons-nous la tâche d'assurer, à l'école, l'enseignement de cette discipline? Qu'exigerons-nous de ceux qui, en classe, compléteront l'éducation reçue dans la famille?

Spécialistes, éducateurs et programmes

L'éducation sexuelle est une tâche exigeante et ils sont peu nombreux les professeurs capables de la mener à bien. De là à conclure qu'il faut confier cette éducation à des spécialistes itinérants, à des experts au service d'un grand nombre d'écoles, le pas est rapidement franchi. Mais est-ce là une bonne voie de solution?

Si l'on admet que l'éducation repose sur une relation de confiance entre le maître et l'élève, entre l'éducateur et l'éduqué, comment supposer qu'un spécialiste qui ne visite l'école qu'occasionnellement, puisse dépasser le cap de l'information sexuelle pour vraiment éduquer? Comment, en trois ou cinq heures par année, est-il possible d'établir cette relation de confiance sans laquelle toute activité scolaire demeure dans le champ de l'instruction? Certes le spécialiste brisera le silence qui entoure les "choses" sexuelles, mais réussira-t-il à provoquer le développement harmonieux et humain de la sexualité des élèves tant enfants qu'adolescents? Comment pourrait-il ne pas en rester à la conférence qui informe, à la "réponse" aux questions?

Devant pareille difficulté, ne vaut-il pas mieux faire appel à ceux qui, présents de façon continue à l'école, peuvent établir cette relation de confiance essentielle à toute éducation véritable: les professeurs? Cependant, ces éducateurs sont-ils compétents? Même s'ils peuvent, en principe, éduquer, peuvent-ils informer correctement? Ne seront-ils pas tentés de présenter comme normative leur propre attitude face aux questions sexuelles? Confier l'éducation sexuelle à des éducateurs suppose que ces personnes soient qualifiées. Le sont-elles? Le fait pour un professeur d'être marié ne le rend pas de soi compétent; car, à ce compte, tout professeur qui parle français serait qualifié pour enseigner le français.

En somme, le problème se présente de la façon suivante: on a préparé d'excellents schémas de cours, on a composé des programmes "équilibrés", mais on n'a pas prévu de former ceux qui devraient se charger de donner ces cours d'éducation sexuelle. Après avoir expérimenté les programmes, on a vite pris conscience que les maîtres posaient un problème; c'est d'ailleurs une réaction habituelle dans le domaine de l'éducation: aussi illogique que cela puisse paraître, on installe toujours de nouveaux programmes avant de préparer des professeurs pour ces nouveaux programmes. En éducation sexuelle, la même situation se répète: d'excellents outils sont laissés pour compte faute de personnel qualifié pour les utiliser.

Le milieu américain surtout, parce qu'il a essayé d'établir l'éducation sexuelle à l'école, est celui qui comprend le mieux la nécessité actuelle de s'appuyer plus sur un capital humain que sur une mise en oeuvre de moyens techniques (programmes, matériel audio-visuel, manuels, etc.).

Tout l'effort d'éducation sexuelle scolaire est voué à l'échec si l'on ne revise pas la liste des priorités; la "première" priorité semble être maintenant la préparation d'un personnel qualifié. De partout on demande des personnes "capables", on exige à la base des gens qui sauront dispenser une véritable éducation sexuelle. L'urgence numéro un, désormais, c'est le maître.

Ce qui se fait en Europe

Sur cette question, voici ce qui peut se dégager d'une courte enquête dans les milieux européens. (L'occasion me fut fournie, récemment, de faire une recherche sur les réalisations européennes en ce qui touche la formation de maîtres pour l'éducation sexuelle).

De tous les milieux étudiés, deux seulement offrent une formation spéciale à leurs professeurs: en Suède, on réussit à rejoindre environ 70 professeurs par année, pour leur donner une "formation" de cinq jours à temps plein. Inutile de mentionner que tout professeur suédois se verra confronté avec l'éducation sexuelle en classe, car le programme officiel comporte des cours obligatoires en ce sens. Le milieu tchécoslovaque, pour sa part, formerait depuis quelques années déjà, tous ses professeurs aux éléments de la pédagogie de l'éducation sexuelle.

Il y aurait lieu de mentionner aussi le milieu anglais: des organismes privés (dont le Catholic Marriage Advisory Council) forment des "conseillers" (leaders) qui souvent sont appelés à oeuvrer dans l'école. Le CMAC offre aussi des séries de conférences pour les professeurs en place; en effet quelques écoles libèrent les professeurs réguliers de leur tâche d'enseignement pour quelques jours et leur demandent de suivre, sur le temps ouvrable, des cours de perfectionnement en éducation sexuelle.

De plus, des organismes privés ou universitaires ont établi des cours de formation générale en sexologie, mais aucun de ces groupes ne vise spécifiquement la formation pédagogique du maître.

En somme, les milieux européens, comme les milieux américains, ont composé des programmes, mais ont négligé de former adéquatement les maîtres qui sont chargés ou qui se chargeront de présenter ces programmes. En Suisse et en Grande Bretagne, dans les classes d'éducation sexuelle, on a recours à des spécialistes invités; mais les responsables de l'éducation en ces milieux sentent les carences inévitables d'un tel système si l'on veut dépasser le stage de l'information biologique ou de ce que les milieux américains nomment: plumbing courses.

Il est à noter surtout que toutes les personnes rencontrées souhaitent que s'installe dans les plus brefs délais, une pédagogie de l'éducation sexuelle dans tous les centres de formation de maîtres, ne serait-ce, comme le disait le Dr Paul LeMoal, que pour apprendre aux maîtres à ne pas nuire.

Il serait donc faux de croire qu'en ce domaine, l'"herbe est plus verte chez le voisin". Inutile d'attendre une réponse d'ailleurs ,car là comme ici, on cherche et on n'a pas encore trouvé. Illusion aussi que de vouloir, sur cette question, adapter à notre milieu "les méthodes expérimentées dans d'autres pays"; il nous faudrait plutôt penser, un jour, à exporter les solutions que nous aurions eu le courage de développer chez nous.

Que ferons-nous au Québec?

Devant l'urgence de la formation d'un personnel qualifié, voici quelques suggestions. Tout d'abord il faut refuser la suggestion du Rapport Parent d'établir une "équipe de spécialistes itinérante" dans ce domaine: cette solution risque de réduire l'éducation sexuelle à de l'information sexuelle et même parfois à de l'information génitale. Le caractère occasionnel des "visites" de cette équipe dans les écoles, empêchera que s'établisse une véritable relation d'éducation. La suggestion du Rapport Parent ne guérit pas mais donne l'illusion que le mal n'existe plus parce qu'on lui a appliqué une analgésique. Et, comme le signalait monsieur Henry Tavoillot, on risque ainsi de lui donner un caractère de "spécial", de "différent"; on fait alors du sexuel un tiroir à part, une question qui n'implique pas toute la personne humaine.

Il faut de toute urgence établir un personnel qualifié qui soit composé d'éducateurs. Cela n'empêche pas l'éventuelle "invitation de spécialistes venant de l'extérieur du milieu scolaire", mais permet de sauver la relation d'éducation.

Organisation de l'enseignement et formation des maîtres

Pour rendre plus concrètes les propositions formulées depuis le début de cet article et pour donner une idée de ce qu'on pourrait faire dans notre milieu, voici quelques jalons sur l'organisation générale de l'éducation sexuelle dans notre système d'éducation et sur la formation de ceux qui en seraient responsables.

1. Il est urgent de nommer d'abord un responsable de l'éducation sexuelle au ministère de l'Education.

Ce responsable n'aurait pas à composer des programmes mais il aurait à juger de la qualification du personnel affecté à l'éducation sexuelle; il devrait pourtant juger des initiatives et programmes fournis par le personnel qualifié des écoles.

2. Toute école qui voudrait offrir, sous une forme ou sous une autre, de l'éducation sexuelle, devrait posséder comme condition sine qua non, un personnel qualifié. Le minimum requis serait un professeur ayant pris deux années à temps plein de cours en sexologie. L'école qui n'aurait pas ce minimum devrait se voir interdire toute initiative en ce secteur car ce serait alors confier à des amateurs une discipline où l'amateurisme n'a pas sa place.

Cette suggestion implique que l'on favorise l'accession aux études pour des professeurs ou futurs professeurs. Car, si l'on attend que les professeurs décident seuls de se spécialiser, en cours du soir ou en cours d'été, nous risquons de ne pouvoir nous dégager de l'amateurisme avant une trentaine d'années.

Des maîtres mal préparés laisseront une influence sur leurs élèves (qu'on le veuille ou non) quelle que soit la qualité du programme à leur disposition. D'où la nécessité de former, à tout prix, des maîtres en ce domaine si nous voulons rompre le cercle vicieux et préparer l'avenir.

3. Il faudrait aussi que d'autres professeurs puissent prendre, dans les Centres de formation des maîtres ou ailleurs, une spécialisation intermédiaire en pédagogie de l'éducation sexuelle. Ces cours pourraient se donner pendant les vacances d'été, ou bien à l'intérieur du cours régulier des Ecoles normales. Il y aurait lieu d'offrir comme "concentration" en FM 1 et en FM 2, un cours de 9 ou 18 crédits en pédagogie de l'éducation sexuelle.

Les maîtres ainsi formés pourraient assister le professeur spécialisé de chacune des régionales, car une formation de 18 crédits ne peut permettre à un professeur de devenir apte à organiser l'éducation sexuelle dans une école. Ces maîtres, qui auraient pris l'option "pédagogie de l'éducation sexuelle" pourraient oeuvrer dans les écoles sous la direction du sexologue permanent ou professeur spécialisé.

Ces maîtres (ou si l'on veut ces assistants) ne devraient pas être chargés d'enseigner cette discipline durant les deux premières années qui suivent leur sortie des Centres de formation des maîtres. En un domaine aussi vital, on peut à bon droit exiger qu'un professeur n'en soit pas à ses premières armes. Ces deux années d'expérience pourront aussi donner à cet "assistant" le temps de connaître le milieu étudiant et d'éviter ainsi de projeter sur lui les conclusions d'enquêtes sociologiques qui ont été faites ailleurs. Enfin ces deux années de réflexion lui permettront de compléter, par des lectures, les aspects qui auront été négligé dans sa formation ou qu'il n'aura pas encore pleinement intégré.

4. Il serait souhaitable de rendre obligatoire, pour tous les futurs professeurs, un cours d'éducation sexuelle d'au moins trois crédits. Ce cours viserait moins à préparer les maîtres à une tâche précise, qu'à leur permettre de prendre conscience de leur maturité ou de leur immaturité sexuelle et ainsi de pouvoir rendre consciente la qualité de leur inévitable influence sur leurs élèves.

5. Il y aurait lieu, aussi, de rejoindre tous les professeurs en place pour leur fournir les éléments d'une pédagogie de l'éducation sexuelle et leur montrer qu'en ce domaine, ne s'intitule pas "éducateur" qui veut! On pourrait rejoindre ces professeurs par une série de conférences ou de causeries qui seraient données sur leur temps de travail, par une équipe de spécialistes itinérante: c'est ici que pourrait s'appliquer la suggestion du Rapport Parent, et non au niveau des classes elles-mêmes.

L'usage de la télévision en circuit fermé et la généralisation de la dynamique de groupe seraient ici un grand apport. Ces causeries pourraient aussi mieux vendre l'idée d'une spécialisation dans le domaine.

6. Enfin quant aux grands axes des programmes visant à permettre la formation d'un personnel qualifié, voici quelques suggestions.

a) Pour la formation des professeurs sexologues ou spécialistes, il faudra s'en tenir aux cours qui sont offerts par des organismes privés ou par des universités. L'Institut de Sexologie et d'Etudes familiales (de Montréal) pourrait former, dans son cours de licence, une partie des effectifs. Si les Universités s'ouvrent à cette discipline, il y aurait lieu d'y diriger d'autres candidats. Certains boursiers devraient être envoyés à l'étranger, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, pour éviter que l'ensemble des professeurs sexologues n'offrent qu'une seule vision, fruit d'une formation prise en un seul endroit. L'Institut de Sciences Familiales et Sexologiques de Louvain et diverses universités américaines offrent de très bons cours.

Il n'y a pas lieu ici d'élaborer les divers éléments d'une formation que l'on souhaite s'échelonner sur deux années; de façon générale, une telle formation devra couvrir toutes les disciplines qui, de près et de loin, sont parties intégrantes de la sexologie: philosophie, sociologie, théologie, biologie, psychologie, etc.

b) Quant à la formation de 18 ou de 19 crédits dans les Centres de formation des maîtres, elle devrait insister sur quatre ou cinq aspects: l'anatomie et la physiologie sexuelles de l'être humain et la reproduction humaine; l'évolution normale de l'être humain dans la sexualité; la sociologie sexuelle de notre milieu; la philosophie de la sexualité (et les aspects théologiques); des éléments de pédagogie de l'éducation sexuelle. On pourrait y ajouter quelques questions corollaires telles la limitation des naissances, la vénéréologie, l'érotisme, la loi, la sexologie, l'art, etc.

c) Le cours de trois crédits obligatoires pour tous les futurs maîtres (ne visant pas à donner une spécialisation) devrait insister sur les problèmes personnels immédiats de l'élève-maître. Il pourrait alors se structurer sur un mode de dynamique de groupes. Il s'agirait ici d'un cours destiné à aider la maturité sexuelle de l'élève-maître, et moins d'un cours de pédagogie de l'éducation sexuelle scolaire.

Conclusion

Le Québec possède actuellement les cerveaux nécessaires pour assurer la formation d'un personnel qualifié en éducation sexuelle et il n'y a pas lieu d'envier les autres milieux. En ce domaine surtout, nous ne devons pas considérer les milieux européens et américains comme possédant toutes les solutions.

Nous cesserons de toujours croire qu'"ailleurs les expériences sont plus valables" le jour où nous permettrons aux nôtres de pouvoir produire, le jour où nous leur offrirons les possibilités tant matérielles que morales de pouvoir s'exprimer. La formation d'un personnel qualifié en éducation sexuelle scolaire est possible et souhaitable au Québec. Encore faut-il que nous le voulions. Remettre à demain les efforts nécessaires à une telle entreprise risque encore une fois de pousser nos spécialistes à émigrer et de faire se vérifier l'impression que nous sommes incapables de créer.

Jean-Marc Samson

DOCUMENTS

N.D.L.R. — Cet article, écrit pour le Québec, traite de questions qui intéressent également nos milieux. L'auteur est professeur à l'Ecole normale Ville-Marie à Montréal. Au cours de l'été 1967, il a visité, en Europe, différents centres où on se préoccupe de l'éducation sexuelle dans la formation des maîtres.

— No 550 —

HORIZONTALEMENT

1—Manies de l'ivresse par l'éther.
2—Détester.
3—Carte. — Se détacher. — Note.
4—Mesurera les étoffes à la canne. — Ancien golfe du Zuyderzée.
5—Soutires. — Vase.
6—Rongeur. — Juron de comédie.
7—Peintre anglais. — Titre turc.
8—Donner le poli à un métal. — Possède.
9—Ensemble des conditions qui déterminent un être particulier.
10—Résulte de. — A eux, à elles.
11—En quel endroit. — Venue au monde. — Genre de myriapodes (plur).
12—Contrainte. — Equerre.

VERTICALEMENT

1—Paroxysme d'un mal.
2—Personne peu honorable. — Suinte.
3—Marque la surprise. — Combinons au nitre.
4—Bois noir. — Sans vêtements. — Première.
5—Jeu de cartes d'origine flamande. — En les.
6—Successeur d'Abou Bekr. — Myriapodes.
7—Action d'affecter des manières pour paraître plus agréable.
8—Sorte d'étau. — Massif du Maroc espagnol. — Chaussée empierrée en travers d'un fleuve.
9—Genre de mollusques. — Forte.
10—Terminaison. — Observai le jeûne.
11—Parie. — Conj.
12—Genre de singes de l'Amérique tropicale. — Crochet de fer.

SOLUTION DU PROBLEME No 549

■ Horizontalement: 1. Sclérenchyme; 2. Coenure — Eole; 3. Idée — Su — Ru; 4. Se — Efendi; 5. Siège — Eire; 6. Intimées — Et; 7. Péremption; 8. Ere — Il; 9. Récitent — Ale; 10. Ili — Rudesse; 11. Tas Evulsion; 12. En — Créés — Enu.

■ Verticalement: 1. Scissiparité; 2. Codéine — Elan; 3. Lee — Etrécis; 4. Energie; 5. Ru — Emmétrer; 6. Erse — Epreuve; 7. Neuf — Etendue; 8. Si — Tels; 9. Herne — Os — Ss; 10. Youdi — Asie; 11. Mi — Ire — Iléon; 12. EEE — Etale — Nu.

Au Québec, en quatre ans, le total des naissances baisse de 23 pour cent

QUEBEC — Des statistiques effarantes: suivant le dernier rapport du service de la démographie du ministère de la Santé du Québec, il appert que le total des naissances dans la province a subi une baisse "dramatique" d'environ 23 pour cent au cours des quatre dernières années, s'établissant à 120,607 en 1965 comparativement à 130,845 en 1964, soit une diminution de 7.8 pour cent en douze mois seulement.

Par ailleurs, le total des naissances en 1966 au Québec aura été de 109,860, ce qui constitue encore une chute de 8.9 pour cent sur 1965.

D'après le Dr Paul Parrot, directeur du Service de la démographie, il faut prévoir qu'en 1967, le total des naissances au Québec atteindra à peine les 100,000 et c'est, face à ces statistiques, qu'il affirme que la baisse de natalité a été de 23 pour cent au cours des quatre dernières années.

A Montréal même, le taux de natalité en 1967 fut le plus bas enregistré depuis 1957. Le taux de natalité dans la métropole s'est établi à 17.2 par 1,000 de population, l'an passé.

Population très jeune

Ces statistiques sont basées sur une documentation fantastique. Présentement le service de démographie conserve environ neuf millions d'enregistrements, tous microfilmés. Depuis 1926, le service a accueilli les enregistrements de naissance de 70 pour cent de la population actuelle du Québec, soit de 4 millions de personnes nées au Québec au cours des 41 dernières années. C'est dire que les deux tiers de la population québécoise sont âgés de moins de 40 ans.

Le rapport souligne encore que si, en 1940, seulement 20 pour cent des femmes du Québec accouchaient dans les hôpitaux, cette proportion est montée en flèche, grâce surtout à l'assurance - hospitalisation, pour s'établir maintenant à 98.4 pour cent. On constate encore que 71 pour cent de la population du Québec habite dans les villes de 5,000 âmes et plus.

L'I.O.D.E. a 68 ans

C'est le 13 février dernier que l'I.O.D.E. (Imperial Order Daughters of the Empire) a célébré le 68e anniversaire de sa fondation. Ses membres sont maintenant au nombre de 27,000 et sont répartis par tout le pays.

Les services sociaux et éducationnels rendus au Canada et aux pays en voie de développement ont coûté $493,682 à l'Ordre au cours de l'année du Centenaire. 546 caisses de vêtements, de médicaments, etc., ont été expédiées à travers le Canada et à des pays étrangers. Un appareil de rayons-X fut envoyé en Corée où sévit la tuberculose.

Les membres continuent à s'occuper très activement des Indiens et Métis en assurant le bon fonctionnement des Centres d'Amitié et en leur procurant des instruments de musique, de la nourriture des meubles, des vêtements, etc.

L'I.O.D.E. offre de nombreuses bourses d'étude aux étudiants canadiens et étrangers et a adopté des écoles éloignées au Labrador et à Terre-Neuve.

Consciente de son rôle de service dans un monde bouleversé, cette organisation féminine nationale ne cesse d'augmenter ses intérêts et ses activités pour le bien de tous nos citoyens et de nos frères d'outre-mer.

VOTRE HOROSCOPE

BELIER — du 21 mars au 20 avril
Faites de cette semaine, une semaine active. Allez de l'avant, négociez, faites confiance à vos associés. La route tourne rapidement.

TAUREAU — du 21 avril au 20 mai
Continuez vos activités. Ça progresse rapidement. Une affection se développe sur le plan sentimental.

GEMEAUX — du 21 mai au 21 juin
Evitez les discussions avec les personnes de l'autre sexe. Une tension nerveuse s'ensuivrait.

CANCER — du 22 juin au 22 juillet
Attention aux avant-midi. Vous allez faire une gaffe monumentale. Les soirées sont mauvaises sur le plan social.

LION — du 23 juillet au 23 août
Prenez soin de votre santé. Vos proches parlent de vous. Vous passez un sale moment dans la soirée.

VIERGE — du 24 août au 22 sept.
Abordez de nouveaux projets. Laissez les anciens de côté pour le moment et attendez une occasion. Les choses se gâtent à votre travail.

BALANCE — du 23 sept. au 23 oct.
Remettez-vous en contact avec d'anciens associés. Amélioration sur le plan social. Vos amis vous réclament.

SCORPION — du 24 oct. au 22 nov.
Laissez passer cette nouvelle période. Il n'y a rien à faire. Chaque chose en son temps. Incertitude sur le plan sentimental. Votre ami de coeur doute de votre fidélité.

SAGITTAIRE — du 23 nov. au 21 déc.
Les après-midi sont calmes. Les soirées sont favorables à la distraction amoureuse. Courtisez l'âme soeur.

CAPRICORNE — du 22 déc. au 20 janv.
Semaine favorable à la correspondance et à la romance. On essaye de vous comprendre et on y réussit. Vous êtes heureux.

VERSEAU — du 21 janv. au 19 fév.
Evitez tout argument avec vos amis et vos compagnons de travail. Contrôlez votre esprit. Il vous nuit dans votre vie sociale.

POISSONS — du 20 fév. au 20 mars
Agissez avec sagesse. Evitez les paroles injurieuses ou la violence. Votre nervosité peut vous être fatale. Laissez faire, laissez dire.

Quand on retrouve sa femme après 24 ans de séparation

DETROIT — Quand on a attendu 24 ans avant d'embrasser la femme qu'on aime, huit heures de plus ne changent pas grand-chose. Donc, quand John Andrec apprit que l'avion polonais transportant sa femme ne pouvait pas atterrir à Detroit à cause de la brume, il alluma une cigarette et s'assit bien tranquillement dans un fauteuil de l'aéroport. L'avion continua jusqu'à Chicago.

Andrec avait vu Anna, sa femme, pour la dernière fois quand elle n'avait que 18 ans et qu'ils n'avaient été mariés que depuis trois semaines. Une série d'événements durant la deuxième Grande Guerre les sépara; et il est bien difficile de se rejoindre à travers le rideau de fer.

Andrec est très patient. Anna atterrit donc à Chicago et prit l'autobus qui l'amènerait à Detroit. A 1 h. 30 a.m., elle mit pied à terre, laissa entendre un petit cri qui se transforma en sourire radieux et courut embrasser son mari. Heureux, ils pleurèrent ensemble. Après avoir échangé quelques mots en polonais, Andrec regarda ses amis et leur expliqua: "Elle ne parle pas un mot d'anglais". Puis, mettant le bras autour de la taille d'Anna, il l'entraina hors de l'aéroport en songeant à la fête qu'on leur préparait à Rossford, Ohio. C'est là que le couple habitera.

Andrec a 51 ans et en parait un peu plus; il est né à Cleveland de parents ukrainiens en 1917. Trois ans plus tard, après que la révolution russe eut temporairement libéré l'Europe de l'est, ses parents décidèrent de s'installer à Besko, en Pologne. Il y rencontra sa future épouse, Anna. Arrêté durant l'occupation allemande de de'la deuxième Guerre Mondiale, il dut travailler sur des projets de constructions jusqu'en 1944. De retour à Besko vers la fin de la guerre, il épousa Anna. Trois semaines plus tard, il fut ramené en Allemagne. Depuis ce jour, il n'a plus revu sa femme.

En Allemagne, il écrivit à Anna lui demandant de venir le rejoindre. Ses lettres lui furent retournées et il apprit plus tard que son épouse avait été emmené en Union soviétique. Citoyen américain, Andrec revient aux Etats-Unis pour se joindre à son cousin à Rossford, une banlieue de Toledo. Régulièrement, il écrivait à Anna. En 1954, il reçut une réponse. Depuis cette date, les époux sont restés en communication constante.

Il y a deux ans, Andrec se rendit à une banque dans le but d'emprunter pour se faire construire une maison. "Très bien", lui dit le banquier, "allez chercher votre femme et venez signer les papiers". Andrec lui expliqua que cela lui était impossible et reçut pour toute réponse qu'il devait obtenir un divorce s'il désirait emprunter de l'argent... Il fallut beaucoup de temps à Andrec pour expliquer à Anna la raison pour laquelle il voulait divorcer. Après qu'elle eut accepté de mauvais coeur, Andrec écrivit aux autorités pour leur expliquer l'affaire.

Il soulignait, entre autre, qu'Anna avait reçu la permission américaine de venir aux Etats-Unis, mais les autorités soviétiques lui avaient fait savoir "qu'il devrait venir rejoindre sa femme en URSS, qu'il y serait aussi heureux". Andrec explique: "Mais nous connaissons les conditions qui y prévalent..."

Il y a une couple de mois, il apprit que son épouse reviendrait aux Etats-Unis. "Nous nous remarierons vendredi", s'exclamait John Andrec.

J'ai toujours vu qu'il était facile aux mères de se sanctifier, parce qu'elles ont sous la main ce qui fait le fond de la vertu, je veux dire l'oubli de soi. Il reste qu'elles élèvent vers Dieu leur dévouement pour que, de là, il redescende purifié et consacré.

Mgr d'Hulst



Analyse des résultats d'examens

Quand l'élève apporte son bulletin de notes à la maison, les parents ont habituellement une réaction impulsive. Ils font: c'est très bien ou c'est-t'y-pas épouvantable. D'une manière comme de l'autre, ce genre de réaction spontanée n'aide pas beaucoup l'élève à s'améliorer. De fait, il faut beaucoup plus d'un rapide coup d'oeil pour interpréter correctement un bulletin de notes. Et c'est précisément le but d'un bulletin que d'aider parents et élèves à voir clair dans le rendement académique de l'étudiant. Nous tenterons donc d'expliquer comment doit se faire l'analyse des résultats, de manière à faire réellement profiter l'élève.

Une note et un rang révèlent-ils vraiment le travail d'un élève? Faut-il se contenter d'une bonne moyenne générale et ignorer totalement le rang, là où il est encore en usage? Comment faire pour analyser son bulletin de manière à obtenir une idée aussi exacte que possible de la situation scolaire de l'élève?

La moyenne — La moyenne, c'est simple comme "bonjour", se compose des résultats faibles comme des résultats forts de l'élève. Autrement dit, une moyenne de 80% peut quand même révéler, pour qui sait l'analyser prudemment, des déficiences marquées dans telle ou telle matière. Il importe donc, pour l'élève comme pour les parents, de faire une analyse détaillée du rapport des notes. Par exemple, cette moyenne de 80%: l'élève mal averti pourrait, à priori, se dire très satisfait, à moins qu'il ne se donne la peine de regarder attentivement le détail de ses notes: langue française 88%, mathématiques 90% et sciences 62%. N'est-ce pas que ce 62% mérite une attention toute particulière? En effet les sciences apparaissent ici comme nécessitant des mesures de rattrapage, car elles pourraient bien causer la reprise d'une année scolaire au complet.

Comment s'y prendre? Il est recommandé de diviser ses notes en trois catégories, avec le plus d'exactitude possible. Par exemple: (M) pour matières à maintenir; (A) pour matières à améliorer; et (R) pour les matières nécessitant un effort de rattrapage.

La moyenne de la classe: Il est nécessaire de tenir compte de la moyenne de la classe. Supposons que, pour le mois de septembre, Marcel obtienne une moyenne de 82% et que la moyenne générale de la classe soit de 83%. Son 82% représente sans doute une très bonne note, mais la moyenne générale de la classe nous indique que ses résultats sont "dans la moyenne" et que les examens étaient vraiment "abordables" pour tous les élèves. En octobre, cependant, Marcel obtient 76%; sa classe montre une moyenne générale de 73%, précisément à cause de la plus grande difficulté des examens d'octobre par rapport à ceux de septembre. N'est-ce pas que Marcel peut davantage se réjouir de son rendement d'octobre, puisque son rendement, sa compréhension, est au-dessus de la moyenne générale? Vraisemblablement, les examens d'octobre étaient beaucoup plus difficiles; ils comprenaient de nouvelles matières, tandis que septembre traitait surtout d'une revision de l'année précédente.

Marcel peut donc se réjouir de sa note, tout comme ses parents qui ont compris la vraie signification de son pourcentage.

D'autres facteurs...

Des raisons particulières comme: indisposition physique durant l'examen, malchance pure et simple, blancs de mémoire momentanés, etc. doivent être pris en considération lors de l'analyse des notes. Le bulletin n'est autre qu'une statistique comparative, qu'une compilation qui subit les fluctuations du facteur "difficulté" d'un examen à l'autre. C'est quand même un excellent barème nous permettant d'apprécier avec justesse le travail d'un étudiant et de l'orienter vers un progrès plus intéressant.

Maurice Dupuy



Q. — Pourriez-vous me dire où je pourrais m'adresser pour obtenir les vrais noms et adresses des actrices et acteurs français, tels que "la grand-Jaune", Séraphin"? Je voudrais leurs adresses personnes. Merci beaucoup.

Une qui lit le courrier de Louise

R. — En vous adressant au service français de Radio-Canada à Winnipeg, je crois qu'on saura vous dire à quel département vous devrez écrire. Je ne sais vraiment pas si vous pourrez obtenir les adresses personnelles de ces artistes, mais vous les atteindrez certainement par les services de Radio-Canada.

☆ ☆ ☆

Q. — Comme vous donnez toujours de bons conseils, j'aimerais votre opinion sur les lettres anonymes et sur les gens qui en envoient. Ne croyez-vous pas que ces personnes sont malades? — **En santé**

R. — Il se peut en effet que ceux ou celles qui écrivent des lettres anonymes soient malades. De tels gens sont certainement des lâches. Ils cherchent à faire du mal aux autres, mais sont trop peureux pour agir en plein jour, si je puis dire. Quant aux lettres, on n'a qu'à les jeter au panier. Il ne faut surtout pas les prendre au sérieux.

☆ ☆ ☆

Q. — J'aimerais avoir un renseignement au sujet des pensions de vieillesses du gouvernement. Faut-il produire un certificat de naissance ou celui de baptême, ou les deux? Merci. — **Lecteur**

R. — Vous pouvez vous procurer les formules nécessaires à tous les bureaux de postes et aux pharmacies qui ont une succursale postale. On me dit qu'on exige le certificat de naissance. De toute façon tous les détails vous seront donnés sur la formule que vous pourrez remplir en français si vous le désirez.

☆ ☆ ☆

Q. — Voici ce que nous voudrions lire dans les journaux de 2067, alors qu'on célébrera le second centenaire du Canada: "Parmi les plus belles réalisations de ce siècle dernier, l'une est la disparition complète de la lèpre qui fit jadis, tant de mutilés et de misérables, rongés lentement par cette terrible maladie cependant guérissable".

Nos descendants le verront-ils? C'est à nous de répondre, en nous y mettant tout de suite, sans attendre que le voisin commence. Quelle est la paroisse du Manitoba qui posera les premiers jalons? Pourquoi pas les jeunes?

Nous aimons tellement votre courrier, chère Louise, je vous souhaite une bonne année, un bel été, de belles vacances et les bénédictions du bon Dieu. Merci.

Lecteur

R. Merci de vos bonnes remarques et de vos voeux, cher Lecteur. Croyez à mon appréciation sincère. Je partage vos désirs pour l'année 2067 et souhaite que la campagne contre la lèpre, déjà lancé avec succès, continuera à progresser de plus en plus.

☆ ☆ ☆

Q. — Je me marierai au début de l'été et j'aurai une dame d'honneur, un garçon d'honneur et une demoiselle d'honneur, ainsi qu'une bouquetière et un page. Maintenant, j'aimerais savoir s'il est dans l'ordre que la dame d'honneur soit accompagnée de son mari tout comme la demoiselle d'honneur est accompagnée du garçon d'honneur. Sinon, entre-t-elle seule aussi le soir dans la salle et porte-t-elle une toilette différente des autres du cortèg. Merci. — **Can-Can**

R. — Pour un grand mariage, les enfants de choeur précèdent le prêtre qui est suivi des huissiers, puis les demoiselles d'honneur, la dame d'honneur, la bouquetière et le petit page, la mariée au bras de son témoin ou du garçon d'honneur et le marié à côté de son témoin. Comme chaque curé a des modifications à apporter, consultez le vôtre assez longtemps à l'avance. C'est encore lui qui saura le mieux vous renseigner.

Quant à la toilette de la dame d'honneur, elle peut être semblable à celles des autres dames ou de couleur différente. Son mari l'accompagnera pour son entrée dans la salle, mais le garçon d'honneur le fera à l'église.

LOUISE

Une maladie méconnue, celle des enfants émotivement handicapés

TORONTO — Un médecin spécialiste de la santé mentale a affirmé qu'une déficience émotive chez un enfant est une maladie et non seulement une crise passagère qui disparait avec le temps.

Le Dr R. G. Stennett, coordonnateur des recherches pour la commission scolaire de London, Ont., a déclaré: "On devrait y penser à deux fois avant de dire aux parents d'un tel enfant, qu'il va retrouver son équilibre en vieillissant. En fait, l'expérience prouve le contraire dans la plupart des cas".

Le Dr Stennett, dans un article publié dans la revue "Canada's Mental Health", soutient que dans une classe moyenne de 30 élèves, il s'en trouve au moins deux ou trois émotivement handicapés. "Ces chiffres démontrent que la déficience émotive est un des problèmes de santé les plus importants à travers le pays. C'est également un problème pour lequel les possibilités de diagnostic et de traitement sont les plus inadéquates".

Pour définir cette maladie, le Dr Stennett utilise les termes d'un éducateur de la Californie: "Elle se retrouve chez les enfants dont l'apparente difficulté à apprendre ne peut être attribuée à des facteurs intellectuels, sensoriels ou sanitaires; qui ne s'adaptent pas à leurs professeurs ou à leurs camarades; qui n'agissent pas de façon appropriée dans des circonstances normales; qui se sentent toujours malheureux ou en état de dépression et présentent des symptômes d'anxiété face à leurs problèmes personnels ou relatifs à leur travail scolaire".

Le Dr Stennett a dit qu'on réfère habituellement ces enfants au docteur de famille qui diagnostique une excellente santé. "Voilà bien où l'on devrait se garder de rassurer simplement les parents et réduire le problème de l'enfant à une simple crise de croissance", conclut-il.

Où il faut distinguer calories et... calories

Dans un régime amaigrissant, il est tout aussi important de tenir compte de la provenance des calories, c'est-à-dire du groupe d'aliments qui les fournit, que de leur nombre. D'aucuns trouveront cette affirmation surprenante. Est-ce que suivre un régime de 1,000 calories n'amènera pas toujours une perte de poids? Expliquons-nous donc sur le sens de cette affirmation.

Vous prenez dans votre journée une tarte aux pommes avec crème glacée, un sandwich au jambon avec un "coke", 2 ou 3 cafés avec crème et sucre et vous atteignez 1,000 calories.

Par ailleurs, voici un exemple de diète de 1,000 calories répondant aux exigences d'une bonne alimentation:

Déjeuner — Jus d'orange, 1 oeuf poché, 1 tranche de pain grillé beurré, café avec lait.

Diner — Jus de tomate, steak grillé, haricots jaunes, salade verte (vinaigrette "basses calories"), pêches en conserve (sans sirop), thé ou café avec lait.

Souper — Bouillon de poulet, poisson au court-bouillon (citron), pommes de terre au four, asperges, raisins frais, thé ou café avec lait.

Tandis que le premier régime compromet la santé, laisse l'appétit insatisfait et perpétue les mauvaises habitudes alimentaires qui sont probablement à l'origine de l'obésité, le second permet de maigrir sans perdre son entrain, corrige les déficiences alimentaires passées et favorise ainsi le maintien du poids normal une fois celui-ci atteint.

Dans une diète amaigrissante, ce qui importe, ce n'est donc pas tant de faire un compte minutieux des calories que de choisir les aliments qui comportent la meilleure valeur nutritive totale comparativement à leur valeur calorifique. C'est pour cette raison que les "luxes" d'un régime alimentaire seront mis de côté quand il y a restriction calorique. On ne recherchera pas seulement le "coup de fouet" que donnera l'ingestion de sucre, ou l'impression de satiété que laisse le spaghetti ou encore la satisfaction gustative que donnera la sauce réussie, mais on tentera d'obtenir à la fois maximum de qualité nutritive, la satisfaction de l'appétit et celle du palais.

Cette dernière condition ne sera remplie que si l'on met de la variété dans le régime. C'est le temps de mettre en liberté "la folle du logis".

La monotonie et la fatigue qui découlent de la répétition des mêmes aliments est une cause très fréquente de l'échec des diètes amaigrissantes.

Si l'on y réfléchit bien, le fait de se voir "infliger" un régime hypocalorique peut devenir une aventure gastronomique intéressante, l'occasion d'une exploration de saveurs jusque là insoupçonnées.

Lucile Mercier,
diététiste professionnelle.

Mini-rouelles à la suédoise

½ livre de boeuf haché
½ livre de porc haché
⅓ tasse d'oignon haché fin
½ tasse de fine chapelure
1 c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
¼ c. à thé de toute-épice
⅛ c. à thé de clou de girofle
¼ tasse d'eau
⅓ tasse de poudre de lait écrémé
1 oeuf battu
2 c. à table de gras

Sauce

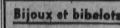
3 c. à table de farine
½ c. à thé de sel
2 tasses d'eau
⅔ tasse de poudre de lait

Mêler boeuf, porc, oignon, chapelure et assaisonnements. Incorporer eau, poudre et oeuf mêlés. Façonner en rouelles d'environ 1¼ pouce de diamètre. Saisir de tous côtés dans le gras environ 10 minutes, réduire la chaleur et continuer la cuisson 5 à 10 minutes de plus. Retirer de la poêle, égoutter sur du papier absorbant et garder au chaud. Conserver 2 c. à table de gras, incorporer farine, sel puis eau graduellement et cuire en brassant jusqu'à ce que la sauce épaississe. Incorporer la poudre. Ajouter les rouelles et mijoter à découvert 3 minutes en brassant légèrement. 4 portions.

Salade de fruits en gelée

1 boite (19 onces) de pêches égouttées
1 tasse de sirop de pêches
1 paquet (3 onces) de gelée à la lime
⅛ c. à thé de sel
½ tasse d'eau froide
¼ tasse de jus de citron
½ tasse de pommes rouges pelées, en dés
6 à 8 cerises au marasquin, en quartiers

Amener le sirop à ébullition, ajouter la gelée, le sel et brasser pour dissoudre. Ajouter l'eau froide et réfrigérer jusqu'à ce que la préparation commence à prendre. Asperger les pommes de jus de citron pour les empêcher de brunir. Mêler aux cerises et aux pêches. Incorporer les fruits à la gelée, verser dans un moule de 4 tasses et réfrigérer jusqu'à ce que ferme (environ 3 heures). 6 portions.





Coffret de Rosette

Dès qu'un rayon de soleil apparait, vous pensez tout de suite au printemps, et déjà vous songez à la clôture métallique, aux meubles de jardin couverts de rouille par l'humidité. Vous trouverez — dans les quincailleries — une peinture qui arrête et couvre cette rouille (sans même que vous ayez à l'enlever) sous l'étiquette "Tremclad" qui se vend dans les tons de rouge, vert, gris, ivoire, aluminium, blanc et noir. Cette peinture, très résistante, est suggérée tout spécialement pour la poubelle, les ornements en fer forgé de l'extérieur, chaudières de chauffage, dessous et carrosserie d'auto, tuyaux d'échappement, enfin tous les objets, meubles et appareils de métal.

✦ ✻ ✦

Le touriste à l'hôtelier:

— Dites donc, cette chambre n'est pas mal, mais il n'y a pas de rideaux.

— Rassurez-vous, monsieur, votre fenêtre donne sur la mer. Personne ne peut vous voir.

— Bien, très bien. Mais avec quoi vais-je faire briller mes souliers?

✦ ✻ ✦

Pour nettoyez le réfrigérateur, la cuisinière émaillée, les revêtements lamifiés, servez-vous de l'alcool à brûler.

✦ ✻ ✦

Selon des statistiques officielles, les habitants de New Jersey sont les plus bavards des Etats-Unis. La moyenne de coups de téléphone par an et par habitant y est de 806 alors qu'elle est de 648 dans le reste du pays.

✦ ✻ ✦

Les cendres de cigarettes récupérées sur un chiffon humide nettoient et font briller les articles de chrome.

✦ ✻ ✦

Dans cette petite auberge qui ne paie pas de mine, un touriste renifle le plat qu'on lui apporte.

— Alors? demande le patron. La composition du menu ne vous plait pas?

— La composition, si. Mais la décomposition, non.

✦ ✻ ✦

S'il vous arrive de faire une tache de gras sur du papier, cela est très ennuyeux, surtout si ce papier est important tel qu'un livre. Voici ce qui réussit parfaitement bien. Prenez un morceau de tissu blanc (mouchoir usagé par exemple), glissez-le sous la tache, puis de l'autre côté passez doucement un coton imbibé de trichlorétylène. Faites cela des deux côtés si nécessaire. Terminez en passant un coton sec. La tache a disparu.

✦ ✻ ✦

Il est facile d'empêcher la moutarde de sécher en plaçant une rondelle de citron sous le couvercle du pot.

✦ ✻ ✦

Pour empêcher le sel de s'humidifier, mettez des grains de riz dans la salière.

✦ ✻ ✦

Madame a le dessous dans une discussion. Exaspérée, elle s'écrie:

— Reconnais, quand même, que tu fais toujours exprès d'avoir raison!

Le chauffage dessèche votre épiderme

Une maison trop sèche n'est pas une maison saine et vous ne devez pas vivre sans un certain degré d'humidité, nous répète le médecin. Cependant c'est un facteur très important que nous oublions trop souvent. Combien de petites infections n'éviterions-nous pas si l'atmosphère des pièces n'était pas si sèche. Comment y remédier? par des humidificateurs d'air que l'on recharge plusieurs fois par jour; les classiques récipients verticaux qui se mettent entre les éléments de radiateurs, les horizontaux qui se placent sur le radiateur et à défaut de tout ceci, les petits appareils — qui se trouvent dans toutes les pharmacies, ne coûtent que cinq ou six dollars, marchent à l'électricité et projettent un brouillard très fin d'eau. Ce jet d'humidité empêchera également votre peau de devenir trop sèche durant l'hiver.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

NUMERO 10

accepté de libérer sur-le-champ son clerc. Pour venir en Dauphiné, les jeunes gens avaient fait l'école buissonnière, avec un détour par le Midi pour passer trois jours auprès de M. Dausse. La conversation dans la chambre du malade avait souvent évoqué le testament et ses clauses; l'impotent avait prêché la prudence, voire la méfiance, comme si, rendu clairvoyant par les longues heures d'inaction propices aux réflexions, par la souffrance, et surtout par son affection paternelle, il prévoyait l'avenir. L'arrivée à Grenoble marquait la fin du voyage pour Marie-Hélène, et les aiguilles de sa montre tournaient, hélas! trop vite à son gré en marquant ses dernières heures de vie citadine.

Laurent s'efforça de distraire sa cousine:

— Résumons-nous. Que trouveras-tu là-bas comme distractions?

— Aucune. Pas de sports, ni d'amis. En dehors de madame Poncin, dame fort gentille mais ayant au moins cinquante ans, je ne vois personne chez qui me rendre quand le cafard me prendra.

Le jeune homme appela une serveuse pour avoir le Bottin. L'annuaire lui fournit sur Chambourières des indications qu'il lut à mi-voix, en les entremêlant de réflexions de son cru:

— Onze cents habitants... Eglise, curé, mairie... Je compte dix commerces divers. Il y a même un maréchal-ferrant, mais je ne vois pas trop à quoi pourrait te servir cet artisan au métier désuet? A moins que tu n'achètes des chevaux de selle. Au fait, l'équitation serait déjà une première distraction. Je continue: deux écoles, filles et garçons, donc instituteur et institutrice pour l'échange d'idées, les jeudis ou dimanches. Un hôtel "Bon accueil", ce qui suppose des voyageurs de temps à autre. A ton usine, tu as aussi un directeur. Et tu prétends que Chambourières est un trou? Je te parie bien que dans un an, à la fin de ton épreuve, tu seras mariée ou tout au moins fiancée. Des cousins éloignés vont aussi découvrir tout à coup l'existence de leur jeune parente et rappliquer à Chambourières avec des mines de chat guettant une souris. Tu te rappelleras que la souris, c'est toi.

— En ce qui concerne le directeur, comme distraction, ce sera nul. Ce monsieur, marié, père de famille, habite Voiron, m'a dit le notaire; donc, trop loin pour aller chez lui. Mais tu crois vraiment que je vais recevoir des visites?

— Et comment! L'argent, quoi qu'on en dise, a une odeur, et qui va loin. Ecoute — tu vas encore dire que je radote, mais tant pis! — ouvre l'oeil. Pas d'emballement inconsidéré, pas de coup de foudre sans savoir exactement où il te mène. Si tu étais trop impulsive, j'arriverais avec mes gros souliers, je secouerais ta jolie tête bouclée jusqu'à en extirper un amour mal placé. D'ailleurs, sois tranquille: si tu ne réussis pas, tu m'auras toujours comme planche de salut; je n'en dis pas plus long sur le sujet, car je vois ton nez mutin se froncer déplorablement, et j'en déduis qu'il ne m'encourage pas à persévérer dans cette voie. Alors, quand on n'insiste pas, je sais me taire.

— Quel chic garçon! Viens souvent me voir, toutes les semaines si tu veux. Tes parents aussi. Sans vous, je vais errer dans ce château comme une âme en peine. Mais si, au cours de l'année, tu trouvais une fille qui te plaise, oublie-moi et épouse-la sans remords. Promis?

— D'accord. Mais chercher une épouse, ce n'est pas mon fort.

— ...

— Hé! Marie-Hélène, tu ne m'écoutes plus. As-tu bientôt fini de dévisager le jeune homme qui vient d'entrer?

L'interpellée mit brusquement la main sur le bras de son compagnon et souffla:

— Tais-toi, c'est mon cousin Marc... avec une jeune fille. Il ne m'a pas encore aperçue.

Le couple ainsi signalé à l'attention de Laurent s'installa à une table éloignée des voyageurs, et une conversation animée s'engagea aussitôt entre les arrivants, la jeune fille ou jeune femme paraissant visiblement contrariée et discutant ferme, avec une sorte d'âpreté. Marie-Hélène les observait du coin de l'oeil, plus intéressée à vrai dire par son cousin que par les changements de physionomie de la fille.

Laurent bougonna:

— Voilà donc le fameux cousin dont tu nous rebattais sans cesse les oreilles! Veux-tu mon avis? Tu ne me le demandes pas, mais je te le donne quand même: il ne me plait guère et ne m'inspire, à première vue, qu'une confiance mitigée. Trop beau pour être honnête!

Marie-Hélène répliqua, déjà contrariée:

— C'est idiot ce que tu dis là. Jaloux, tu es jaloux! Tous les mêmes: la beauté d'un congénère vous met en boule. Voilà un bel homme comme on en voit peu.

— Jugement flatteur pour les... congénères, comme tu dis.

— Tu es agaçant avec ton ironie.

Tournant la tête, Marc Vellac aperçut sa cousine. Quelques instants de stupéfaction, un temps de réflexion, puis il se leva et vint saluer la voyageuse. Celle-ci fit les présentations, et les deux hommes se serrèrent la main avec cette politesse affectée qui frise l'insolence. Marie-Hélène en fut intérieurement désolée: cela commençait mal; elle aurait tant voulu grouper autour d'elle amitiés sincères et sympathies dont, confusément, elle pressentait la nécessité... pour tenir, là-haut. Marc, se doutant des raisons de la présence à Grenoble de sa cousine, lui souhaita une heureuse arrivée à Chambourières, en des termes chaleureux qui touchèrent la jeune fille: "Voilà au moins, constata-t-elle avec plaisir, un cousin qui ignore la rancune". Puis l'arrivant précisa qu'il allait conduire à la gare une jeune étrangère qui, après avoir fait un séjour chez ses parents, regagnait... Porto, en Espagne. Quelques phrases anodines encore, et il retourna à sa table, où on l'attendait avec une visible impatience. Le dialogue reprit aussitôt avec une vigueur accrue, la jeune fille questionnant et Marc répondant, mais les réponses de ce dernier ne durent pas satisfaire la curieuse, qui décocha à Marie-Hélène un regard haineux et inquiet à la fois. Celle-ci, ayant observé la scène, soupira:

— Laurent, ça y est, les difficultés commencent. Cette jeune personne qui retourne dans son pays, qui n'est même pas une Vellac, me déteste sans me connaître. Peux-tu me dire pourquoi?

— Allons bon, encore ton imagination, tes intuitions!... Si tu dois voir partout des ennemis, il vaut mieux renoncer tout de suite à ton héritage. Laisse donc cette fille tranquille. Après tout, elle est peut-être jalouse de ton charme: cela existe aussi entre vous, tu sais, les petites mesquineries. En tout cas, ton cousin n'est pas fort.

— Pas fort! Mais pourquoi?

— Il a lancé Porto comme il aurait dit le Kamtchatka, plantant Porto en Espagne, comme un maladroit pris de court et pressé d'en finir. Si tu n'étais pas déjà aveuglée par la beauté de cet Adonis, tu t'aviserais que Porto est une ville portugaise. Ensuite, c'est étrange, ce besoin de se justifier, alors que nous ne lui demandions rien. Qu'y a-t-il

Cette conversation s'acheva dans la rue, où les jeunes gens retrouvèrent la voiture. Au lieu de quitter la ville comme prévu, Laurent démarra en direction du centre, et un quidam, sur sa demande, lui donna l'adresse d'un chenil. Il expliqua à Marie-Hélène:

— Je pense à tout, moi, si je ne suis pas beau. Le testament t'interdit d'avoir des parents ou amis à demeure dans ton château. Bon. Entendu pour les amis à deux pattes, mais pas pour ceux qui en ont quatre: je veux t'entourer d'animaux qui meubleront ta solitude. Ces amis-là t'aimeront pour toi, et tu verras comme il est délicieux de trouver, quand on est riche, une amitié désintéressée, fût-ce sous le pelage d'un chien ou la fourrure d'un chat.

Au chenil de la Société Protectrice des Animaux, où l'on recueille les animaux perdus ou abandonnés, ils prirent leur temps pour choisir. Les élus furent un chien-loup qui, adoptant d'emblée Marie-Hélène, lui fit mille tendresses baveuses pour sceller leur amitié, et un jeune chaton qui, abrité dans les bras repliés de sa nouvelle maitresse, ronronna aussitôt de plaisir. Ensuite, sur un quai de l'Isère, on vit sortir Laurent d'une petite boutique en renfoncement, tenant d'un côté un aquarium vide et de l'autre un bocal où des poissons nageaient dans un peu d'eau.

(a suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 55—No 47

A LOUER — 174, rue Bertrand. Logis meublé: 2 pièces. S'adresser à 198, rue Goulet, St-Boniface. 45-987-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour jeune fille. Facilités de cuisine. Entrée privée. Près d'autobus. Libre. Signaler: 233-4546. 45-990-47C.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Grande chambre meublée pour personne tranquille. Possession immédiate. Signaler: 233-4744. 46-105-47C.

A LOUER — St-Boniface près autobus. Petit logis meublé, 2 pièces, avec chambre de toilette privée. Conviendrait à un ou deux jeunes hommes. Libre: 1er avril. Signaler: 233-5129. 47-119-47C.

A LOUER — Norwood, près Taché. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Poêle, réfrigérateur, usage de lessiveuse. Chauffage et électricité fournis. Pour couple. Signaler: 233-4165. 47-117-47C.

A LOUER — Boul. Provencher. Chambres meublées. Facilités de cuisine, réfrigérateur. Pour étudiant ou homme qui travaille. 2 libres: 1er avril; 1, 15 avril. Signaler: 233-5268. 47-110-49C.

A LOUER — Près autobus, 2 chambres meublées, poêle et réfrigérateur. Conviendrait à un couple ou à un ou deux hommes qui travaillent. Libre immédiatement. S'adresser à 441, Meurons, St-Boniface. 45-986-T.F.

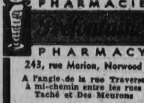
PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Paul Paquin
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805


PHARMACIE
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — Norwood. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Libre: 1er avril. Signaler: 453-8146. 47-109-47C.

A LOUER — Norwood, 161, rue Kitson. Une chambre meublée au premier. Pour dame d'âge moyen. Libre: 15 mars. Signaler: CHapel 7-3705. 47-118-T.F.

A LOUER — Rue Aulneau. Dans nouvel immeuble - appartements: 1 garçonnière, $95.00; 1 logis: 3½ pièces, 1 chambre à coucher, $115.00. Possession: 1er avril. S'il vous plaît, appeler 247-9267 ou 338-8212. 46-994-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces, poêle, réfrigérateur. Entrée privée. Libre: 15 mars. Signaler: CHapel 7-3705. 46-101-T.F.

PENSION ET SOINS pour couple âgé ou personnes retirées, de langue anglaise ou française, dans foyer catholique. (Devront partager grande chambre moderne). Signaler: 222-8634 44-981-T.F.

LOYER REDUIT pour entretien de la cour et triplex: Logis: 3 pièces séparées. Libre: 1er avril ou mai. Il est temps de faire arrangements maintenant. Adultes conciliants, propres, sobres, plus intellectuels que la moyenne si possible. Boîte 953, La Liberté, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 42-953-T.F.

EN RETOUR POUR LEGERS TRAVAUX accomplis le soir, on offre CHAMBRE ET PENSION à jeune fille qui travaille. Signaler: 260-1106. 46-106-47C.

ON DEMANDE veuve ou fille âgée pour partager appartement moderne, avec une veuve. Près église du Précieux-Sang et autobus. Signaler: 452-9781. 46-103-47C.

RAND REALTY CO.
Propriétés demandées
Désirez-vous vendre votre maison? Nous avons des clients pour St-Boniface, St-Norbert et Parc Windsor. Appeler Paul Godin: 453-8520 le jour; HUdson 9-9554 le soir. 46-998-50C.

Représentant demandé
(pas de limite d'âge) temps plein ou partiel pour couvrir la ville et les alentours avec la meilleure ligne de calendriers et d'articles publicitaires directement du manufacturier. Commissions les plus élevées dans l'industrie payées par semaine. Candidat sérieux seulement. (Vendeurs d'autres lignes considérés.) Gérant des ventes, Barclay Press Company, 3451, rue Masson, Montréal 36, P.Q.

VENTE DE MACHINES A COUDRE USAGEES "Singer" zigzag, boutonnières, dessins. $60. VERIFICATION de tension et lubrification: $1.95. S'adresser à: 604, avenue Warsaw, Winnipeg 13, ou téléphoner à 284-5675. 46-996-50C.

CORSETIERE CANADIENNE
...Gaines et supports chirurgicaux...
"Spencer Spirella"
Pour plus de renseignements s'adresser à:
Mme Alice Gousseau
La Salle, Manitoba
Téléphone: Sanford 322-2
45-989-49P.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

Pour achat ou vente d'immeubles
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services
CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie




ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet

Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018


Automobiles usagées "garanties" de première condition

A VENDRE — St-Boniface, rue Berry. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Petite véranda vitrée. Chauffage moderne: huile. Beau jardin. Près autobus et centre d'achats. Prix complet $8,700 seulement. Signaler: 233-7876. 47-112-48C.

A VENDRE — Fannystelle, Man. (ouest de Starbuck). Ferme: 640 acres et porcherie. Toute en culture. Maison: 6 pièces, propre et claire. Bon terrain plat, pas de roches. Garage, hangars à machinerie, 8 graineries, grande étable. Le terrain et les bâtiments sont en très bon état. Appeler Scott Realty Ltd., Winnipeg 16, 339-1991 ou le soir 344-7059. 47-107-50C.

A VENDRE — Rue De la Morénie. Maison louée à $215 par mois. $2,000 comptant. S'adresser à: 532, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. 45-984-T.F.

A VENDRE — Ensemble "Chesterfield avec fauteuil assorti. Bon état. Signaler: 247-7538. 46-100-47C.

A VENDRE — Une section et demie de terrain; 100 bêtes à cornes. Laiterie équipée. Vendrait avec ou sans bêtes. Pour information, s'adresser à: Pierre Lemoing, St-Claude, Man. 46-102-4C.

A VENDRE — Chants et disques français. Méthodes pour instruments. Musique classique, populaire. Instruments rythmiques pour écoles. Flûtes douces. Autoharpes. Pianos portatifs. MUSIC CENTRE, 45, rue William, OTTAWA. Professeurs et musiciens, commandez par correspondance. 45-991-47C.

A VENDRE — St-Boniface, rue De la Morénie. Maison: 3 chambres à coucher. Signaler: 247-9910. 45-988-48P.

A VENDRE — St-Norbert. Maison: 1,100 pieds carrés, 3 chambres à coucher, près église et école. Beau lot clôturé. Prix très raisonnable. Hypothèque à 6¼%. Pas d'agent. Signaler: 269-3285. 44-979-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 340, rue Hamel. Maison: 4 chambres à coucher. Signaler: 783-3398 après le 10 mars. 47-111-48C.

A VENDRE
Magasin d'appareils électriques et de cadeaux. Résidence attenante et agence d'huile en vrac (bulk) BA. S'adresser à: C.P. 187, St-Claude, Man. Téléphone: 4. 46-993-47P.

A VENDRE
Ou à louer St-Malo
Propriétaire transféré. Maison toute moderne: 4 chambres à coucher. Grand lot. Garage. Possession immédiate.

St-Boniface
Près hôpital. Immeuble - appartements: 4 logis. Revenu mensuel net: $330. Grand lot. Prix: $27,000. $10,000 comptant, balance facile.

Pour cause de santé
Ferme: 240 acres à 15 milles au sud-est de Winnipeg. Contrat de lait: 8,000 livres. 20 vaches laitières, puits artésien. Toutes machines aratoires. Prendrait maison à St-Boniface ou Winnipeg comme comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
42-961-T.F.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface
A VENDRE

ST-BONIFACE
Rue Gaboury. Duplex ultra moderne. Chaque logis: 3 chambres à coucher et chambre supplémentaire au soubassement. Garage double. Prix très attrayant.

ST-BONIFACE
Duplex. Logis au 1er: 5 pièces, 3 chambres à coucher; logis au 2e: 3 pièces, 1 chambre à coucher. Garage double. Grand lot boisé: 66' de largeur. Prix très attrayant.

PRECIEUX-SANG
Tout près nouvelle église. Maison très attrayante: 1½ étage. Très bon état. Grande cuisine, planchers "Corlon". Salon: tapis mur à mur très bonne qualité; salle à manger, 3 chambres à coucher. Nouvelle fournaise au gaz. Soubassement complet. Garage. Grand lot avec beaucoup d'arbustes. Prix très attrayant.

Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou
John A. RIVARD: 247-4927
47-114-47C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE

St-Boniface — Langevin. Maison moderne, de rapport: 4 logis privés. 5 pièces, 3 chambres à coucher; 4 pièces, 2 chambres à coucher; 2 de 3 pièces, une chambre à coucher. Grand terrain, garage, stationnement. Revenu mensuel: $353. Prix très modique.

Norwood — Horace. Maison de rapport: 3 logis privés. Taxe: seulement $195. Revenu mensuel: $241. Chauffage: gaz. $3,500 comptant. Balance portée par propriétaire.

Norwood — Rue Horace, à l'ouest de Taché. En excellent état. Maison de famille: 7 pièces, 4 chambres à coucher, grande cuisine. Planchers: bois dur. Taxe: seulement $280. Minimum comptant: $3,000. Balance à termes intéressants. Propriétaire déménage à Vancouver.

Fort Garry — Avenue Waller. Prix: seulement $10,000. Doit être vendue avant 1er avril. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher; grande cuisine. Planchers: bois dur. Garage double neuf. Lot: 50'. Taxe basse. Termes intéressants.

50 milles au sud de Winnipeg à l'est de la rivière Rouge. Ferme de choix: 640 acres; 160 en guéret d'été. Grande maison. Roulant si désiré. Possession immédiate.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
47-113-47C.

Je jouis d'un séjour au St. Regis Vous en jouirez aussi!

St. Regis Hotel
285, rue Smith Winnipeg
No régional 204 — 942-0171

A la douce mémoire de Mme Albert Landry

WINNIPEG — Soyez prêts, nous dit le Seigneur, et comme preuve que sa parole ne passe pas, la mort arrachait brutalement aux siens dans l'espace de quelque dix minutes, Mme Albert Landry, de 392, avenue Woodward, Winnipeg.

Née Anaïs Lussier, Mme Landry vit le jour à St-Alphonse, Manitoba, le 23 décembre 1894. Après avoir fréquenté l'école paroissiale de Mariapolis, elle parachevait ses études au couvent des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à St-Jean-Baptiste, Man. Par la suite, son dévouement et son aptitude en la profession en firent une institutrice émérite et recherchée jusqu'au jour où elle unissait sa destinée à celle de M. Albert Landry, électricien à la compagnie de ciment à Tuxedo.

Le foyer fut agrémenté par la présence d'une petite fille que le Seigneur ne leur prêta, hélas! que pour quelques années. Sachant cet être qu'elle chérissait plus qu'elle-même rendue à la maison du Père, c'est là que dorénavant elle fixa ses regards et elle en reçut une claire lumière qui alluma en son coeur l'amour du Christ et des âmes, surtout celles qui avaient délaissé le bercail, sachant les découvrir dans les coins de notre grande ville où elle habita, afin de les ramener à la foi de leur enfance.

En ce qui regarde son contact avec son entourage immédiat, la voix de ses voisines veut se faire entendre. Son aliment spirituel quotidien, disent-elles, était la méditation du saint Evangile. Elle en possédait si bien l'esprit qu'on prenait plaisir à la visiter afin de goûter la paix qui émanait d'elle et qu'elle assurait avoir puisée dans les saintes écritures et ses longues heures passées au pied du tabernacle. Son dévouement affectueux envers son mari nous était inspirateur, en un mot, son contact nous rendaient meilleures.

Remerciements

Les familles Landry et Lussier remercient sincèrement leurs amis, voisins et parents qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par leur dévouement, prières, offrandes de messes ou de fleurs, à l'occasion de leur grand deuil. Un merci spécial à M. l'abbé J. Sigler, au R. P. G. McGinnis, S.J., au docteur G. Normandeau et au salon funéraire Barker.

Le blé Red River 68 pourrait compromettre le marché du grain

"Bien que le Red River 68 soit un blé à grand rendement, il ne devrait pas être cultivé au Canada", a déclaré A. L. D. Martin, Chef de la Division des Récoltes au Ministère de l'Agriculture du Manitoba.

Des recherches entreprises par le Conseil de Qualité des Récoltes aux Etats-Unis et confirmées par le Bureau des Commissaires du Grain au Canada ont démontré que ce blé semi-nain donne une farine bien inférieure à celle de beaucoup d'autres variétés de blé de printemps déjà acceptées et autorisées.

Les grains du Red River 68 ressemblent de très près à ceux d'autres variétés approuvées mais, si on en exportait de grandes quantités, nos marchés pourraient être compromis. Par suite, les cultivateurs canadiens se feraient beaucoup de tort en le cultivant.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9
A VENDRE

Archibald — 10 minutes de l'école. Maison de famille en excellent état. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Carré cimenté pour voiture. Seulement $10,500.

St-Boniface — Près école Provencher. Nouveau duplex. Logis: 3 chambres à coucher chacun. 2 fournaises: gaz. Tapis mur à mur en bas. Cuisine: acajou. Loué pour $257 par mois.

St-Boniface — Rue Ritchot près écoles et tous services. Maison de famille, 3 chambres à coucher, plus chambre supplémentaire au soubassement. Chauffage: gaz. Lot clôturé. Garage. Louée présentement.

St-Vital — Barrington. Maison: 8 ans. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Auto-port. Seulement: $15,500.

Norwood — Rue Bristol. Jolie petite maison: 2 chambres à coucher, plus chambre supplémentaire au soubassement. Complètement moderne. Chauffage: gaz. Lot clôturé. Grand jardin.

Norwood — Près Précieux-Sang et de toutes commodités. Grande maison de famille. Excellente condition.

St-Norbert — Jolie maison: 3 chambres à coucher, salle de récréation et de lessive. Tapis mur à mur au salon. Auto-port, grand lot paysagé.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
47-116-47C.

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg
par le ministère fédéral
de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	38.4c
A—moyens	34.6c
A—petits	27.8c

Volailles

(livrées à Winnipeg)
Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20½-
Poulets 4-5½ lb	.17-
Poulets 5½-6¾ lb	.18-
Poulets, plus de 6¾ lb	.18-.21
Poules	
Moins de 4½ lb	.05-.05
4½-5¾ lb	.05-.05
Plus de 5¾ lb	.10-.11

Jour de l'hygiène dentaire le 13 mars!

L'Association dentaire du Manitoba a révélé dans un communiqué publié le 1er mars qu'elle demanderait au public de marquer le mercredi de la Semaine nationale de la santé comme le jour de l'hygiène ou de la santé dentaire. Cette coutume est établie déjà dans d'autres parties du Canada pendant la Semaine nationale de la santé.

Au dire du président de l'Association, le Dr Charles Rusen, la raison de spécifier un jour particulier à la santé dentaire est d'attirer l'attention du public sur son importance. "Jamais dans l'histoire a-t-il été possible de s'assurer une telle bonne santé aux adultes et aux enfants en prenant de simples précautions. Jamais non plus n'a-t-on pu si bien traiter les maladies dentaires qu'aujourd'hui. Au cours de la dernière génération, le progrès a été étonnant", de dire le président.

Il pria les parents et les enseignants d'attirer l'attention des enfants et des adolescents sur l'importance et la meilleure façon de s'assurer une bonne hygiène dentaire. Des conférences seront données sur ce sujet dans les écoles, les clubs communautaires, etc. Tout groupe désirant obtenir des informations à leur sujet pourra les obtenir en s'adressant à l'Association dentaire du Manitoba, 308 rue Kennedy, Winnipeg. Téléphone: 943-5040.

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 29 février 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 5,900 bovins, 1,500 veaux, 2,700 porcs, 60 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 5,100 bovins, 1,100 veaux, 3,125 porcs, 125 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$25.00—$25.50
Bons	$24.00—$25.00
Moyens	$22.00—$24.00
Communs	$15.00—$22.00
Génisses	
Choix	$23.50—$24.00
Bonnes	$22.50—$23.50
Moyennes	$21.00—$22.50
Communes	$15.00—$20.00
Vaches	
Bonnes	$18.50—$19.50
Moyennes	$17.50—$18.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$14.00—$17.50
Taureaux	
Bons	$21.00—$22.00
Communs et gras	$15.00—$20.50
Veaux	
Bons et choix	$37.00—$41.00
Moyens	$32.00—$36.00
Communs	$20.00—$31.00

Porcs

Les porcs de catégorie A de $26.30—$27.85 ($27.70 à la clôture); les truies de $16.95—$17.85 ($21.90—$22.25).

Agneaux

Les agneaux de bonne qualité ont atteint un prix maximum de $23.50.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: WHitehall 2-3451
Semaine du 26 février au 1er mars 1968
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	95.2	95.2	95.2	95.2	95.2
C.W. No 3	92.2	92.2	92.2	92.2	92.2
Fourrage No 1	91.4	91.4	91.4	91.4	91.4
Fourrage No 2	88.4	88.4	88.4	88.4	88
Fourrage No 3	85.4	85.4	85.4	85.4	
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	134	134	134	134	134
C.W. No 3 6 rangs	132	132	132	132	132
Fourrage No 1	123.4	123.4	123.4	123.4	123.4
Fourrage No 2	121.4	121.4	121.4	121.4	121.4
Fourrage No 3	118.4	118.4	118.4	118.4	118.4
SEIGLE —					
C.W. No 2	137.4	137.2	137⅝	137	138.2
C.W. No 3	132.4	132.2	132⅝	132	133.2
C.W. 2 rej.	133.4	133.2	133⅝	133	134.2
C.W. No 4	116.6	117	117⅜	116.6	118
Ergot	107.6	108	108⅜	107.6	109
Sur voie net	135⅛	135⅛	135⅛	135.2	136.6

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Mars	229⅛	229.2	229	228.6	228.4
Mai	231⅝	231.6	232.4	232.4	232
Juillet	232.2	233.2	233.6	234.2	233⅞
Novembre	[illegible]	235.4	236.4	237.2	237.4
AVOINE —					
Mai	[illegible]	95	95	95	95
Juillet	94.4	94.4	94.4	94.6	94.6
Octobre	94	94	94	94	94
ORGE —					
Mai	[illegible]	127	127	126⅞	127
Juillet	127⅛	126.6	126.6	126⅝	126⅝
Octobre	127.2	127.2	127.2	127.2	127
LIN —					
Mai	355⅝	356⅝	357.2	357.2	357.2
Juillet	356.6	357⅝	358⅛	358.2	358.4
Octobre	342⅛	343⅝	343⅞	343.6	344⅝
SEIGLE —					
Mai	138.6	139	139⅝	138.6	140
Juillet	133⅛	134⅝	134⅝	134	135.4
Octobre	134.6	135.2	135⅝	135.4	136.6

Heures du lever et du coucher de soleil à Winnipeg

(Heure normale du Centre)
Semaine du 3 mars

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
LEVER	6 h 53	6 h 51	6 h 49	6 h 46	6 h 44	6 h 42	6 h 40
COUCHER	18 h 26	18 h 28	18 h 29	18 h 31	18 h 33	18 h 34	18 h 36

Phases de la lune

Dernier quartier	Nouvelle lune	Premier quartier	Pleine lune
7 mars	14 mars	21 mars	28 mars
4 h 20 a.m.	1 h 52 p.m.	6 h 07 a.m.	5 h 46 p.m.

VENTE DU 70e ANNIVERSAIRE

3 JOURS SEULEMENT

DOMESTIQUES

FORD Galaxie 65 500, T.A., S.F., R. $1,688
CHEVROLET Bis. 65, V-8, T.A., R. $1,688
OLDSMOBILE Starfire 63, 2 portes, A.T., S.F., S.C. $1,688
RAMBLER Ambassador 63, V-8, T.A. $ 968
MERCURY 62, T.A., 6, comme neuf $ 968
BUICK Le Sabre 61, Capot rigide, V-8, T.A., S.F., C. $1,068
PONTIAC Parisienne 61, décapotable, tous accessoires, V-8 $1,268
FORD 61, décapotable, V-8, T.A. $ 968
COMET 61 Std., 6 $ 668
CHEVROLET 57, Station wagon $ 268

IMPORTEES

TOYOTA 66 automatique, 6,000 milles seulement $1,068
HONDA 66, décap. sport $1,568
RENAULT 66, 8, sedan $1,568
AUSTIN 65, 1100 sedan $1,068
AUSTIN 65 Cambridge $1,068
V.W. 64 deluxe, radio $ 868
MORRIS 60 Oxford $ 268
JAGUAR 59, 3.4 automatique $ 868
M. BENZ 55, sedan (essence) $ 568
CAMION léger V.W. "Criew Chis" $ 768

NOMBREUSES AUTRES VOITURES OFFERTES A VOTRE CHOIX

Suivez la nouvelle route surélevée de l'avenue Nairn jusqu'au grand Diamant Renault pour des valeurs exceptionnelles.

RENAULT OF CANADA Ltd.
900, AVENUE NAIRN
Ouvert de 9 h. à 9 h.
les vendredi, samedi et lundi.
Café gratuit

Opératrices expérimentées ATTENTION!

Nous n'annonçons pas souvent, mais nous vous offrons l'occasion de travailler pour la compagnie qui fabrique le pantalon le plus en vogue au Canada, le fameux "Kad".

ON DEMANDE
des opératrices de machines à doubles coutures et à ourlets.
CADILLAC DESIGNS
126, ave Lombard, Winnipeg
Téléphone: WH 3-7521
Un bon pourcentage de nos employés sont d'origine française.
quart du soir au choix

MORTGAGE SALE OF VALUABLE RESIDENTIAL PROPERTY

Under and by virtue of the powers contained and applied in a certain mortgage which will be produced at the time of sale, there will be offered for sale by public auction by a duly licensed auctioneer, at the Commercial Hotel, in the Village of St. Claude, in the Province of Manitoba, on Friday, the 29th day of March, A.D. 1968, at the hour of two o'clock in the afternoon, C.S.T. the following propertyu:

In the Village of St. Claude, in the Province of Manitoba, and being the South Half of Lot Six (6) and all of Lots Seven (7) and Eight (8), all in Block Two (2), which Lots are shewn on a Plan of Subdivision of part of the South West Quarter of Section Fifteen (15), in Township Eight (8), and Range Seven (7), West of the Principal Meridian, in the Province of Manitoba, registered in the Carman Land Titles Office as No. 1020

Located on the said property is a garage and a single one-storey dwelling house, floor area approximately 1700 square feet, electrically heated with tile floors and a laminated drywall interior.

TERMS OF SALE

Twenty per cent in cash at the time of sale and payment of the balance shall be made according to the terms and conditions which shall be made known at the time of the sale.

The said parcels of land and buildings thereon will be put up for auction subject to a reserve bid.

For further particulars apply to Robert S. McKenzie, Barrister & Solicitor, Carman, Manitoba.

DATED at the Town of Carman, in the Province of Manitoba, this 23rd day of February, A.D. 1968.

NOUVEAU GERANT AU SERVICE DE CROSSROADS "PIZZA PLACE"


Robert "Rob" Roy

M. Cal Skagfeld, président de la compagnie Specialty Foods Ltd., annonce la nomination immédiate de Rob Roy comme gérant du "Pizza Place", du Centre d'achats Crossroads. Rob possède déjà trois ans d'expérience dans toutes les phases du contrôle de la qualité.

Sa nomination assure aux clients de "Pizza Place" de Crossroads ce qu'il y a de mieux en fait de mets Pizza et Spaghetti et en service de prêt-à-apporter ou de livraison à domicile.

On demande

Commis-comptable pour la Division scolaire de la Rivière Rouge.
Etudiant I.R.A. ou expérience équivalente en comptabilité.
Doit être bilingue et de préférence avoir expérience en comptabilité à la machine.
Ecrire, en donnant **âge, expérience** et **état civil** avant le 12 mars à midi, à:
M. T. F. Tétreault, secrétaire trésorier,
Division scolaire de la Rivière Rouge,
C.P. 219, St-Pierre, Man.

MÉNAGÈRES DEMANDÉES

The Children's Aid Society demande des dames intéressées à devenir ménagères à plein temps ou à temps partiel. Moyen de transport préférable mais non essentiel. Pour plus d'information ou pour présenter une demande, s.v.p., contacter:
Mme D. Gordon - 233-7181
The Children's Aid Society of Eastern Manitoba,
123B, rue Marion, St-Boniface 6.

SALLE CENTRE ST-BONIFACE
175, avenue Cathédrale
Au nord de la Basilique
à louer pour
Soirées sociales,
prénuptiales et nuptiales
bingos et autres activités
Service de liqueur aux tables
Cantine de premier choix
Capacité 530 personnes
Voyez M. Arnaud
Tél.: 247-3695 Rés.: 233-3389